REXCAP
Réseau d'Excellence Caprine

RESULTATS DE R&D CAPRINE

du Cluster REXCAP

Réseau d'Excellence Caprine

de Nouvelle-Aquitaine et Pays de Loire

France Clusters

Elevage caprin
Transformation des produits
Territoires et filières caprines
+ Animation & coordination

Campagne 2017

REXCAP
12 bis, rue Saint Pierre • 79500 Melle
Tél. : 05 49 07 74 60 • 05 49 44 74 80 • Port. : 06 30 32 30 13
Courriel : rexcap@terredeschevres.fr
www.terredeschevres.fr

Le projet de Recherche-Développement-Promotion du Cluster REXCAP

Introduction

Le Cluster REXCAP, membre de France Cluster (www.franceclusters.fr), met trois familles de membres en réseau : acteurs économiques, collectivités territoriales et structures de Recherche-Développement-Formation-Promotion

Sa fonction est de favoriser l'innovation, le développement, la promotion et leur management au service des éleveurs, des laiteries et des territoires.

Les enjeux généraux du projet de recherche développement du REXCAP sont :

• l'ancrage de la production au territoire (économie, emploi, identité),

• la recherche de viabilité, viabilité, transmissibilité et résilience des élevages et systèmes caprins

• la transformation des modes de production (prise en compte des attentes sociétales & environnementales)

• un renforcement de l'articulation des orientations de l'interprofession (filière) aux travaux de R&D&F&P

• un renforcement des liens et travaux entre échelons régional et national

Les axes : à l'interface des logiques de filière et de territoire

Les 4 axes thématiques de travail pour la recherche-développement, formation et promotion sont :

Axe I. Maîtriser les pratiques d'élevage

Axe II. Maîtriser la transformation et la commercialisation des produits

Axe III. Territoire et filière: installation, qualité, promotion, agritourisme, environnement

Axe IV. Management et coordination du Cluster et transfert

L’organisation

Le Comité Technique est l’instance qui regroupe tous les membres du Cluster plusieurs fois par an. Il permet de partager un projet régional de R&D : donne des orientations, éclaire les nouveaux enjeux, décloisonne les acteurs et permet la pluridisciplinarité, précise les besoins et moyens financiers, suit et évalue les actions.

Par son animation, le BRILAC préside les réunions du Comité Technique.

D’autres dispositifs collectifs de R&D complètent le travail des commissions pour nourrir le projet régional : PSDR Flèche, PEI, CASDAR, UMT, groupes thématiques nationaux (reproduction, traite, RMT, etc.).

En Pays de la Loire et en Limousin, le GIE Pays de la Loire et l’ARDEPAL permettent aux acteurs de se concerter et engager des actions spécifiques si besoin.

Axe I :

Maîtrise des systèmes et des itinéraires techniques et économiques des élevages caprins ainsi que la maîtrise des problématiques sanitaires

Bilan 2017 – INRA Patuchev

La filière caprine française est riche de sa diversité. Premier producteur de lait de chèvre en Europe, la France dispose d'élevages caprins avec des systèmes alimentaires très divers, allant du pastoralisme à des conduites hors-sol, mais sont presque tous des utilisateurs importants de concentrés. Dans le contexte d'une demande mondiale croissante en produits animaux, Peyraud et al. (2012) soulignent l'importance de maintenir cette diversité pour contribuer à une résilience globale des filières. Toutefois, pour faire face à la compétitivité d'autres bassins de production européens, le développement de systèmes à hautes performances devient un enjeu majeur pour la filière caprine en France. Valoriser l'herbe dans les systèmes d'élevages peut s'avérer être une piste intéressante pour une plus grande autonomie, une maîtrise des coûts de production et une plus grande sécurisation des systèmes face aux aléas climatiques et économiques (Peyraud et al., 2014).

Actions proposées en 2017

Jusqu'en 2013, le troupeau expérimental caprin de l'INRA de Lusignan était conduit avec une période de reproduction en saison sexuelle (septembre) et une alimentation à base de concentrés et de la paille. Patuchev a pour mission, à partir du système existant, de concevoir 3 systèmes d'élevages représentés chacun par un troupeau de 60 chèvres de race Alpine et 10 hectares de surface fourragère : un troupeau avec une période de reproduction saisonnée (mise bas en février) pâturant (système SP), et deux troupeaux avec une période de reproduction en contre-saison (mise bas en octobre) : l'un pâturant (système DP) et l'autre élevé en chèvrerie et alimenté à base de foin ventilé (système DB).

Sur la période 2016-2018, notre objectif est, de caractériser et d'évaluer l'impact des choix techniques sur les aspects zootechniques et agronomiques à l'échelle du système de production pour concevoir des systèmes d'élevages caprins autonomes et économes. Patuchev est un dispositif expérimental caprin unique basé sur un concept d'expérimentation-système permettant d'évaluer, sur le long terme, trois types de conduites au travers des aspects zootechnique, agronomique, environnemental et économique.
Cette action vient en appui des projets FLECHE (PSDR GO 2015-2019) et CAPHERB (CASDAR 2015-2018) pour apporter un suivi complémentaire sur des données agronomiques (sols, activité biologique du sol, effluents d'élevage), sanitaires (parasitisme, paratuberculose, …) et environnementales permettant de réaliser une analyse multicritère à l'échelle du système de production.

Mesures réalisées

Afin de réaliser cette évaluation multicritère, une grande diversité d'analyses a pu être réalisée en 2017. Au total, il a été réalisé :

- 632 mesures journalières de quantités ingérées selon le lot (236 pour le lot DP, 249 pour le lot DB et 147 pour le lot SP) ont été réalisé pour estimer la quantité de fourrage ingéré par lot.
- 16755 performances laitières individuelles ont été enregistrées au cours de 114 contrôles laitiers dont 24 qualitatifs (soit 3479 analyses biochimiques individuelles).
- 1820 mesures de la production laitière journalière selon le lot (616 pour les lots DP et DB et 588 pour le lot SP) et 107 analyses biochimiques d'échantillons de lait de tank permettant d'estimer le prix de vente du lait de chaque lot expérimental.
- 3970 pesées et 2495 notes d'état corporel individuelles (1 par mois et par individu)
- 502 analyses coproscopiques individuelles (4 fois sur l'année 2017) associées à une appréciation visuelle de l'état de chaque individu et 50 analyses coproscopiques de groupe (5 à 6 groupes sur 12 mois)
- 315 sérums individuels pour un suivi paratuberculose
- 6 échantillons de lait de tank pour un suivi mycoplasmes
- 67 échantillons individuels de sang issus des animaux conservés pour le renouvellement ont été stockés au Centre de Ressources Biologiques GADIE (Jouy-en-Josas) en vue d'un stockage pérenne de l'ADN
- 110 mesures de densité d'herbe offerte pour le pâturage
- 102 pesées du fourrage récolté et stocké
- 102 mesures de la composition botanique des prairies pâturées ou fauchées
- 183 analyses biochimiques de fourrage vert (à l'entrée de chaque nouvelle parcelle pâturée et à chaque fauche de parcelle)
- 52 mesures des consommations hebdomadaires d'électricité
- 156 mesures des consommations hebdomadaires d'eau (1 par semaine et par lot)
- 56 analyses de compost issu du fumier des 3 systèmes.

Résultats : Un effectif de chèvres par système comparable en 2017

Le programme Patuchev est basé sur un effectif de 60-65 chèvres par système, soit un chargement de 6 à 6,5 chèvres soit 1,1 UGB par hectare. Au moment de la mise en lot, en 2011, l'effectif était de 52-53 chèvres par système et il était donc nécessaire d'augmenter la taille de troupeau. Au bout de 4 années, l'effectif n'était toujours pas stabilisé en raison de problèmes sanitaire (fièvre Q) pour le système SP et de fertilité, d'autant plus marqué pour le système DP. Pour éviter un biais récurrent, en accord avec le comité stratégique de Patuchev, il a été fait le choix d'acheter 20 chevrettes de renouvellement pour ce système. Ces animaux sont arrivés sur le site de Lusignan le 26 janvier 2016. Egalement, pour contrer d'éventuels de problèmes de consanguinité liés à une proportion élevée d'animaux de renouvellement issus de monte naturelle (en raison de résultats de fertilité à l'insémination animale faibles), des boucs de renouvellement ont été achetés sur 2 années.
Ainsi, 20 chevrettes de 4 mois, issues d'une pépinière reconnue, et 2 boucs de 5 mois provenant d'un autre élevage ont été introduits sur le site des Verrines entre janvier et février 2016. Malgré le respect des règles sanitaires (prophylaxie et quarantaine), le microbisme de l'élevage caprin des Verrines a été fortement perturbé et l'année 2017, tout comme en 2016, a été marquée par la recrudescence d'abcès caséeux. Ceux-ci se sont principalement exprimés sur les animaux de renouvellement, perturbant leur croissance et leur capacité à mener une gestation.

Ainsi, afin d'atteindre l'objectif des effectifs par système pour la campagne laitière 2018, il a été convenu en juillet 2017 de maintenir, 9 chèvres du lot DB et 7 chèvres du lot DP en lactations longues. En complément, en août 2017, 5 chevrettes du lot DB ont été transférées dans le lot DP de façon définitive.
La figure 1 présente ainsi l'évolution de l'effectif de chèvres en lactation pour chacun des systèmes depuis la mise en lot en 2011. Cet effectif s'est stabilisé au niveau de l'objectif en 2018.

Figure 1 : Évolution annuelle de l'effectif de chèvres en lactation dans chaque système

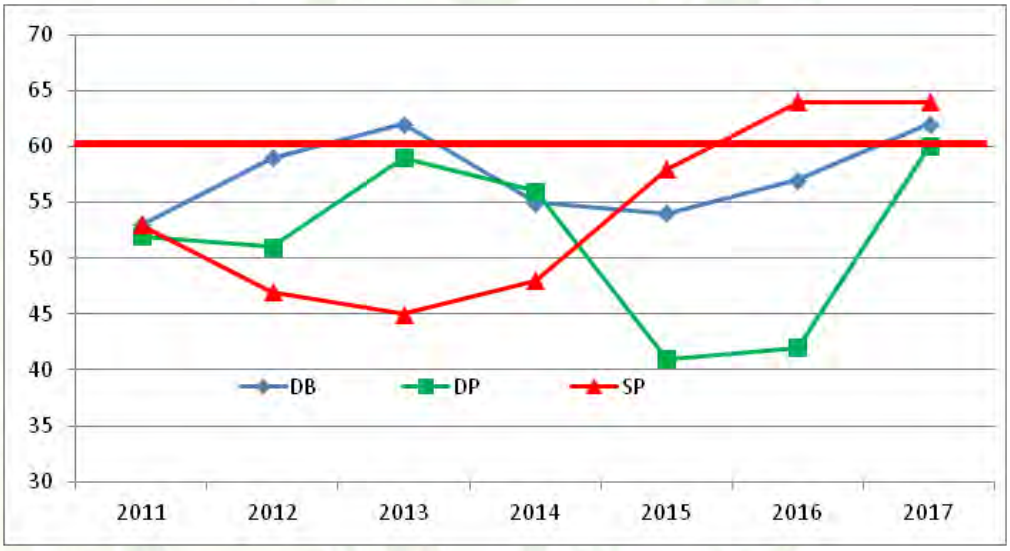

Résultats : Un fourrage équilibré et productif grace aux prairies multi-espèces

La culture de prairies multi-espèces et la technique du séchage du foin en grange ont été retenues pour maximiser l'ingestion et limiter l'usage des aliments concentrés. Les prairies sont implantées pour 3 ou 4 années et contiennent principalement de la luzerne, du trèfle violet, de la fétuque élevée, de la fléole et du brome. Les légumineuses présentent l'intérêt de capter l'azote présent dans l'air pour limiter l'apport d'engrais azotés et contribuent à renforcer l'autonomie en protéines dans les rations hivernales. La diversité des espèces permet de fournir une production de fourrages régulière quelle que soit la saison. Egalement, au regard du comportement curieux bien connu de la chèvre, cela peut s'avérer une solution intéressante pour satisfaire cette particularité, stimulant alors probablement l'ingestion d'herbe.
Cependant, il est à l'heure actuelle difficile de déterminer le rendement de prairies pâturées par des caprins. Ainsi, à partir d'un outil excel développé en vaches laitières HerbValo (Robic, 2015), une version spécifique pour l'espèce caprine dans le cadre de 2 stages, l'un en 2016 (Guévellou, 2016) et le second en 2017 (Lambert, 2017). La méthode repose sur l'estimation de la quantité de matière sèche d'herbe pâturée par des chèvres laitière par soustraction des quantités ingérées connues à la capacité d'ingestion (Delagarde et al., 2017). Sur la période 2013-2016, la production moyenne des prairies a été estimée 7,0 ± 1,3 tonnes de matière sèche par hectare (TMS/ha), dont 1,5 TMS/ha par le pâturage (figure 2). Ces prairies n'ont reçu aucune fertilisation minérale mais, elles étaient composées en moyenne de 38,1 % de légumineuses et sont fertilisées avec du compost issu de chaque

système à raison de 2 T / ha en moyenne. En 2017, les prairies étaient composées en moyenne de 32,1 % de légumineuses. Les analyses biochimiques du fourrage vert (pâturée ou au moment de la fauche) sur cette même période réalisées au LABCO de Surgères (N=458) indiquent une valeur alimentaire moyenne par kg de matière sèche de 0,76 ± 0,09 UFL, 155 ± 41 g de matières azotées totales, 500 ± 59 g de NDF et une digestibilité (pepsine cellulase) de 59,6 ± 6 %, ce qui en fait des prairies de bonne valeur alimentaire et donc très ingestibles.
En 2017, le rendement des prairies a été beaucoup plus faible que la moyenne des 4 dernières années (4,6 vs 7,0 T MS/ha). Cette diminution peut s'expliquer par la sécheresse précoce qu'a connue la région de Lusignan. Ceci a induit l'achat de fourrages en fin d'année pour assurer la ration hivernale, ce qui aura pour conséquence de diminuer l'autonomie alimentaire des systèmes. Les 95 analyses de fourrage vert réalisées en 2017 au LABCO de Surgères.

Figure 2 : Évolution du rendement des prairies (T MS/ha) selon le système Patuchev sur la période 2013-2016

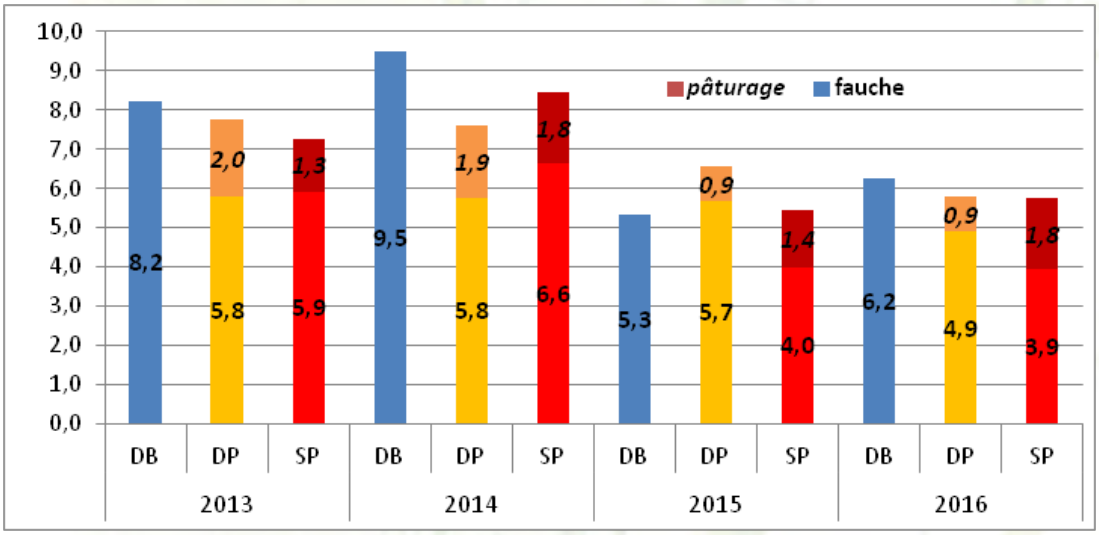

Résultats : Une conduite du pâturage pour maximiser l'ingestion et veiller a la gestion du parasitisme gastro-intestinal

Pour maximiser l'ingestion d'herbe au pâturage tout en veillant à gérer au mieux le risque de parasitisme gastro-intestinal, la technique du pâturage tournant dynamique s'est avéré une solution intéressante à mettre en place. Le parcellaire est constitué de paddocks de 0,5 ha avec l'objectif d'offrir environ 3 kg de MS d'herbe/chèvre/jour et une utilisation durant 5 à 7 en fonction de la hauteur d'herbe en entrée (objectif : 14 cm à hauteur d'herbomètre). Les chèvres ont accès durant 2 jours à un sous-paddock de 0,25 ha (bloc A), elles ont ensuite le 2e sous-paddock (bloc B) durant 2 jours également et enfin, pendant 1, 2 ou 3 jours les blocs A et B en fonction de la quantité d'herbe restante. L'objectif de la hauteur herbomètre de sortie est de 8 cm. Suite à cette exploitation, le paddock de 0,5 ha est fauché deux à trois semaines après la sortie des chèvres, permettant d'utiliser à nouveau le paddock environ 45-50 jours après le 1er passage réduisant sensiblement la présence de larves infestantes de parasites gastro-intestinal.

Chez la chèvre, il a été montré, à l'auge, que le foin est d'autant plus ingéré que la proportion de refus augmente. Sachant également que 80 % des parasites se trouvent dans les cinq premiers centimètres d'herbe, une hauteur d'herbe pâturée supérieure à 8 cm pourrait limiter l'ingestion de larves de parasites par la chèvre. Associé à une hauteur d'herbe élevée à l'entrée des chèvres (14 cm), ceci permet de reproduire les conditions d'alimentation à l'auge, en offrant une quantité d'herbe plus importante que la chèvre pourrait ingérer.
Sur la période 2013-2017, les chèvres ont eu accès au pâturage en moyenne 189 jours pour le système SP (03/03 au 07/11, en moyenne) et 156 jours pour le système DP (du 21/02 au 31/10), soit un mois de plus pour le système avec reproduction saisonnée. Cette différence s'explique par le fait que les chèvres du système DP n'ont pas accès au pâturage durant la période de tarissement et fin de gestation (juillet-août) et au cours des premières semaines de mise-bas (septembre).

Afin que la ration fourragère soit exclusivement issue d'herbe pâturée, nous avons fixé l'objectif d'une présence minimale 10 h par jour sur la parcelle. Entre 2013 et 2017, la durée moyenne de présence journalière sur les parcelles a été 8h10 pour les deux systèmes. Cependant, les premiers résultats d'une thèse en cours sur les modalités d'ingestion de la chèvre laitière au pâturage (co-financement Inra-Région Nouvelle-Aquitaine 2015-2018) semblent indiquer qu'un accès minimal de 8 h par jour permet d'assurer 100 % de la ration fourragère.
En 2017, les conditions météorologiques ont été propices à poursuivre tardivement le pâturage à l'automne, ce qui a permis de conduire chacun des systèmes au pâturage environ un mois de plus qu'en 2016 (figure 3). Le pâturage a ainsi débuté le 13 février 2017 jusqu'au 22 novembre 2017. Sur les graphiques de la figure 4, on constate que les chèvres du système DP ont eu une évolution de production laitière assez proche du système conduit en bâtiment qui, toutefois a eu un pic de lactation plus élevé.

Figure 3 : Évolution annuelle du nombre de jours de présence au pâturage des systèmes SP et DP

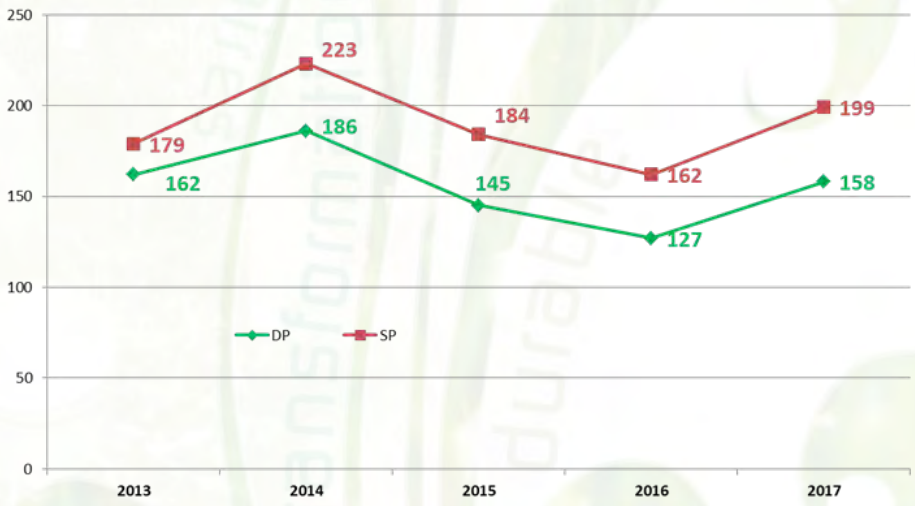

L'accès au pâturage a permis que 59 % et 69 % de la lactation soit réalisé avec de l'herbe pâturée, respectivement pour le lot DP et SP.

Figure 4 : Évolution de la production laitière journalière moyenne par chèvre (kg/j) des systèmes Patuchev au cours de l'année 2017 en fonction de la durée de présence sur les parcelles.

Système désaisonné pâturage (vert) et bâtiment (bleu) : de septembre 2016 à décembre 2017

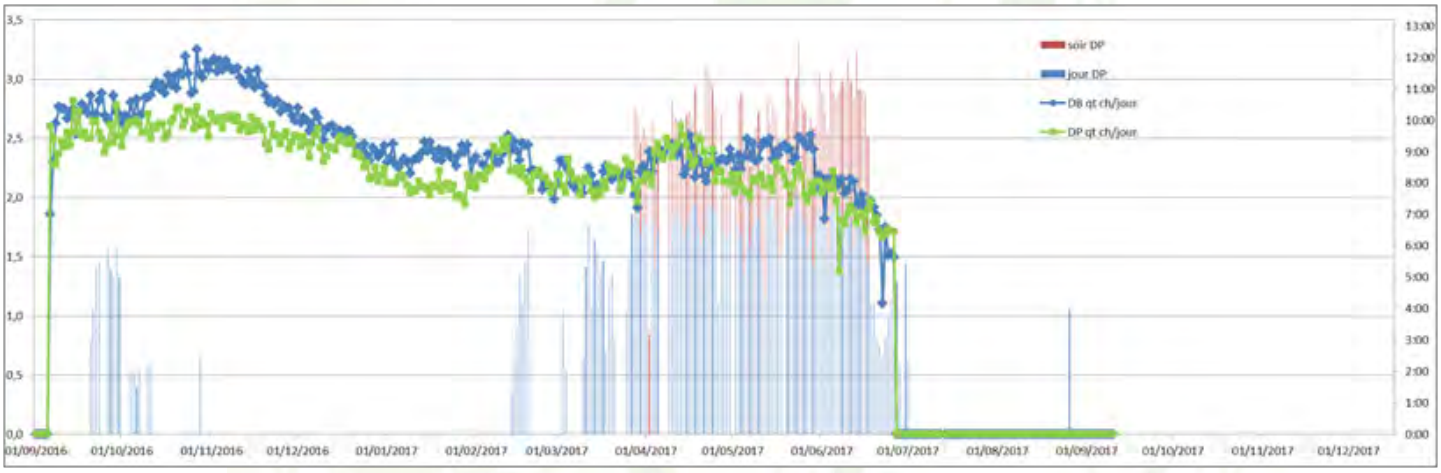

Système saisonné pâturage : de septembre 2016 à décembre 2017

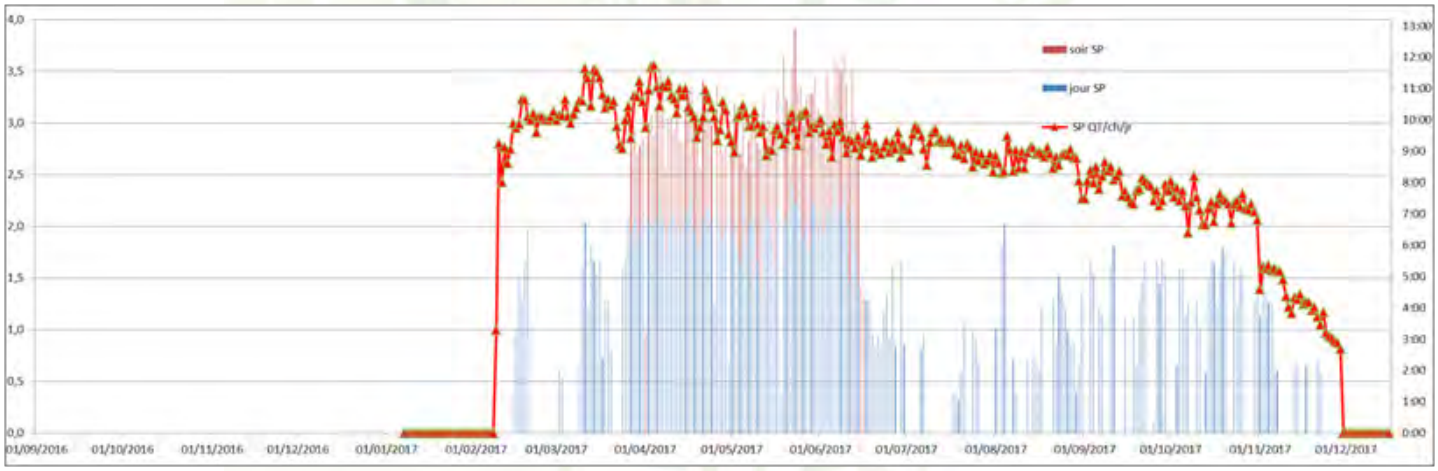

Résultats : L'importance d'une gestion intégrée du parasitisme gastro-instestinal

Les chèvres élevées au pâturage sont systématiquement infestées par des nématodes (strongles) gastro -intestinaux. A la différence des bovins et des ovins, l'espèce caprine ne développe pas de réelle résistance (réponse immune) face aux réinfestations par les nématodes gastro-intestinaux avec l'âge. Le mode usuel de maîtrisé de ces parasites a été fondé pendant plus de 50 ans sur des molécules anthelminthiques de synthèse. Aujourd'hui, il est nécessaire de mieux utiliser ces traitements chimiques notamment pour réduire le développement des résistances aux anthelminthiques chez les vers.

Dès la première année de mise au pâturage des chèvres du dispositif Patuchev, une gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal a été mise en place. Bien qu'aucun

problème sanitaire majeur n'ait été mis en évidence, nous avons constaté grâce à des analyses coproscopiques régulières que les chèvres des lots pâturants ont été infestées par des strongles gastro-intestinaux (genres Oesophagostomum et Teladorsagia/ Trichostrongylus principalement) dès septembre 2013

Sur la période 2013-2017, les chèvres des deux systèmes au pâurage sont peu infestées. Le lot SP a toutefois en moyenne un niveau d'excrétion d'œufs par gramme de fécès (OPG) supérieur au lot DP (215 vs 126 OPG) (figure 5). On note une plus faible infestation des chèvres du lot DP ces 2 dernières années, et de manière générale une infestation plus importante des primipares.

Ces résultats sont toutefois à reconsidérer au regard du chargement par système en dessous de l'objectif, en raison de l'effectif de chèvres non-atteint (7,1 chèvres par hectare de prairies pour le lot SP et 7,4 chèvres/ha pour le lot DP - objectif de 8,6 chèvres/ha de prairies). Le chargement des troupeaux a un impact fort sur le niveau d'infestation et un suivi régulier doit donc être maintenu pour les années à venir.

Figure 5 : Évolution du niveau d'excrétion d'œufs par gramme de fécès (OPG) de strongles gastro-intestinaux par groupe sur la période 2013-2017 (analyses réalisées par l'ANSES Niort) selon le système étudié

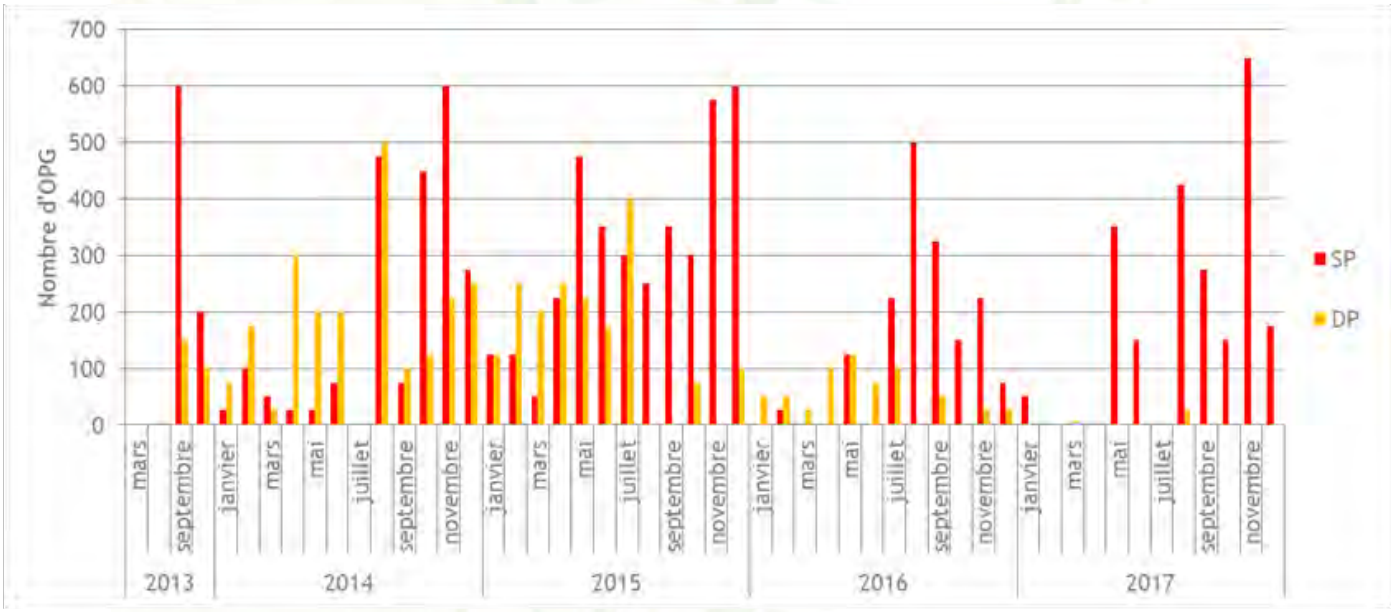

Des choix techniques tels que des rotations culturales de longue durée, le pâturage tournant rapide, l'utilisation de plantes à action anthelminthique (dont les effets en condition d'infestation naturelle restent à évaluer) et des traitements ciblés sont combinés pour gérer ce niveau d'infestation. Le pâturage tournant, associé à une exploitation alternée des parcelles (pâturage/fauche), permet un temps de repos d'au moins 45 jours entre deux exploitations de pâturage et vise à interrompre le cycle de développement des parasites. La mise en place de traitements ciblés sélectifs (sur les seules chèvres excrétant plus de 750 OPG, soit 2 à 15 % des chèvres sur la période considérée), combinée à une utilisation alternée de familles de molécules, visent à limiter les phénomènes de résistance aux anthelminthiques, les pertes de lait livré (délais d'attente en vigueur pour cette espèce) et les rejets de molécules dans l'environnement. Un traitement systématique est toutefois réalisé au tarissement pour chaque troupeau pâturant pour limiter l'éventuel impact négatif des infestations sur la fin de gestation.

La difficulté actuelle reste à déterminer de manière rapide les individus les plus infestés. Aujourd'hui, l'unique technique est le comptage des œufs de SGI excrétés par gramme de fécès qui reste assez lourde à mettre en œuvre à l'échelle individuelle. C'est pourquoi, dans le cadre d'une collaboration avec l'UMR IHAP Inra-ENV Toulouse, un suivi individuel est réalisé depuis 2013 à raison de 4 à 5 points de contrôles par an. En parallèle de ce suivi individuel d'infestation, deux observateurs ont noté distinctement en 2015 et 2016 les individuels prélevés. L'objectif était de mettre en évidence une éventuelle relation entre une appréciation visuelle de l'animal (état corporel général, poil piqué ou non et niveau d'anémie par la méthode FAMACHA). Au maximum 10 % des individus ont été qualifiés de « très infestés » (> 1200 OPG, ce qui reste faible par rapport à des infestations plus courantes en élevage commercial). On observe des niveaux d'excrétion plus élevés en été et au printemps. Malgré des différences entre les lots, il n'a pu être mis en évidence une différence significative de ces indicateurs sur le niveau d'infestation en SGI. Ces indicateurs pris individuellement ne permettent pas de repérer précocement des individus infestés et donc nécessitant une action anthelminthique ciblée. Cette étude est poursuivie pour étudier d'autres indicateurs potentiels tels que, l'évolution de la note d'état corporel, du niveau de production laitière, l'indice diarrhéique et la combinaison entre eux. Toutefois, le niveau global d'infestation des troupeaux restant faible et que l'objectif est de le maintenir par le biais des multiples pratiques mises en place, il peut s'avérer difficile de discriminer les individus fortement infestés.

Accueil/animations en 2017

En 2017, la plateforme expérimentale Patuchev a accueilli près de 576 personnes dont près de 30 % d'étudiants du secondaire, BTS ou ingénieurs.

Parmi l'ensemble de ces visiteurs, le 28 septembre 2017, 404 éleveurs, techniciens et étudiants se sont retrouvés à Lusignan sur le site de notre dispositif Patuchev pour la 2e journée technique Cap'vert co-organisée par l'Inra, l'Institut de l'élevage, les Chambres d'agriculture, le Brilac et l'enseignement agricole.
Huit ateliers ont permis aux participants d'échanger sur différents aspects de la valorisation de l'herbe dans les systèmes d'élevage caprin : l'affouragement en vert, le pâturage, les méteils grains, les solutions face à un déficit fourrager, la distribution des foins, le semis des prairies, l'observation du troupeau, le choix du renouvellement. La forte présence enregistrée démontre l'importance de l'enjeu de l'autonomie alimentaire dans la filière caprine et l'intérêt des travaux de recherche-développement engagés pour permettre aux exploitations de progresser.
Cap'vert est le fruit d'un travail collectif, mené depuis plusieurs années entre les structures de recherche, développement, formation et la filière caprine régionale, dans le cadre de notre dispositif expérimental Patuchev et du Réseau REDCap (Brilac, Institut de l'élevage, Inra, Chambres d'agriculture, Contrôle laitier, Civam, BTPL, Enseignement agricole). Cet événement a bénéficié du soutien financier des Régions Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire, de l'Europe, du Ministère de l'Agriculture, de la Fondation Xavier Bernard.

Productions/publications en 2017

Communications (orale ou poster) à des congrès ou journées techniques

- Delagarde, R., Caillat, H., Fortin, J. (2017). HerbValo, une méthode pour estimer dans chaque parcelle la quantité d'herbe valorisée par les ruminants au pâturage. In: Le pâturage au coeur des systèmes d'élevage de demain : actes des journées de l'AFPF (p. 117-124). Presented at Journées de l'Association Française pour la Production Fourragère (AFPF), Paris, FRA (2017-03-21 - 2017-03-22)
- Jost, J. (Auteur de correspondance), Caillat, H. (2017). Design and assessment of multispecies pastures for sustainable dairy goat production systems in Western France. Presented at 19. Symposium of the European Grassland Federation (EGF), Alghero, ITA (2017-05-07 - 2017-05-10).
- Jost, J. (Auteur de correspondance), Brochier, R., Caillat, H. (2017). Plus d'autonomie protéique dans les élevages caprins grâce à la prairie multi-espèces : expérience du REDCap en Poitou-Charentes et Pays de la Loire. L'Egide (86).
- Caillat, H., Jost, J. (Co-dernier auteur), Bossis, N. (Co-premier auteur) (2017). Atouts des systèmes caprins laitiers basés sur la valorisation des prairies. Presented at SPACE «Agroécologie et compétitivité des filières animales», RENNES, FRA (2017-09-12 - 2017-09-15). https://prodinra.inra.fr/record/424970
- Caillat, H. (2017). Un pâturage ou des pâturages pour les chèvres?. Presented at Journée technique REDCap, La Rochebeaucourt-et-Argentine, FRA (2017-04-18)
- Caillat, H. (2017). Patuchev : vers des systèmes caprins durables. Journée technique Cap'Vert, Lusignan, FRA (2017-09-28). 11 p. https://prodinra.inra.fr/record/424974
- Caillat, H., Fatet, A., Jost, J. (2017). Journée technique Cap'Vert. Presented at Journée technique Cap'Vert, Lusignan, FRA (2017-09-28). https://prodinra.inra.fr/record/424972

Rapports de stage

- Lambert, M. (2017). Adaptation de HerbValo, un outil pour estimer le rendement de prairies pâturées par un troupeau caprin laitier et analyse des données du dispositif Patuchev de 2013 à 2016. 38 p.
- https://prodinra.inra.fr/record/424975
- De Saint Riquier, E. (2017). Évaluation de l'intérêt des prairies multi-espèces dans les systèmes d'élevages de chèvres laitières pour améliorer l'autonomie alimentaire (Rapport de stage, Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Melle, FRA). 49 p.
- https://prodinra.inra.fr/record/396371
- Helin, C. (2017). Gestion du parasitisme gastro-intestinal chez la chèvre laitière : évaluation d'indicateurs visuels du niveau infestation (Rapport de stage, Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement, FRA). 30 p. + annexes
- https://prodinra.inra.fr/record/396374

Contact

INRA Ferlus
150 route le Chêne CS 80006
86600 LUSIGNAN

http://www.poitou-charentes.inra.fr/Le-centre-Les-recherches/Unites-du-centre/Ferlus

Hugues Caillat : Hugues.Caillat@inra.fr

AXE 1

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par le **l'Institut National de la Recherche Agronomique – Unité expérimentale Fourrages Environnement Ruminants de Lusignan (86),** et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

Ces travaux ont bénéficié du soutien financier de l'Inra, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Ministère de l'Agriculture et de la Fondation Xavier Bernard.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Juillet 2018

BILAN REDCap 2017

Réseau d'expérimentation et de développement caprin sur l'autonomie fourragère et l'alimentation en herbe des chèvres

Depuis 2012, le REDCap travaille sur les thématiques de l'autonomie alimentaire et de la valorisation de l'herbe en élevage caprin. Il s'agit à la fois d'un réseau d'éleveurs de de techniciens sur ces thématiques, en liens étroit avec le dispositif expérimental Patuchev (Inra Lusignan) et les structures de conseil et de formation.
L'enseignement agricole participe aux travaux du REDCap, comme membre du réseau (élevages du lycée de Melle et de Montmorillon), participant aux échanges techniques (Lycée de Melle) ou bénéficiant d'interventions sur les thèmes de travail du REDCap (IREO des Herbiers depuis l'année scolaire 2017/2018).
Le REDCap a 3 objectifs principaux :

Accompagner les éleveurs pour renforcer l'autonomie alimentaire des exploitations

Le REDCap compte en 2017 17 conseillers caprins et fourrages, issus des régions Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine. Les conseillers sont issus des Chambres d'Agricultures, contrôles laitiers, CIVAM, ARDEPAL et BTPL des zones caprines de ces régions. 30 élevages caprins ont été suivis pour créer des références technico-économiques sur les systèmes caprins herbagers. En moyenne, les éleveurs du REDCap distribuent 390 kg de concentrés et déshydratés par chèvre par an, soit 495 g/litres, 64% de la ration est composée de fourrages et le niveau d'autonomie alimentaire est de 83%.
Ce groupe de conseillers s'est rassemblé en 2017 à quatre reprises afin de : i/identifier les besoins de travaux de recherche appliquée et développement à mettre en place, ii/de construire collectivement les protocoles de suivi, analyser les résultats et les diffuser, et iii/préparer le contenu technique de la Journée Technique Cap'Vert.

Réaliser des études thématiques, qui visent l'innovation technique

Dans le cadre des travaux du REDCap, environ 90 élevages caprins de Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire participent à nos actions de constructions de références techniques sur des thèmes innovants. Ces actions techniques sont réalisées en complémentarité des travaux régionaux et nationaux menés dans les cadre des projets PSDR Flèche et Casdar CAPHerb.

Prairies multi-espèces

Les 12 parcelles implantées en 2014 avec des mélanges prairiaux co-construits par les éleveurs et techniciens du REDCap ont produit lors de la 2ème coupe 3,5 t de MS, à 15 % de MAT. Cette action a permis de mettre en avant des actions techniques à mener auprès des éleveurs. Il s'agit de sensibiliser les éleveurs à la construction de prairie multi-espèces (choix des espèces, des variétés et des densités de semis) et les facteurs de réussite de l'implantation des prairies. Les mélanges proposés par le REDCap ont été affinés, avec l'appui complémentaire de Jouffray-Drillaud et de conseillers fourrages, afin de proposer en 2017 deux nouveaux mélanges à évaluer en élevage. 100 ha sont implantés dans 31 parcelles de Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire. Cela représente 20 éleveurs de chèvres, le lycée agricole de Melle et le dispositif Patuchev de l'Inra qui participent à ce travail de construction de prairies multi-espèces adaptées aux spécificités d'élevage caprin.

Méteils grains

30 méteils (mélanges céréales-protéagineux) récoltés en grain ont été suivis à l'été 2016 chez 22 éleveurs de Pays de la Loire et de Poitou-Charentes. Ce travail d'enquête réalisé par les techniciens, et synthétisé par le REDCap a permis de montrer que le rendement en méteil était de 30 qx/ha en 2016, avec une valeur alimentaire moyenne de 16% de MAT et 1 UFL. Ces mélanges sont utilisés à la fois par des éleveurs en AB (ou en conversion) et des éleveurs conventionnels qui apprécient l'itinéraire technique « on sème, on récolte » et la qualité de l'aliment produit. Ce suivi sera réalisé sur plusieurs années, afin de prendre en compte différentes années climatiques et pouvoir proposer des préconisations aux éleveurs sur les méteils à semer.

En 2017, 45 méteils ont été suivis, dans une zone plus large que l'année passée. Cela permettra de prendre en compte les contextes pédoclimiques notamment de l'Aquitaine et du Limousin. Les rendements moyens étaient de 42 qx/ha, avec une valeur moyenne de 14% de MAT. Ces résultats sont encourageant en termes de rendement, mais légèrement décevant sur la valeur en protéine. Cependant, ce suivi a permis de montrer une grande variabilité sur les méteils semés, et donc récoltés (espèces utilisées, dose de semis, itinéraire technique). Ainsi, les « 15 méteils les plus performants » de 2017 ont produit 40 qx/ha en moyenne, et produit un aliment à 19 % de MAT.

Cette action a permis de montrer sur 2016 et 2017, certaines recommandations sur la construction de son mélange : la présence de la féverole (15-20 graines/m²) et au moins 10% de nombres de graines de protéagineux semés sont des facteurs de réussite quantitative et qualitative.

Séchage en grange

18 enquêtes ont été réalisés en 2016, pour mieux comprendre les facteurs de réussite des systèmes caprins basés sur la valorisation du foin ventilé. La conduite des prairies, du séchage et de la ration ont été audités. Des échanges avec un groupe d'éleveurs caprin de notre bassin ont permis d'approfondir les constats réalisés, avec une rencontre en janvier 2018 de ce groupe. La rédaction d'un guide technique sur la pratique du séchage en grange (vrac et botte) est d'ailleurs en cours.

Ration mélangée
Le réseau de 20 fermes pilotes a été construit en Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Maritime, ainsi que l'exploitation caprine de l'EPLEFPA de Montmorillon. Le protocole de suivi a été rédigé et testé en ferme durant l'été. Le suivi spécifique de ces fermes pilotes est réalisé par les structures des contrôles laitiers en 2017 et 2018. La synthèse des premiers suivis est en cours. Les premiers constats sont qu'en caprin, nous sommes surtout confrontés à des rations semi-complètes, avec un mélange diversifié (en moyenne 5 aliments + 2 aliments hors du bol). A termes, ces suivis permettront de construire des recommandations pour les éleveurs valorisant ces rations.

Affouragement en vert
Le réseau REDCap a apporté son appui technique sur la rédaction d'un guide technique sur l'utilisation de l'affouragement en vert en élevage caprin.

Valorisation de l'herbe d'automne
Des suivis sont réalisés depuis 2017 dans des parcelles du lycée agricole de Melle, afin de déterminer la meilleure stratégie à adopter concernant la valorisation de l'herbe d'automne. Cette herbe peut être présente de façon importante à l'automne, avec une qualité proche d'une pousse de printemps. Le suivi consiste à suivre des parcelles conduites à l'automne selon différents traitements : pâturage de chèvres, pâturage de chèvres + vaches allaitantes, fauche, broyage ou rien. Le suivi consiste à suivre la qualité de la repousse printanière.

Assurer le transfert et la diffusion

. 2 journées fermes ouvertes ont été organisées en avril 2017 (en Dordogne et en Maine et Loire), rassemblant 45 participants sur les thèmes des méteils récoltés en grain, de la prairie multi-espèces (et du choix des espèces semées), et du pâturage (avec une intervention d'Hugues Caillat de l'Inra). La matinée se déroule en salle, suivi de la visite d'un élevage du REDCap l'après-midi (respectivement chez S. Kaminski en 24 et Laurent et Marie Ruau en 49),
. 20 articles de presse parus dans les journaux techniques départementaux ou nationaux (revue la Chèvre)
. Rédaction de fiches techniques sur les travaux en cours et de portraits d'éleveurs
. Site web http://redcap.terredeschevres.fr, qui a comptabilisé 650 visites uniques par mois en 2016
. En lien avec l'Institut de l'Elevage, 25 conseillers caprins de l'Ouest ont été formés à la maîtrise de la chaine de récolte des fourrages
.Participation et présentation de nos travaux lors de congrès scientifique francophones (3R, AFPF) et européens (EGF), à des séminaires techniques (Biennales des Conseillers fourrages, Journées techniques Caprines)
. La préparation et la réalisation de la journée technique Cap'Vert, 2ème édition (28 septembre 2017), qui a rassemblé 425 éleveurs, techniciens et apprenants à Lusignan. Toutes les structures de recherche et développement étaient présentes pour animer des ateliers thématiques sur la valorisation de l'herbe dans les systèmes d'élevage caprin.
La filière caprine de Nouvelle-Aquitaine et des Pays-de-la-Loire s'est mobilisée pour cette deuxième édition, qui a également accueilli 20 % d'éleveurs venant d'autres régions (Occitanie, Bretagne, Centre, Bourgogne…). Parmi les 425 participants, on compte 175 éleveurs et futurs éleveurs, 140 techniciens et une centaine d'apprenants en BTS et CS

caprin. CAP'VERT est le fruit d'un travail collectif, mené depuis plusieurs années entre les structures de recherche, développement, formation et la filière caprine régionale dans le cadre du dispositif expérimental Patuchev (Inra Lusignan) et du Réseau REDCap (BRILAC, Institut de l'Elevage, Inra, Chambres d'Agricultures, Contrôle Laitier, Civam, BTPL, Enseignement Agricole). Les huit ateliers techniques proposés lors de la journée ont permis aux participants d'échanger sur les thématiques de l'affouragement en vert, du pâturage, des méteils grains, des solutions face à un déficit fourrager, de la distribution des foins, du semis des prairies, de l'observation du troupeau et du choix du renouvellement.

Projet 2018

Candidature à l'appel à projets PEI Agri de la Région Nouvelle-Aquitaine pour améliorer la résilience des systèmes d'élevage caprins autonomes

AXE 1

Contact

REDCAP
Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes
CS 45002
86550 Mignaloux Beauvoir

http://redcap.terredeschevres.fr

Jérémie Jost : jeremie.jost@idele.fr

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par le **REDCap**, et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Juillet 2018

Bilan des travaux menés en 2016 sur la filière caprine: Anses – Laboratoire de Niort

En 2017, les études sur les caprins au laboratoire de l'Anses de Niort ont concernés les domaines de la virologie (herpesviroses) , de la parasitologie (résistance aux antiparasitaires des parasites digestifs), de la bactériologie (sur les mycoplasmes et sur la fièvre Q) et du bien-être animal. Les travaux sont conduits en étroite collaboration avec les partenaires de la filière caprine et en particulier la Fresyca, le Brilac et les contrôles laitiers. Parallèlement, différents scientifiques du laboratoire ont été impliqués dans des groupes de travail régionaux (comité d'éthique en expérimentation animale de la région Poitou Charentes, Copil du CASDAR Marais mouillé, Rexcap, commission sanitaire régionale caprine) ou nationaux (commission caprine SNGTV).

Activités dans le domaine de la virologie

Deux équipes travaillent actuellement au laboratoire dans le domaine de la virologie, principalement sur les herpesvirus et sur les pestivirus, virus responsables d'affections chez les trois espèces de ruminants domestiques (bovins, ovins et caprins). Dans le cadre de ses activités de LNR IBR, le laboratoire est amené à conduire des travaux de recherche afin d'identifier l'origine de réactions faussement positives observées dans certains élevages qualifiés en IBR et à l'origine de la déqualification à tort de ces élevages. Comme le BoHV2, l'herpèsvirus caprin de type 1 (CpHV-1) est une entité virale susceptible d'interférer avec les opérations de dépistage de l'IBR. Une enquête de séroprévalence des herpèsviroses caprines publiée en 2016 a révélé pour la première fois des niveaux de prévalence inter-cheptels pouvant atteindre 46%, avec 32% de prévalence individuelle. Bien que l'isolement viral réalisé dans un des élevages inclus dans l'étude ait révélé la présence de CpHV-1, la circulation d'autres génotypes viraux ne peut être écartée en raison de la sensibilité naturelle de la chèvre à l'infection par l'herpèsvirus bovin de type 1 et des connaissances limitées concernant la capacité des tests de diagnostic à discerner les différents génotypes viraux chez les caprins. Dans l'objectif d'évaluer le pouvoir discriminant des outils sérologiques, une collection de sérums prélevés de manière séquentielle à partir de chèvres expérimentalement infectées par différents herpèsvirus, a été analysée avec l'ensemble des tests ELISA disponibles dans le commerce, ainsi qu'avec deux tests ELISA développés en interne et établis sur des antigènes recombinants spécifiques du virus bovin. Les résultats de ces travaux ont montré une grande hétérogénéité des tests dans leur capacité de

sérotypage des infections herpétiques, soulignant l'importance de la sélection des méthodes analytiques lors de la réalisation d'enquêtes épidémiologiques. En 2018, les travaux porteront sur la fréquence relative des infections à herpesvirus et pestivirus dans les avortements caprins. Les échantillons collectés dans le cadre du diagnostic différentiel des avortements ainsi que ceux déjà disponibles dans les échantillothèques du laboratoire de Niort en provenance de cheptels mixtes caprins - bovins, feront l'objet d'analyses complémentaires et en particulier d''identification des génotypes viraux impliqués. Ces études permettront également d'évaluer l'existence et l'importance des transmissions interspécifiques (entre caprins et bovins)

Activités dans le domaine de la parasitologie

L'année 2017 a été une année particulière en termes d'activité dans le secteur de la parasitologie. L'absence de personnel technique a conduit à surseoir à la complétion du programme de travail initialement prévu. Cette suspension a été mise à profit pour réaliser une actualisation exhaustive des connaissances bibliographiques sur la thématique qui a conduit à identifier des lacunes de connaissance et de construire les projets de recherche permettant de combler ces lacunes. Cette synthèse bibliographique et les projections de travail qui en découlent ont été exploitées sous forme d'une publication (Cahiers de la Recherche) et d'une communication orale (Journées Scientifiques de l'Anses). Les travaux projetés nécessitent l'établissement d'un réseau de contacts. La participation à un colloque sur la gestion raisonnée des antiparasitaires organisé par la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV) a, en particulier, permis d'identifier plusieurs équipes ou structures impliquées dans la thématique avec qui des collaborations pourraient être construites : vétérinaires membres de la commission parasitologie de la SNGTV, Agence Nationale du Médicament Vétérinaire, structures de recherche et d'enseignement (INRA et Ecoles Nationales Vétérinaires). En 2018, les travaux porteront d'une part sur la mise au point d'un outil de diagnostic du parasitisme par les strongles gastro-intestinaux sur lait de tank, et d'autre part sur la simplification du test de réduction d'excrétion fécale. Le premier axe de travail vise à développer un outil d'emploi permettant d'évaluer simplement le niveau de pression parasitaire dans les cheptels caprins, afin de juger de la nécessité de la mise en œuvre d'un traitement et également pour repérer l'apparition de résistances. L'objectif du deuxième axe de travail consiste à évaluer :

- la possibilité de substituer, dans le test de dépistage de résistance (test de réduction fécale), la coproscopie individuelle (lourde et onéreuse) par une coproscopie de mélange,

- de comparer les résultats obtenus par l'analyse morphologique et par PCR d'identification d'espèces parasitaires,

- d'organiser, en s'appuyant sur l'approche analytique la plus pertinente, la réalisation d'une enquête épidémiologique en Nouvelle Aquitaine sur la résistance aux anthelminthiques et les pratiques à risque.

Publications dans le domaine de la parasitologie

C. Paraud, 2017. Résistance aux anthelminthiques chez les petits ruminants : problématique, situation française et perspectives d'avenir. Proceedings des Journées scientifiques et doctorales de l'Anses, 25 et 26 octobre 2017, p 16.

C. Paraud, 2017. La résistance aux anthelminthiques des strongles gastro-intestinaux chez les petits ruminants laitiers élevés au pâturage. In : Résistance et méthodes alternatives, comprendre où en est la recherche. Les Cahiers de la Recherche Santé Environnement Travail, octobre 2017. 56-58.

Communications dans le cadre de manifestations professionnelles dans le domaine de la parasitologie

C. Paraud : Interventions lors des assemblées générales des GDS de Charente et de Charente-Maritime sur la gestion raisonnée du parasitisme

Activités dans le domaine de la bactériologie

Deux affections bactériennes sont plus particulièrement étudiées à Niort, la paratuberculose et les mycoplasmoses, qui sont considérées comme des dominantes sanitaires en filière ruminants et notamment caprine. Sur le plan de la paratuberculose, les travaux ont porté essentiellement sur les bovins, compte tenu de la nécessité de mettre en place une référence analytique afin d'harmoniser en France les opérations de dépistage et les conditions de délivrance de garantie de cheptels. Un important travail d'évaluation de la corrélation entre le taux d'anticorps et le niveau d'excrétion fécale de M. paratuberculosis a été également réalisé sur plus de 3000 échantillons, dans l'objectif de déterminer s'il est possible de distinguer par sérologie les animaux les plus contributeurs à la contamination environnementale et à la diffusion de la maladie dans les cheptels. Le but est à terme de mettre à disposition des éleveurs un moyen de hiérarchiser leurs réformes. Les résultats de ce travail pourront être ensuite transposés après adaptation, à l'espèce caprine. Pour ces derniers les travaux ont essentiellement porté sur l'utilisation du lait de tank pour évaluer le niveau d'infection vis-à-vis de la paratuberculose des cheptels. Cet outil pourrait notamment être employé dans le cadre de la démarche de sécurisation des échanges en cours de structuration dans le bassin régional. Les premiers résultats montrent des différences importantes de performance entre les différents tests commercialisés en France, certains ne permettant même pas de détecter des cheptels fortement infectés. Les travaux vont être poursuivis en 2018, afin de pouvoir conseiller les laboratoires de terrain dans le choix de ou des outils les plus fiables.

L'analyse des résultats de l'étude MYCAPTANK (faisabilité de l'utilisation du lait de tank pour la détermination du statut des cheptels caprins vis-à-vis des mycoplasmoses) a été finalisée courant 2017. Ces résultats ont fait l'objet de plusieurs communications, localement auprès des professionnels ainsi qu'en congrès national et international. Des publications sont encore sous presse ou en cours de rédaction. Concrètement, l'analyse sur lait de tank peut constituer un outil intéressant pour évaluer la situation sanitaire des cheptels vis-à-vis des mycoplasmes. Toutefois une certaine prudence s'impose, le nombre d'analyses annuelles nécessaire pour repérer les cheptels infectés apparaissant variable selon les bassins d'élevage. Selon les simulations réalisées, en zone picto-vendéenne le risque de non détection d'un cheptel infecté est légèrement supérieur à 5% lors de réalisation de tests semestriels. Pour un même rythme de prélèvements, le risque de non détection d'un cheptel infecté est supérieur à 30 % en bassin rhône-alpin. Il appartient désormais à la filière de s'approprier ces résultats et d'évaluer le rapport coût/bénéfice de l'emploi de l'analyse de lait de tank, en particulier dans le cadre de la sécurisation des échanges. Le laboratoire a été également associé à des travaux menés dans d'autres structures de recherche sur les mycoplasmoses des ruminants (UMR Mycoplasmes des ruminants de Lyon) et qui ont permis en particulier de produire des données intéressantes sur l'antibiorésistance des mycoplasmes caprins.

Enfin, le laboratoire est également intervenu dans une enquête épidémiologique menée en élevages de petits ruminants, à la suite de la constatation de cas groupés humains (12) de fièvre Q en région niortaise à la fin du printemps 2017. La fièvre Q est

une maladie abortive des ruminants domestiques, l'espèce caprine étant la plus fréquemment concernée et également la plus forte excrétrice de l'agent pathogène. Chez l'homme, contaminé principalement par voie aérienne (poussières), la fièvre Q se traduit cliniquement par un syndrome pseudo-grippal, mais également plus ponctuellement par des troubles graves de nature hépatique, pulmonaire ou cardiaque. Le laboratoire a été mobilisé au début de l'été pour réaliser des prélèvements environnementaux dans des cheptels ovins et caprins. Il a également participé à différentes réunions de travail impliquant notamment les services vétérinaires, l'Agence Régionale de Santé et le GDS 79. Les investigations menées n'ont pas permis d'identifier avec certitude l'origine de la contamination humaine, mais elles ont mis en évidence d'une part l'infection méconnue de certains élevages et d'autre part le défaut d'informations sur les risques d'exposition à l'agent de la fièvre Q que représentent, pour les professionnels ainsi que par la population générale, certains chantiers de traitement des fumiers (curage, compostage, épandage et méthanisation). Ces constats ont amenés le laboratoire à proposer le montage d'un projet de recherche associant des acteurs de santé animale et de santé publique régionaux ainsi que les laboratoires de référence (CNR et LNR). Ce projet débutera en 2018 par la réalisation d'une enquête de prévalence de l'agent de la Fièvre en élevages de ruminants et dans les lieux publics, afin de pouvoir, dans un deuxième temps, améliorer les connaissances sur l'exposition aérienne des populations générale et agricole.

Publications dans le domaine de la bactériologie

Articles sur les travaux menés au laboratoire (Financement régional)

- J. Vialard, D. Le Grand, F. Tardy, M. Treilles : Recherche des mycoplasmes sur le lait de tank (Mycaptank), des pistes exploitables pour détecter les cheptels infectés et sécuriser les échanges - La Chèvre (sous presse)
- Le Grand D., Tardy F., Treilles M., Vialard J. Evaluation du statut infectieux des troupeaux caprins vis-à-vis des mycoplasmes par recherche systématique dans les laits de tank – in Proceedings du congrès SNGTV 2017
-

Autres articles (travaux non financés par la Région)

- Le Grand D., J. Vialard, M. Treilles, F. Poumarat : L'agalactie contagieuse caprine en France : Situation épidémiologique nationales, mesures prophylactiques et évolution de l'antibiorésistance – Le Nouveau Praticien Vétérinaire – Elevage et santé – 2017, vol 38, 37 - 41
- F. Poumarat, J. Vialard, D. Legrand, F. Tardy. Thérapeutique : Evolution de l'antibiorésistance ds mycoplasmes responsables de l'Agalactie contagieuse Caprine. Le Nouveau Praticien Vétérinaire – Elevage et santé – 2017, vol 38, 42 – 47
- A. Delafosse, V. Thibault : Moyens de dépistage de la paratuberculose aux niveaux individuel et collectif – Bull GTV , N° 84 , décembre 2016 – janvier 2017, 25 - 31

Communications dans le domaine de la bactériologie

- Présentation des résultats finaux de l'étude Mycaptank au comité technique Rexcap d'octobre 2017
- Conférence sur l'étude Mycaptank au congrès national de la SNGTV (atelier caprin) à Reims (17 mai 2017)

- Conférence sur l'étude Mycaptank au 18è symposium international de la WAVLD (World Association of the Veterinary Laboratory Diagnosticians) - Sorrento (Italie) - 7 – 10 juin 2017
- Conférence sur les travaux menés en 2016 par le laboratoire en charge de la référence pour la Paratuberculose à la Journée Nationale de la Référence Professionnelle 2017 (23 novembre 2017, Paris). Organisateurs : Anses Niort/GDS France – Public : GDS, laboratoires d'analyses, producteurs de réactifs, représentants des vétérinaires et du Ministère de l'Agriculture, 120 participants

Autres travaux réalisés au sein du laboratoire

L'optimisation de la conduite des troupeaux et la maîtrise de la longévité des chèvres représentent un enjeu majeur pour la filière caprine tant d'un point de vue économique que sociétal. Pour garantir une plus grande longévité des chèvres en production et réduire ainsi le taux de réforme, un levier d'action encore peu exploré consiste à assurer le bien-être et la santé des chevrettes de renouvellement. Cependant la gestion de l'élevage précoce des chevrettes est rarement prise en compte. Pour répondre à cette problématique, le projet « Robustkid » a été lancé en 2015 par l'ANSES Niort et l'Anses Ploufragan, avec la collaboration de l'INRA, des Chambres d'Agriculture, du Contrôle Laitier et du Rexcap. Les objectifs sont de : (1) Caractériser la diversité de conduite des troupeaux et particulièrement l'élevage des chevrettes de renouvellement, et la gestion des primipares ; et (2) Identifier les principaux facteurs associés à la dégradation de la santé et du bien-être des chevrettes. Cette étude devrait permettre d'identifier des leviers d'actions précoces susceptibles d'améliorer le bien-être et la santé des chevrettes de renouvellement.

Pour cela, une enquête épidémiologique longitudinale menée depuis juillet 2015 dans 62 élevages caprins situés dans les principales régions de production françaises (Poitou-Charentes, Centre, Auvergne et Rhône Alpes) s'est achevée en mai 2017. Les élevages avaient été choisis pour représenter la diversité des systèmes de production : 26 élevages de grande taille (≥400 chèvres) en système zéro pâturage et 36 élevages de petite à moyenne taille (80 à 400 chèvres) pratiquant le pâturage (18 élevages) ou non (18 élevages). Ces visites ont générés une masse très importante de données dont l'analyse est en cours. Une première communication affichée a été présentée lors d'un congrès international qui s'est tenu aux Pays Bas en septembre 2017. Chaque éleveur participant à l'étude a reçu une version en français du poster. Un Copil de l'étude regroupant différents interlocuteurs professionnels a eu lieu en décembre 2017 afin de préciser les axes d'exploitation des données collectées. Les autres résultats sont attendus pour mi-2018 avec une proposition de communication lors du prochain colloque des 3R et la rédaction d'un premier article scientifique dont la soumission pour publication est prévue pour le second semestre 2018.

L'étude Robustkid est la première étude d'envergure menée sur le BEA en filière caprine en France. Elle a permis d'une part de sensibiliser les professionnels de cette filière à cette thématique et d'autre part de servir de base à la construction d'un nouveau projet (projet GOATWELL 2018 - 2020) intégrant de manière plus générale la maîtrise de la santé animale, la réduction des intrants et la nécessité de répondre aux attentes sociétales vis à vis de l'élevage des animaux de rente.

Communications dans le cadre de manifestations professionnelles dans le domaine du BEA

Coton Jenna, Dubois Elodie, Aubert Christophe, Mallet Christophe, Delval Eric, Vialard Jaquemine, Boissy Alain, Michel Virginie. “Health and welfare status of pregnant dairy goats according to the farming system in France”. Poster présenté au 7è International conference on the Assessment of Animal Welfare at Farm and Group Level - 5-8 septembre 2017 à Wageningen (Netherlands)

Actions de formation continue et initiale

Le laboratoire a réalisé en 2017, 5 formations continues de courte durée (0,5 à 1 journée) qui ont concerné au total 47 stagiaires, pour la très grande majorité éleveurs de chèvres, techniciens d’élevage et élèves de lycées agricoles ou de centres de formation professionnelle pour adultes (réalisation C. Paraud).

Par ailleurs, le laboratoire a reçu deux stagiaires en formation initiale, une stagiaire de 1ère année de DUT génie biologique de l’IUT de La Rochelle (15 jours auprès de la mission référence) et une stagiaire de l’université de Poitiers en master recherche et ingénierie en Biosanté (6 mois dans l’ unité de virologie)

- 31/03/2017 : Accueil de 3 BTS Anabiotec projet tutoré
- 05/05 : accueil au laboratoire des BTS Productions Animales 1ère année du lycée agricole de Melle : présentation sur les pathologies majeures des caprins et démonstration d’autopsie (18 élèves)
- 16/05 : accueil au laboratoire des BTS Productions Animales en apprentissage du lycée agricole des Sicaudières (Bressuire) : présentation sur le parasitisme des caprins et démonstration d’autopsie (8 élèves)
- 16/06 : Accueil au laboratoire des élèves en Certificat de Spécialisation caprin du lycée agricole de Melle : présentation sur les pathologies majeures des caprins et démonstration d’autopsie (7 élèves)
- 05/12 : Formation caprine du BTPL : Maladies métaboliques et nutritionnelles et démonstration d’autopsie (11 conseillers)

Les scientifiques du laboratoire tiennent à remercier la Région Nouvelle Aquitaine pour son soutien financier ainsi que tous les éleveurs participant aux différentes études, sans qui les travaux présentés dans ce compte rendu d’activités n’auraient pas pu être réalisés.

Contact

Anses
60, rue de Pied de Fond, CS 28440
79024 Niort Cédex
Tél : 05 49 79 61 28
https://www.anses.fr/fr/content/laboratoire-de-niort
Jaquemine Vialard : jaquemine.vialard@anses.fr
Carine Paraud : carine.paraud@anses.fr

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par l'**Anses** et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Mai 2018

Descriptif de l'état de santé et de bien-être des chèvres laitières gestantes selon le système d'élevage en France

Coton Jenna[1], Dubois Elodie[2], Aubert Christophe[2], Mallet Christophe[2], Delval Eric[2], Vialard Jaquemine[3], Boissy Alain[2], Michel Virginie[1]

[1]ANSES - Laboratoire de Ploufragan-Plouzané – Unité EBEAC - BP 53 – 22440 PLOUFRAGAN, France
[2]INRA – UMR 1213 Herbivores - Centre Auvergne-Rhône-Alpes, 63122 SAINT-GENES-CHAMPANELLE, France
[3]ANSES – Laboratoire de Niort - 60, rue de Pied de Fond, CS 28440 79024 NIORT Cedex, France

jenna.coton@anses.fr

AXE 1

Contexte & Objectifs

Le management des troupeaux et la robustesse des animaux sont deux principaux facteurs influençant les aspects économiques et sociaux des exploitations laitières caprines. La gestation est une période-clé pouvant avoir un impact sur la robustesse des chèvres. Au cours de cette période, des stress subi par les femelles gestantes peuvent altérer leur santé et leur bien-être ainsi que ceux de leur descendance. Peu de résultats d'étude terrain sont disponibles sur le sujet. Une enquête épidémiologique a été réalisée au cours de la période de gestation des chèvres (+/-15jours autour du tarissement) dans 62 exploitations française.
L'objectif était d'étudier l'état de santé et de bien-être des chèvres laitières en gestation dans les principaux systèmes d'élevage en France.

Material & Methods

- Enquête épidémiologique les exploitations laitières caprines situées dans les 4 principales régions de production française entre juillet 2015 et février 2016 (cf. fig.1).
- Tirage au sort des élevages en fonction de leur localisation géographique, de la taille du cheptel et de la pratique du pâturage.
- 3 systèmes d'élevage étudiés:
  - Grands Hors Sol: troupeau > à 400 chèvres et absence de pâturage (n=26 exploitations)
  - Moyens Hors Sol: troupeau < à 400 chèvres et absence de pâturage (n=18 exploitations)
  - Pâturant: troupeau < à 400 chèvres et pratique du pâturage (n=18 exploitations)
- Entretien avec les éleveurs: questionnaire sur le management et les conditions de logement.
- Mesures sur les animaux: évaluation du bien-être et de la santé basée sur le protocole AWIN®

Figure 1: Localisation des exploitations étudiées.

Results

	Grands Hors Sol	Moyens Hors Sol	Pâturants
Caractéristiques des systèmes d'élevages			
Taille du troupeau	591 chèvres (min : 400; max : 1500)	201 chèvres (min : 75; max : 360)	150 chèvres (min : 85; max : 250)
SAU (ha)	172ha (min : 58 ; max : 387)	100ha (min : 18; max : 269)	60ha (min 18; max : 150)
Races	Saanen : 11 troupeaux Alpine : 11 troupeaux Autres: 4 troupeaux	Saanen ; 5 troupeaux Alpine : 11 troupeaux Autres : 2 troupeaux	Saanen : 5 troupeaux Alpine : 10 troupeaux Autres : 3 troupeaux
Indicateurs de santé	Pourcentage de chèvres par critère par système d'élevage (écart-type)		
Pelage hirsute	3,12% ± 3,61 (a)	3,50% ±5,14 (a)	2,61% ±3,99 (a)
Signes de stress thermique (chaleur ou froid)	0,00% ±0,00 (a)	0,58% ±2,48 (a)	0,00% ±0,00 (a)
Boiterie sévère	0,77% ±0,87 (a)	0,13% ±0,20 (a)	0,10% ±0,14 (a)
Propreté anale	0,45% ±1,05 (a)	1,82% ±3,42 (a)	1,82% ±2,50 (a)
Ecoulement oculaire	0,08% ±0,39 (a)	0,39% ±0,91 (a)	0,50% ±1,15 (a)
Ecoulement nasal	0,23% ±0,65 (a)	0,00% ±0,00 (a)	0,33% ±0,97 (a)
Mamelle *Asymétrie*	11,09% ±7,05 (ab)	**16,72%*** ±12,35 (b)	**6,71%*** ±7,17 (a)
Nodules	**10,71%*** ±15,04 (b)	9,39% ±9,98 (ab)	**1,39%*** ±2,70 (a)
Lésions	1,50% ±1,89 (a)	3,72% ±5,07 (a)	3,17% ±4,71 (a)
Ebourgeonnage incomplet	0,90% ±1,22 (a)	1,35% ±1,55 (a)	0,72% ±1,11 (a)
Indicateurs de bien-être	Pourcentage de chèvres par critère par système d'élevage (écart-type)		
Individus exclus, prostrés	0,15% ±0,55 (a)	0,12% ±0,52 (a)	0,26% ±0,76 (a)
Latence du premier contact – Test à l'homme	16s ±31s (a)	21 s ±42s (a)	10 s ±7s (a)

** Différence significative (p<0,10)*
*** Notations effectuées +/-15jrs autour du tarissement et dépendant de la dernière date de parage ayant lieu généralement hors période de gestation*

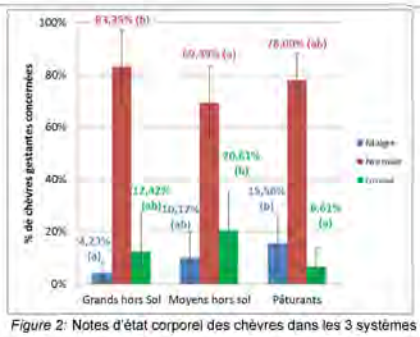

Figure 2: Notes d'état corporel des chèvres dans les 3 systèmes d'élevage.

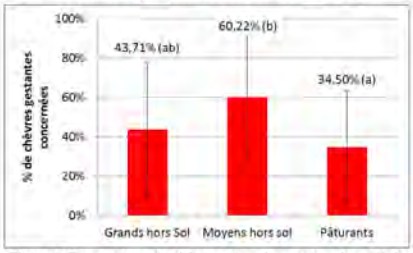

Figure 3: Pourcentage de chèvres avec des onglons longs** dans les 3 systèmes d'élevage.

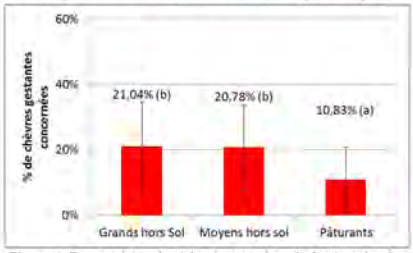

Figure 4: Pourcentage de chèvres avec des abcès dans les 3 systèmes d'élevage.

Conclusion

D'après ces analyses, l'état de santé des chèvres gestantes varie en fonction du système d'élevage, contrairement à leur état de bien-être :
- Grands Hors Sol: Notes d'état corporel homogènes (plus de chèvres normales et moins de chèvres maigres), d'abcès & nodules sur la mamelle fréquents.
- Moyens Hors Sol: Notes d'état corporel hétérogènes (moins de chèvres normales et plus de chèvres grasses), abcès, onglons trop longs & mamelles asymétriques fréquents
- Pâturants: Moins d'abcès et d'onglons trop long, et meilleure mamelle

L'état de santé des chèvres gestantes semble moins optimal dans le système d'élevage "Moyen Hors sol". En revanche, aucune différence n'a été observée en terme de bien-être entre les systèmes d'élevage. Ces résultats donnent une première vue d'ensemble de l'état de santé et de bien-être des chèvres gestantes dans les exploitations laitières françaises. Ces premières conclusions vont être mises en relation avec les données collectées sur leur descendance pour évaluer de manière globale l'impact des conditions de logement et de management sur le développement de la santé et du bien-être des animaux de renouvellement.

Partenaires :

Financeurs :

7th International Conference on the Assessment of Animal Welfare at Farm and Group Level, 5-8 Septembre 2017, De ReeHorst – Ede, The Netherlands

Recherche des mycoplasmes sur le lait de tank (MYCAPTANK), des pistes exploitables pour détecter les cheptels infectés et sécuriser les échanges

Les mycoplasmoses sont des affections fréquentes en élevage caprin, se traduisant principalement par des symptômes respiratoires, mammaires, articulaires, touchant aussi bien les adultes que les jeunes. Introduites généralement par des achats, leurs conséquences économiques pour les élevages atteints sont généralement lourdes et les moyens de lutte limités. En l'absence de test individuel fiable et économiquement acceptable, le recours à l'analyse de lait de tank peut constituer une alternative intéressante pour sécuriser les échanges en permettant de repérer l'infection mycoplasmique dans un troupeau, même en l'absence de signe clinique.

Pour évaluer la fiabilité de cette approche, une étude (MYCAPTANK) a été conduite dans 20 cheptels des bassins de production picto-vendéen et rhône-alpin. Ces élevages, pâturants ou hors sol, de taille variable (140 à 1300 chèvres en lactation) avaient tous connu un épisode clinique de mycoplasmose plus ou moins récent et présentaient tous un résultat positif sur lait de tank au démarrage de l'étude. Ils ont fait l'objet d'un suivi mensuel pendant deux ans, avec analyse du lait de tank par PCR et collecte d'informations sur la conduite d'élevage et sur les évènements sanitaires. Dans 80% des élevages, l'excrétion de mycoplasmes dans le lait de tank apparait intermittente (cf. tableau 1), sans qu'aucune corrélation n'ait pu être mise en évidence avec des évènements particuliers ou avec l'espèce de mycoplasme présente dans l'élevage. Il n'a pas non plus été noté de lien entre la variation mensuelle de l'excrétion et celle des concentrations cellulaires du lait.

Compte tenu de ces résultats, il apparaît qu'une analyse ponctuelle du lait de tank n'est pas suffisante pour détecter l'infection mycoplasmique d'un cheptel et que la fréquence optimale des analyses diffère selon la zone d'élevage (cf. tableau 2). Les différences observées sont probablement à mettre en lien avec les caractéristiques des cheptels (taille, nombre d'animaux en lactation tout au long de l'année, pratique de la longue lactation). Bien qu'il n'ait pas été identifié de périodes plus favorables à la recherche du portage mycoplasmique sur l'échantillon de cheptels considéré, il peut être intéressant, de prévoir la réalisation d'un des tests au moment du pic de lactation du troupeau. L'analyse peut être effectuée sur lait frais, sur lait congelé ou encore sur une carte FTA Elute1. Ce support, sorte de papier buvard, imbibé de lait et séché à l'air ambiant, présente le grand avantage de pouvoir être expédié dans une simple enveloppe mais son analyse, pour obtenir un résultat fiable, doit être impérativement réalisée dans un laboratoire disposant de la technologie adaptée à son traitement. Les modalités de dépôt sur la carte FTA en conditions d'élevage doivent encore être validées.

Les résultats obtenus dans cette étude Mycaptank sont à prendre avec prudence compte tenu du nombre de cheptels suivis mais ouvrent des perspectives intéressantes, notamment pour la sécurisation des échanges.

Les auteurs remercient les éleveurs qui ont collaboré à cette étude ainsi que la Région Nouvelle Aquitaine, le PEP Caprin Rhône-Alpes, GDS Rhône-Alpes et Agrial (26) pour leur soutien financier

Tableau 1 : Résultats mensuels des analyses PCR (suivi 2 ans)

	Elevage	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13	P14	P15	P16	P17	P18	P19	P20	P21	P22	P23	P24
Mélange	DE1	N	N	N	N	N	N	N	P	N	N	N	N	N	N	N	N	P	N	P	N	N	N	N	N
	DE2	N	N	N	N	N	N	N				N	P	N	N	N	N	N	N	N				N	N
	DE3	P	N	N	N	N	N	N	N	N	P	P	P	P	P	P	P	P	N	P	P	P	P	P	P
	DE4	N	P	P	P			N	P	P	P		P	P	P	P			P	P	P	P	P	P	P
	DE5	P	P	P	P	N			N	N	P	N	N	N	N		N	N	N	N	N	N	N	N	N
	DE6	P	P	P	P		N	P	P		P	P	P		P	P				N	N	N	N	N	N
	DE7	N	N	P	P	P	P	N	P	N	P	N	N	N	N	P	P	P	P	P	P	N	N	N	N
	DE8	P	N	P	P	N	N	P	P	P	P	P	P	N	P	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
	DE9	N	P	P	P	N	N	N			N	N	N	N	N	N	N	N	N	N			N	P	N
	RE1	N	N	N	N	N	N	N			N	N	N	N	N	N	N	N	N	N				N	N
Mélange PCR	E1	P	N	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	N	P	P	N	N	N
	E3	P	P	P	P	P	N	P	P	N	P	P	N	P	P	P	N	N	P	N	N	P	N	N	P
	E5	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	N*	P	P	P	P	P	P	P
	E6	P	N	N	N	N	N	N	N	N	N	P	P	P	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
	E7	P	P	N	N	N	N	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	E8	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	N	P	P	P	P	N	P	P
	E9	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
	E10	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	N	P	P	P	P	P	P	P	P
	E11	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
	E12	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	N	P	P	N	P	P

Non réalisé — Tarissement — * lot de chevrettes

Tableau 2 : Pourcentage de cheptels infectés non détectés en fonction du nombre annuel de prélèvements et de la région d'appartenance des troupeaux (simulation à partir des données collectées)

Rythme de prélèvement	Bassin Rhône-alpin	Bassin Picto-vendéen
Bimestriel	17.7 %	0.8%
Trimestriel	20%	1.5 %
Semestriel	32 %	6.2%

AXE 1

UMR Mycoplasmoses des Ruminants (Anses Lyon-VetAgro Sup)* – Anses Niort** - LASAT***

E. Gay*, D. Le Grand*, C. Maingourd***, F. Tardy*, M. Treilles**, J. Vialard**

AXE 1

Evaluation d'un protocole de suivi sanitaire des mycoplasmoses caprines par recherche systématique dans les laits de tank (MYCAPTANK)

Avec le soutien financier de

ValSud-ValCrest (EURIAL)

Contact

Anses
60, rue de Pied de Fond, CS 28440
79024 Niort Cédex
Tél : 05 49 79 61 28
https://www.anses.fr/fr/content/laboratoire-de-niort

Jaquemine Vialard : jaquemine.vialard@anses.fr
Carine Paraud : carine.paraud@anses.fr

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par l'**Anses** et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Mai 2018

Herpèsviroses caprines

Activités de R&D 2017

Introduction

Les avortements, et plus particulièrement les avortements répétés, comptent parmi les troubles de santé les plus fréquents et les plus pénalisants en termes économiques dans les exploitations de ruminants. De nombreuses infections virales sont responsables d'avortement chez les ruminants. Dans les régions tempérées, il s'agit principalement d'infections à herpèsvirus et pestivirus.

La connaissance de la situation épidémiologique en matière d'infection à herpèsvirus chez les caprins en France repose sur des données relativement récentes. Une étude publiée en 2016 a révélé pour la première fois une circulation d'herpèsvirus dans plusieurs départements du Sud du pays, avec des taux de séroprévalence inter-cheptels pouvant atteindre 46% et une séroprévalence individuelle globale de 32% (Suavet, 2016).

La chèvre est l'hôte naturel de l'herpèsvirus caprin 1 (CpHV1). Elle est également naturellement sensible à l'herpèsvirus bovin 1 (BoHV1), responsable de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR), une maladie à fort impact économique faisant l'objet d'un programme national d'éradication. Ces deux virus sont étroitement apparentés sur le plan génétique et antigénique, partagent les mêmes propriétés biologiques, et induisent des manifestations cliniques très similaires. Il est donc relativement difficile d'évaluer l'importance épidémiologique et sanitaire des infections croisées. En Région Nouvelle-Aquitaine, première région caprine de France, la survenue de transmissions interspécifiques est favorisée par une proportion importante de cheptels mixtes caprin-bovin, 40% des exploitations caprines possédant également des bovins.

Objectifs

Les objectifs du projet consistaient à fournir de plus amples connaissances sur les infections herpétiques chez les caprins et d'identifier des marqueurs biologiques permettant de différencier les infections CpHV1 et BoHV1. A cette fin, une analyse comparative de paramètres cliniques, virologiques et sérologiques a été réalisée chez des chèvres non gestantes (n=6) ou à 90 jours de gestation (n=12), infectées expérimentalement par voie intranasale avec des doses infectieuses identiques des souches virales de référence BoHV1 et CpHV1.

Résultats

Sur le plan clinique, tous les animaux infectés par CpHV1 ont présenté un pic d'hyperthermie à 5 jours post-infection (dpi), associé à une rhinite d'intensité variable selon les animaux. Des avortements ont été constatés chez 5 des 6 chèvres gestantes. L'infection par BoHV1 est restée subclinique sur toute la période d'observation (56 dpi).

Sur le plan virologique, une excrétion virale continue caractérisée par un pic à 4-6 dpi suivi d'une décroissance progressive a été détectée dans les sécrétions nasales chez 100% des animaux infectés par CpHV1. L'excrétion de BoHV1 dans les sécrétions nasales est discontinue et beaucoup plus discrète que celle de CpHV1. Elle se limite au point d'inoculation alors que le CpHV1 est détecté par intermittence dans les sécrétions vaginales de tous les animaux, avec un pic de sécrétion précédant l'avortement.

Sur le plan sérologique, l'activité neutralisante est corrélée à l'intensité de l'excrétion virale, la production d'anticorps neutralisants étant plus précoce et plus intense chez les chèvres infectées par CpHV1. La fenêtre de séroconversion contre la glycoprotéine conservée gB est comparable entre l'infection par CpHV1 (8 à 17 dpi) et celle par BoHV1 (10 à 19 dpi). En revanche, les résultats des tests ELISA IBR gE varient selon le kit et le type d'infection. Tous les animaux infectés par CpHV1 sont positifs à 2 tests et négatifs avec le troisième. Sur les 9 animaux infectés par BoHV1, seulement 5 sont positifs, dont 3 positifs à un seul kit.

Conclusions

Nos données confirment la susceptibilité naturelle des caprins à l'infection par le BoHV1 tout en soulignant l'adaptation des herpèsvirus chez leur hôte naturel. Elles montrent notamment que le BoHV1 présente chez la chèvre un pouvoir de virulence et de propagation plus limité que son homologue caprin. Ces résultats indiquent d'une part que le BoHV1 ne constitue pas un danger sanitaire pour les caprins et, d'autre part, que la chèvre n'est pas un réservoir de BoHV1 susceptible d'impacter le plan de lutte contre l'IBR. Cette étude pointe par ailleurs l'incapacité de l'ensemble des kits sérologiques à différencier les infections BoHV1 et CpHV1, et par voie de conséquence, l'importance du choix des outils utilisés pour évaluer la situation épidémiologique et préciser la nature des souches virales qui circulent chez les petits ruminants.

Référence bibliographique

Suavet F., J.L. Champion, L. Bartolini, M. Bernou, J.P. Alzieu, R. Brugidou, S. Darnatigues, G. Reynaud, C. Perrin, G. Adam, R. Thiéry, V. Duquesne. First Description of Infection of Caprine Herpesvirus 1 (CpHV-1) in Goats in Mainland France. Pathogens. 2016. doi: 10.3390/pathogens5010017.

Valorisation scientifique

Valas S., B. Croisé, I. Bremaud, S. Stourm, E. Dubois, J. Vialard. (2018) Transmission interspécifique de l'herpèsvirus bovin de type 1 et conséquence diagnostique. XXèmes Journées Francophones de Virologie, 22-23 Mars 2018, Paris, France.

Kouokam G., B. Croisé, I. Bremaud, S. Stourm, S. Valas. (2018) Comparative analysis of bovine and caprine herpesvirus 1 infections in goats. 11th International Congress for Veterinary Virology, 27-30 Août 2018, Vienne, Autriche.

Contact

Anses
60, rue de Pied de Fond, CS 28440
79024 Niort Cédex
Tél : 05 49 79 61 28
https://www.anses.fr/fr/content/laboratoire-de-niort

Stephen Valas: stephen.valas@anses.fr

AXE 1

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par l'**Anses** et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Mai 2018

BILAN OMACAP 2017
Observatoire des maladies caprines et amélioration sanitaire des troupeaux caprins

L'OMACAP assure une surveillance épidémiologique visant à identifier les maladies caprines prioritaires par leur impact actuel ou potentiel sur la filière caprine, de façon à promouvoir la mise en œuvre d'actions contre ces maladies.
En complément, l'OMACAP porte des enquêtes et contribue activement aux actions des partenaires dans le domaine de la recherche, de la lutte ou du transfert, et permet ainsi de répondre de façon opérationnelle aux besoins des éleveurs caprins.
Le programme OMACAP est animé par GDS Poitou-Charentes, porté par le BRILAC dans le cadre du cluster REXCAP et financé par l'ANICAP et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Epidémiosurveillance

L'animation du dispositif de surveillance global a permis en 2017 de collecter 46 bilans sanitaires en Poitou-Charentes. Le dispositif est actuellement géré de façon autonome en Bretagne et les résultats seront intégrés en 2018 au bilan bisannuel des dominantes sanitaires de l'OMACAP.
Une enquête a été construite pour évaluer en 2018 la pertinence d'un indicateur sanitaire valorisant les mortalités enregistrées au niveau des centres d'équarrissage dans l'objectif de faire un suivi annuel, voire un suivi en temps réel pour alerter sur l'émergence d'un phénomène sanitaire. Au niveau individuel, cette démarche doit permettre aux éleveurs de cibler les actions prioritaires permettant de maîtriser le taux de mortalité des adultes au sein de leur élevage.

Paratuberculose

Enquête en abattoir
La méthode d'observation des viscères pour le dépistage de la paratuberculose a été élaborée à partir d'un protocole utilisé en Australie pour les ovins, en tenant compte des spécificités de l'espèce caprine et du fonctionnement des

abattoirs participants à l'enquête. Des analyses en laboratoire ont permis de confirmer la fiabilité de cette méthode, bien que les caprins présentant des stades précoces de l'infection ne soient pas détectés. Lors des 8 journées d'observation dans 2 abattoirs, 1057 caprins provenant de 312 élevages et 29 départements ont pu être observés. 22% des caprins présentaient des lésions macroscopiques, ce qui confirme l'importance de cette maladie pour la filière caprine.
Aucune influence de la région d'origine n'a pu être mise en évidence, mais certaines régions n'étaient représentées que par un faible nombre d'élevages. Le poids de carcasse enregistré et la note de réserve graisseuse intestinale attribuée lors de l'observation étaient corrélées avec le risque de présenter des lésions.
Les abattoirs représentent un moyen économique et fiable pour évaluer la prévalence de la paratuberculose à l'échelle d'une région et ainsi mesurer l'efficacité des plans de lutte entrepris. L'interprétation de ce dépistage à l'échelle des troupeaux nécessite d'organiser le ramassage des caprins dans cette perspective, en assurant la représentation d'un minimum de 5 à 10 animaux par élevage et en disposant des informations sur leur historique (symptômes, vaccination).

Etude de l'efficacité vaccinale
Les résultats de l'enquête menée en 2017 sur l'efficacité du vaccin Gudair® ont été communiqués aux vétérinaires lors du congrès JNGTV à Reims. La mise à disposition de l'ENVT des échantillons prélevés et données collectées pour cette enquête a permis de développer des méthodes d'analyses sur mélanges de fèces de caprins (article soumis).

Plan de lutte
Le plan paratuberculose PC a été communiqué à différents GDS (Ile de France, Auvergne, 71, 38, 42, 64, 12, 02). Une version simplifiée a été élaborée pour faciliter sa mise en œuvre. En l'absence de réunion en 2017 du GT3 de la coordination nationale Paratuberculose, consacré aux petits ruminants, ce plan n'a pas encore été officiellement validé et communiqué à l'ensemble des acteurs via GDS France.

Sécurisation des achats de caprins

Un guide de bonnes pratiques lors d'achats de caprins a été rédigé avec les membres de la commission sanitaire caprine Grand-Ouest.
Ce document est composé d'un questionnaire de 2 pages permettant à l'acheteur :

- d'évaluer les motivations de l'achat envisagé, le type d'animaux recherchés et les risques sanitaires associés, ceci afin d'identifier d'éventuelles alternatives aux achats
- d'évaluer sa situation sanitaire de façon à préciser les attentes vis-à-vis du troupeau vendeur
- d'évaluer la situation du ou des troupeaux vendeurs et des animaux destinés à la vente
- de définir les mesures sanitaires devant être mises en place (vaccination…)

Un vade-mecum permet ensuite d'apporter les notions techniques permettant de renseigner ce questionnaire et d'interpréter les résultats en développant l'intérêt de l'examen clinique des caprins et des examens complémentaires potentiels de façon générale, puis les modalités de gestion spécifiques de 5 maladies jugées prioritaires.

Ce guide servira de base à la construction d'un guide pour les petits ruminants élaboré dans le cadre d'un GT animé par GDS France (2 réunions en 2017).
La diffusion de ces informations aux différents acteurs impliqués dans les achats

(vétérinaires et autres conseillers, fournisseurs, laiteries, …) a été entreprises par différentes interventions (journée UMT-SPR et OMACAP à Paris, comité coordination UMT-SPR à Toulouse, journée installation dans les Deux-Sèvres) et par des articles et par des échanges avec les vétérinaires et GDS sollicitant l'OMACAP (GDS 04, 37, 71, Corse…).

Un ensemble de dispositifs doit être mis en place pour faciliter la mise en œuvre de ces recommandations, notamment pour apporter des qualifications sanitaires aux élevages volontaires, mais aussi pour former et sensibiliser les différents acteurs.
La construction d'un dispositif de qualification ciblant les mycoplasmoses a notamment été entreprise avec le GDS79, en organisant une première étape de dépistage consolidé sur l'ensemble des 500 élevages du département qui sera menée en 2018.

L'OMACAP a par ailleurs apporté un appui à GDS France dans le cadre de sa commission Petits-Ruminants pour organiser la reprise de l'animation de la qualification CAEV par les GDS en établissant un référentiel et en évaluant les besoins de référence analytique (contrôle des kits utilisés en routine, analyses de confirmation, essais inter-laboratoires…).

Un travail prospectif sur de nouvelles maladies a été entrepris, notamment pour suivre un élevage nouvellement infecté par le microcoque de Morel, germe responsable d'épidémie d'abcès particulièrement graves, et dans le même temps évaluer l'efficacité d'un vaccin.
Des échanges ont également été établis avec l'INRA UMR-754 sur les tumeurs nasales enzootiques pour envisager le suivi d'élevages infectés par des formes hyper-pathogènes et développer des outils de dépistage opérationnels.

Maîtrise de l'usage des antibiotiques

L'OMACAP a apporté un appui aux programmes de recherche, de développement et transfert visant à réduire l'usage des antibiotiques :

- chez les chevrettes de renouvellement : collaboration dans le cadre du programme ECO-ANTIBIO porté par l'UMT-SPR (échéance fin 2018)
- chez les chevreaux de boucherie : appui à Interbev pour l'élaboration d'une charte de bonns pratiques d'élevage des chevreaux de boucherie
- à l'échelle des troupeaux : participation au comité scientifique d'ARPANT (association régionale pour la prévention des antibiorésistances regroupant LASAT, GDS et GTV Poitou-Charentes) pour développer des outils de dépistage des antibiorésistances (recherche de bactéries multi-résistantes) et développer des outils innovants de formation.

L'OMACAP a notamment participé à la sensibilisation des techniciens caprins à cette problématique lors des Journées Techniques Caprines (JTC) à Najac.

Trois formations sur les aspects sanitaires de l'élevage des chevrettes ont été données auprès de techniciens (commission petits-ruminants GDS France) et d'éleveurs avec GDS49 et TCEL37.
La problématique des chevreaux de boucherie a été exposée et discutée avec les vétérinaires ayant participé à la journée caprine des GTV à Niort.
La rédaction par l'OMACAP des parties sanitaires d'un ouvrage sur l'élevage des chevrettes, pilotée par le GAC (groupe d'alimentation caprine), a été poursuivie en 2017 et permettra de regrouper l'ensemble des recommandations pour maîtriser la santé des chevrettes tout en limitant le recours aux antibiotiques (échéance novembre 2018).

Autres communications

Le portail est actuellement consultable depuis un smartphone et son contenu a été enrichi http://sante-chevres.fr/

Des formations générales aux éleveurs et à leurs conseillers ont été assurées :

- introduction de la semaine caprine à l'école vétérinaire ONIRIS;
- formations des techniciens (en Maine et Loire et dans les Deux-Sèvres) aux points sanitaires du code mutuel caprin, notamment l'actualité réglementaire;
- co-animation de l'atelier sanitaire de la journée Cap'Vert à Lusignan, l'objectif étant notamment d'alerter sur les problématiques nutritionnelles.

Coordination

- Le comité de suivi OMACAP s'est réuni en février pour faire le bilan de 2016 et valider le programme détaillé 2017 et en octobre pour définir le programme 2018.
- La commission sanitaire caprine Grand-Ouest s'est réunie 2 fois pour finaliser le guide des achats et proposer des dispositifs pouvant faciliter la mise en œuvre des recommandations.
- Les différents groupes de travail nationaux intégrant l'OMACAP ont permis de coordonner les travaux de l'OMACAP et ceux des autres structures (cf. parties précédentes).
- La 3ème journée sanitaire caprine UMT-SPR et OMACAP à Paris a permis d'exposer aux gestionnaires de la santé des chèvres les résultats récents de l'OMACAP et d'identifier les besoins de développement avec les bénéficiaires et les principaux acteurs de la recherche, en ciblant cette année le domaine de la génétique.

Contact

OMACAP - GDS
Maison de l'agriculture
Les Ruralies, CS 80004
79231 Prahecq CEDEX

http://sante-chevres.fr/

Ehrhardt Nicolas : nicolas.ehrhardt.frgds-pc@reseaugds.com

AXE 1

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par le **OMACAP**, et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Mai 2018

Dépistage de la paratuberculose caprine en abattoir : méthode d'observation et prévalence lésionnelle apparente

Des observations en abattoir ont été réalisées pour évaluer la fréquence des lésions dues à la paratuberculose caprine et évaluer ainsi indirectement l'importance de la maladie à l'échelle d'un territoire.

Contexte

« Une maladie fréquente mais sous-diagnostiquée »

La paratuberculose est présente dans 76% des élevages caprins en Poitou-Charentes d'après une enquête récente de l'Anses, mais elle n'est jugée pénalisante que pour 20% des élevages d'après les vétérinaires participant à l'OMACAP. Un plan de lutte est proposé aux éleveurs pour réaliser un audit vétérinaire visant à mesurer l'impact de la paratuberculose dans leur troupeau et à mettre en place des mesures de lutte adaptées, notamment la vaccination quand elle est justifiée. Cependant, la maladie reste souvent sous-diagnostiquée en élevage en raison d'une symptomatologie peu spécifique (baisse de production, amaigrissement, et parfois diarrhée en fin d'évolution).

Elaboration d'une méthode d'observation en abattoir

« Des abattoirs potentiellement intéressants pour le dépistage de la paratuberculose »

L'abattoir représente un site potentiellement très intéressant, sur les plans techniques et financiers, pour explorer les causes de réforme car il regroupe des animaux d'origines variées et permet de rechercher des lésions d'organes internes, en l'occurrence des intestins pour la paratuberculose. Cependant, la paratuberculose pouvant également se traduire par de la mortalité, l'abattoir ne donne qu'une représentation partielle de l'impact de cette maladie.

Une méthode d'observation des viscères a été construite sur la base de méthodes utilisées en routine pour le dépistage de la paratuberculose ovine dans les abattoirs australiens, avec toutefois certaines adaptations liées aux spécificités lésionnelles de l'espèce caprine et aux contraintes liées au fonctionnement des abattoirs ayant participé à l'étude. La méthode repose ainsi essentiellement sur l'observation et la coupe des ganglions lymphatiques jouxtant les intestins. Seuls les caprins portant des lésions spécifiques et traduisant un stade avancé de la paratuberculose étaient considérés positifs. Environ la moitié des échantillons lésionnels a été confirmée par bactérioscopie (coloration de Ziehl-Neelsen). L'histologie était privilégiée pour les lésions précoces ou atypiques, pour lesquelles la bactérioscopie n'est pas suffisamment sensible. La PCR, méthode la plus sensible, n'a pas été utilisée dans le cadre de cette enquête car les risques de contamination inter-échantillons ne pouvaient pas être maîtrisés lors du stockage des intestins.

L'identification des blocs intestinaux par un tip-tag sur la chaîne d'abattage était nécessaire pour connaître les caractéristiques des caprins correspondants (origine, âge…) et pouvoir rechercher les lésions de façon approfondie (entre 30 secondes et 3 minutes) à l'écart de la chaîne.
En une journée d'observation, il a ainsi été possible d'observer jusqu'à 200 caprins provenant de 70 élevages différents. Au total, 1057 caprins, provenant de 312 élevages et 29 départements ont été observés en 8 journées d'intervention dans 2 abattoirs spécialisés en petits ruminants de réforme.

Résultats des observations

« Des lésions très évocatrices de paratuberculose sur 22% des caprins »

Les observations ont permis de mettre en évidence des lésions très évocatrices de paratuberculose sur une proportion élevée des caprins observés.
En revanche, la proportion d'élevages infectés n'a pas pu être estimée à partir de cette étude en raison d'un faible nombre d'animaux représentés par élevage le plus souvent (3,4 caprins en moyenne). De même, le nombre d'animaux par région était insuffisant pour mettre en évidence d'éventuelles différences de prévalence entre régions.

« Une méthode fiable pour identifier les stades avancés de l'infection »

Les analyses de laboratoire (histologie ou bactérioscopie) portant sur des lésions fortement évocatrices de paratuberculose ont permis de confirmer les suspicions dans quasiment tous les cas. Il n'est cependant pas possible de savoir si la paratuberculose était directement à l'origine de la réforme des caprins concernés.
Par ailleurs, les résultats d'analyses étaient le plus souvent négatifs pour les lésions jugées « douteuses » car atypiques ou compatibles avec des formes précoces de paratuberculose. Ces dernières, présentes sur environ 20% des caprins, pouvaient également être la conséquence d'autres infections chroniques intestinales, et dans tous les cas la paratuberculose était probablement sans lien avec le choix de réforme des caprins concernés.

Perspectives

« Un outil efficace pour évaluer l'impact de la paratuberculose au sein d'une région »

❖ *Évaluer la prévalence apparente régionale*

L'enquête a permis de montrer sur un large échantillon que 22% des caprins réformés l'ont été en lien plus ou moins direct avec la paratuberculose. Sans prendre en compte les mortalités associées à cette maladie, ce constat justifie pleinement de lutter collectivement contre la paratuberculose.

La reconduction d'enquêtes à intervalle régulier sur un échantillon représentatif pourrait ainsi permettre de suivre cette prévalence. Certains biais doivent cependant être pris en compte (élevages ciblés, période d'observation, évolution des critères de réforme et de saisie, …).

Le nombre de caprins par élevage (3,4 caprins en moyenne) était probablement insuffisant pour détecter la paratuberculose dans certains élevages infectés, mais malgré cette limite, l'infection a pu être détectée dans 44% des 312 élevages de l'échantillon. Parmi les 65 élevages représentés par au moins 5 caprins (9,4 caprins en moyenne), 75% avaient au moins un caprin positif, ce qui correspond à la prévalence estimée lors d'une enquête sérologique réalisée dans 93 élevages du Poitou-Charentes et portant sur environ 100 caprins choisis au hasard par élevage. Le taux de détection élevé permis par le dépistage en abattoir peut s'expliquer par le fait que les animaux réformés sont les plus susceptibles de présenter des lésions macroscopiques, et que l'observation macroscopique des intestins présente une bonne sensibilité pour détecter l'infection.

« Une méthode à adapter en fonction des objectifs du dépistage »

Les modalités de dépistage (échantillon ciblé et méthode d'inspection) étaient jugées satisfaisantes pour répondre aux objectifs de l'enquête, mais elles devraient être adaptées pour confirmer les résultats négatifs, ou du moins les rendre interprétables par les éleveurs concernés.
Les résultats positifs sont eux jugés fiables, la méthode ne ciblant que les stades lésionnels avancés et les inspecteurs étant expérimentés. Par précaution, la restitution d'un résultat positif aux éleveurs nécessiterait de confirmer en laboratoire au moins un échantillon lésionnel par élevage.

❖ *Organiser le dépistage avec négociants et éleveurs*

L'observation macroscopique est suffisamment sensible pour confirmer ou infirmer les suspicions cliniques des éleveurs. L'interprétation des résultats n'est pertinente que si les éleveurs sont informés au préalable de la réalisation d'un dépistage, de façon à ce qu'ils puissent :

- regrouper un minimum de caprins pour la ou les journées d'inspection,
- évaluer le motif de réforme et le statut vaccinal de chaque caprin observé.

Le coût d'intervention d'un opérateur pour réaliser ce dépistage en abattoir pourrait être maîtrisé en regroupant les élevages volontaires, ce qui nécessite de résoudre des contraintes logistiques pour les négociants et abatteurs. Par ailleurs, il faut prendre en compte le coût des analyses en laboratoire et la nécessité d'assurer la traçabilité des viscères et la gestion des données pour chaque individu.

La réalisation de prise de sang en élevage en vue d'analyses sérologiques reste efficace, et dans certains cas plus adaptée, pour confirmer les suspicions cliniques.

❖ *Optimiser la capacité de détection*

La capacité de détection des élevages infectés peut être améliorée en adaptant le nombre d'animaux inspectés et le type de prélèvements analysés :

- L'inspection d'un grand nombre d'animaux est nécessaire pour détecter l'infection dans les élevages où la prévalence d'infection est faible.
- En l'absence de lésions macroscopiques évidentes, il peut être utile d'analyser les lésions plus subtiles ou atypiques, voire les segments intestinaux non lésionnels mais susceptibles de révéler une infection très précoce (notamment la valvule iléo-caecale).

En Australie, le dépistage de la paratuberculose ovine repose en partie sur l'observation d'une majorité des carcasses directement sur la chaîne d'abattage (en moyenne 300 par élevage), puis par la confirmation des lésions par histologie. Ce dépistage est jugé très efficace pour des élevages fortement ou modérément infectés, et probablement également intéressant pour des prévalences faibles. Le dépistage basé sur l'analyse par culture sur mélanges de frottis d'intestins de 10 ovins par lot n'est en revanche pas considéré pertinent car plus cher et moins sensible que les observations.

En Norvège, l'efficacité d'un plan d'éradication de la paratuberculose caprine, basé sur une vaccination obligatoire, a été suivie par l'analyse par histologie d'un ensemble d'organes prélevés sur tous les caprins abattus au cours du programme.

En l'absence d'objectifs nationaux ambitieux, les contraintes, notamment budgétaires, imposées par ce type de dispositifs ne permettent pas d'envisager leur mise en place à court terme en France.

L'évaluation des statuts des élevages volontaires pourrait en revanche être améliorée par le développement et la validation de méthodes de dépistage sur mélanges de fèces ou de laits et la mise en place de dispositifs harmonisés.

Contact

OMACAP - GDS
Maison de l'agriculture
Les Ruralies, CS 80004
79231 Prahecq CEDEX

http://sante-chevres.fr/

Ehrhardt Nicolas : nicolas.ehrhardt.frgds-pc@reseaugds.com

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par le **OMACAP**, et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

AXE 1

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Mai 2018

Vous souhaitez acheter des caprins

Afin de limiter les risques sanitaires pour votre troupeau et pour le lot d'animaux achetés, un ensemble de précautions doivent être prises.

L'appui de votre vétérinaire et d'un conseiller GDS sera nécessaire pour évaluer les situations sanitaires (choix des analyses et interprétation des résultats) et élaborer les recommandations spécifiques à chaque situation (vaccination…).

Recommandations générales :

➔ Se fournir auprès d'un seul élevage

➔ Privilégier des animaux jeunes (< 1 mois)

➔ Evaluer la situation sanitaire du vendeur et celle de votre élevage
- Documents d'élevage (bilan sanitaire, attestations…)
- Examen clinique du troupeau et des animaux à vendre
- Analyses de laboratoire complémentaires

➔ Définir les mesures à mettre en place
- Renoncer à l'achat si les risques sont jugés trop importants
- Vacciner / Traiter : fièvre Q, parasites, etc.
- Quarantaine

Pour plus d'informations :

Contacter votre vétérinaire et votre GDS

Site web : http://sante-chevres.fr/

E-mail : contact@omacap.fr

DDCSPP79

Quels sont les risques associés à l'achat d'animaux ?

Tout élevage est porteur d'un microbisme propre, incluant des germes pathogènes, voire résistants aux antiparasitaires ou aux antibiotiques. Le plus souvent, les maladies ne s'expriment que tardivement et sous l'effet de certains facteurs (stress, alimentation, conditions de traite…).

Ainsi, un achat va exposer votre troupeau à un nouveau microbisme et potentiellement créer les conditions pour qu'il s'exprime. De même les animaux achetés vont être exposés au microbisme de votre troupeau et à de nouvelles conditions d'élevage. Les épisodes cliniques touchant les animaux introduits ou le troupeau peuvent aussi bien être dus au microbisme du troupeau acheteur qu'à celui du vendeur.

Existe-t-il des alternatives aux achats ?

L'insémination animale peut répondre aux besoins de renouvellement ou d'amélioration génétique, notamment pour produire ses futurs boucs de saillie et ce pour un coût généralement inférieur à l'achat de reproducteurs, et surtout avec la garantie de ne pas introduire de maladies. Cette solution est encore trop peu utilisée.

Quels types d'animaux et quels élevages fournisseurs privilégier ?

Il est fortement recommandé d'introduire des animaux **jeunes** (< 1 mois) pour limiter leur exposition chez le naisseur et faciliter leur adaptation au nouvel élevage.

Le nombre d'élevages fournisseurs doit être limité au maximum, **une seule origine** étant à privilégier.

La liste des élevages **officiellement indemnes CAEV** peut être fournie par les DD(CS)PP. C'est la seule maladie bénéficiant d'un statut fiable.

Les GDS peuvent attribuer des « statuts » confirmant l'absence de certaines maladies, après **plusieurs séries d'analyses**, sans pour autant garantir leur absence. L'objectif n'est pas de rechercher un élevage fournisseur indemne de toutes les maladies, mais plutôt de pouvoir connaître et maîtriser le microbisme introduit et de protéger les animaux introduits des maladies présentes dans votre élevage. La connaissance de la situation sanitaire de votre troupeau est donc essentielle.

Comment dépister une maladie ?

L'observation du troupeau vendeur et du lot vendu sont indispensables, mais le plus souvent insuffisants pour détecter certaines infections.

La valeur de résultats d'analyses négatifs dépend du type d'analyses réalisé (sérologie, PCR, culture…) et de l'échantillon prélevé (nombre d'animaux, âge et stade physiologique et conservation)

Ex : avec 10 animaux, une maladie détectable chez 10% des caprins ne sera pas détectée dans 1/3 des cas

Rq : Les **mélanges** (laits, fèces) permettent de faciliter les prélèvements et limiter les coûts d'analyse. Certaines consignes doivent néanmoins être respectées (volume, conservation…)

Quelles maladies dépister et quelles mesures de prévention spécifiques mettre en place ?

- **Mycoplasmoses** : maladies potentiellement très graves, un dépistage dans le lait de tank du vendeur est nécessaire pour détecter les élevages les plus à risque, mais des analyses répétées sont recommandées pour plus de sécurité.
- **Fièvre Q et Chlamydiose** : leurs conséquences dépendent de l'immunité des caprins exposés lors de leur gestation. La vaccination ou l'exposition naturelle avant la gestation permet d'éviter les avortements.
- **Paratuberculose et CAEV** : leur introduction doit être évitée si elles sont absentes chez l'acheteur, mais si la maladie est présente chez l'acheteur et le vendeur (cas le plus fréquent), la démarche consiste à vérifier que les pratiques d'élevage limitent l'exposition des jeunes (chevreaux séparés des mères avant tétée, colostrum thermisé pour le CAEV, bâtiment séparé…), voire à vacciner les jeunes contre la paratuberculose si la maladie s'exprime chez l'acheteur.

Quelles mesures générales mettre en œuvre lors de l'introduction ?

- Contrôle des attestations Brucellose et tremblante et de l'identification des caprins introduits.
- **Quarantaine** d'au moins un mois pour vérifier l'absence de signes cliniques sur les animaux introduits et contrôler l'efficacité du traitement **antiparasitaire** en cas de pâturage.

➔ *Contacter votre vétérinaire et votre GDS pour connaître les outils de dépistage à votre disposition ainsi que les mesures préventives pouvant être mises en place.*

DDCSPP79

Axe II :

Maîtrise des technologies de transformation

- Transformation du lait en industries et en production fermière
- Transformation de la viande caprine

REXCAP Réseau d'Excellence Caprine

ACTALIA PRODUITS LAITIERS

Influence des différents systèmes de conduite de troupeaux (désaisonnement et alimentation) de la plateforme Patuchev sur les qualités des laits et des fromages

Le programme HERBIC

Le projet Patuchev, conduit par l'INRA de Lusignan (86), est un programme de conception de production de lait de chèvre dans des systèmes économes basés sur la valorisation de la production fourragère locale et le pâturage. La démarche choisie est une comparaison de conduites intégrant différentes saisons de reproduction et un système alimentaire fourrager basé sur la prairie et des ressources produites localement.

Pour ce, 3 lots de chèvres de la plateforme Patuchev de l'INRA de Lusignan (UE FERLus) ont été constitués :

- 1 lot saisonné pâturant (lot SP) avec mise bas en février et mise à l'herbe de mars à fin juillet et de septembre à novembre,
- 1 lot dessaisonné pâturant (lot DP) avec mise bas en octobre et mise à l'herbe de mars à fin juillet et de septembre à novembre,
- 1 lot dessaisonné nourri au foin toute l'année en bâtiment (lot DB).

Afin de pouvoir caractériser au mieux les particularités et la variabilité induites par ces différents systèmes (part de l'herbe dans la ration et type de valorisation (fourrage vert ou conservé sous forme de foin)), tant en amont qu'en aval, ACTALIA Produits laitiers, en collaboration avec l'UE FERLus, étudient l'influence de ces différents modes de conduite sur les caractéristiques physico-chimiques, microbiologiques, et la fromageabilité des laits, ainsi que leur impact sur les qualités nutritionnelles et sensorielles des fromages fabriqués avec ces laits.

Ce travail a été conduit sur 3 campagnes laitières successives (2015-2016-2017), afin d'évaluer également les potentiels impacts du changement de compositions des prairies multi-espèces.

En complément de ce travail, l'INRA UMRH de Clermont (projet FLECHE) est sollicité afin d'identifier dans les laits et les fromages, des marqueurs ou traceurs spécifiques des systèmes d'alimentation (fraction vitaminique : vitamines A, B2, B6, B9, B12 et E, caroténoïdes ; et composés volatils organiques absorbant dans l'UV visible : composés dérivant des polyphénols dévirant des plantes ingérées).

Résumé des résultats

Les résultats de cette étude montrent que les systèmes fourragers valorisant l'herbe soit sous forme de foin ou soit sous forme d'herbe pâturée en chèvres laitières n'ont que des effets mineurs sur les caractéristiques physico-chimiques, microbiologiques, et la fromageabilité des laits en technologie de type lactique. Les fromages fabriqués avec ces laits se caractérisent par une qualité sensorielle très satisfaisante, et par l'absence de défauts organoleptiques. Les problèmes technologiques rencontrés sur le terrain lors de la mise à l'herbe des chèvres sont souvent liés à un déséquilibre au niveau de la ration, avec un apport en concentrés trop excessif.

D'autre part, le stade physiologique ou le stade de lactation peuvent avoir des impacts plus importants sur certains constituants des laits, leurs comportements en transformation, et in fine sur la qualité des fromages. Ainsi, les teneurs en acides gras marqueurs de la typicité chèvre dépendent essentiellement du stade physiologique et non du régime alimentaire ; ces acides gras semblant être en quantité plus importante au stade « mise à la reproduction ».

La caractérisation de la microflore des laits crus n'a pas mis en évidence de différences significatives entre les régimes « foin » et les régimes « pâturage ». L'hygiène de traite et le lavage du matériel, facteurs majeurs « contrôlant » en premier plan la flore microbienne du lait, semblent être à l'origine de l'appauvrissement de la biodiversité initiale.

La modification du profil en acides gras des laits est l'un des principaux effets lié au mode de valorisation de l'herbe ; l'introduction d'herbe sous forme de pâturage dans l'alimentation des chèvres favorisant l'augmentation de certains acides gras d'intérêt nutritionnel :

- acide ruménique (CLA) (+53%),
- acide palmitélaïdique (C16:1 7t) (+85%),
- acide trans vaccenique (C18 :1 11t – précurseur du CLA) (+78%).

Ces 2 derniers acides gras peuvent également constituer des indicateurs du système alimentaire des animaux ; leurs teneurs augmentant graduellement avec la part d'herbe pâturée dans la ration. Cette « plus-value » nutritionnelle est préservée dans les fromages frais et affinés, dans la mesure où le processus de transformation mis en œuvre n'a eu aucun impact sur le profil en acides gras.

Quels que soient les régimes alimentaires dont ils sont issus (foin ou pâturage), les fromages affinés ont tous été jugés « très acceptables » par les consommateurs, et l'intention de reconsommation était de plus de 70% après dégustation. Au niveau sensoriel, quelques légères différences ont tout de même été perçues ; les fromages issus des régimes « foin » présentant une amertume légèrement plus prononcé, et les fromages issus des régimes « pâturage » se différenciant par des notes « chèvre », « chèvrerie », « animal » plus marquées. D'après ces dernières observations et celles d'autres travaux (Buchin et al., 1999, Bugaud et al., 2002, Martin et al., 2002), il est probable que les métabolites secondaires de certaines plantes fourragères (polyphénols, monoterpènes tanins condensés, …) influent indirectement sur les caractéristiques sensorielles des fromages (teneurs en composés volatils) en modifiant la dynamique de l'écosystème microbien durant la fabrication fromagère et l'affinage.

Les plantes à métabolites secondaires bioactifs sont de plus en plus valorisées dans l'alimentation des petits ruminants tant pour leurs propriétés antiparasitaires, que dans une démarche d'éco-agronomie. La question se pose donc des effets et du devenir de ces métabolites dans les processus de transformation des produits animaux (lait, viande) et de leurs potentiels bénéfices pour le consommateur.

Contact

ACTALIA
Avenue François Mitterrand - BP 49 - 17700 Surgères

Tél : 05 46 27 69 80
Fax : 05 46 27 69 89
http://www.actalia.eu

Patrice Gaborit : p.gaborit@actalia.eu

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par le **ACTALIA**, et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine, qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

AXE II

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Mai 2018

Impact of grass-based diets on the qualities of milk and goat cheeses

Hay vs Pasture

Gaborit P[1*], Caillat H[2], Clochet J[1]
[1] ACTALIA Dairy Products, Avenue François Mitterrand, BP49, F-17700 Surgères
[2] INRA Lusignan - Unité expérimentale Fourrages, environnement, ruminants (UE FERIus), F-86600 Lusignan
*p.gaborit@actalia.eu

A greater use of grass in the fodder and feed systems is a preponderant axis for the sustainability of the goat milk farms in front of economic constraints and societal expectations: increase of concentrate feed costs, strengthening of the fodder autonomy for cheeses with official quality label (PDO, Organic farming), animal welfare, environmental protection, preservation of cheeses quality and naturality. Even though grazing is a much studied topic in animal feed, little research has been done on animal product processing and quality assessments.

Material and methods

In partnership with Patuchev experimental set-up (UE FERIus - INRA Lusignan – France), biochemical (overall composition, fatty acids) and microbiological characteristics (lactic acid bacteria, non-starter lactic acid bacteria, yeasts and moulds) were analyzed in raw milks and cheeses (ripened lactic type cheese) made from 60 grazing goats and 60 non grazing goats (hay – indoor feeding) during 3 milk years (2015 – 2016 - 2017). Acidification capacity of milks, cheese yields, fat and proteins recovery, sensory characteristics of cheeses and consumers acceptance were also evaluated.

Results

→ Higher % of minors fatty acids of nutritional importance in "grazing milks": more *trans*-vaccenic acid and rumenic acid

→ Minors fatty acids of nutritional importance in "grazing milks" recovered in cheeses

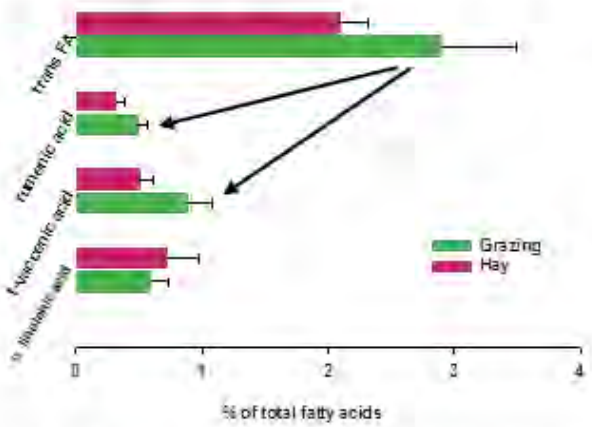

Milks characteristics	Pasture	Hay	P
SSC (log/ml)	6.32	6.12	s
Lipolysis (meq/100g FM)	0.91	0.46	s
Fat (g/kg)	36.86	37.58	ns
Proteins (g/kg)	33.76	33.81	ns
Caseins (g/kg)	26.72	26.35	ns
NPN (g N/kg)	0.31	0.45	s

→ Higher SSC and lipolysis for "grazing milks", but lower NPN

→ No difference between milks regarding cheese yields, recovery rates, and acidification capacities.

→ No off- flavor defects detected for cheeses made with "grazing" and "hay" milks

→ Sensory qualities considered very acceptable by consumers, since 74% of them were ready to eat these cheeses again

→ Higher goat house odour and goaty flavour in cheeses made with "grazing" milks

Sensory profile of ripened cheeses (D+30)

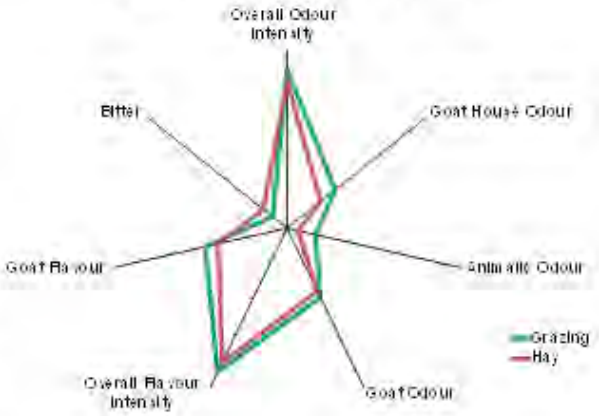

Grazing increases the part of minors fatty acids of nutritional importance in milks which and in cheeses. Though, in contrast to other case studies, part of MUFA and PUFA are similar between "hay" and "grass" diets. Once the diet stabilizes, grazing does not affect technological abilities of milks and cheeses qualities, consumer acceptance being very good. "Grazing cheeses" present also a more typical goaty aroma.

This project was financed with support from

AXE II

Impact of grass-based diets on the qualities of milk and goat cheeses

P. Gaborit1*, H. Caillat2
1ACTALIA Dairy Products, France; 2INRA, France
p.gaborit@actalia.eu

Biochemical (overall composition, fatty acids) and microbiological characteristics (lactic acid bacteria, non-starter lactic acid bacteria, yeasts and moulds) were analyzed in raw milk and cheese from 60 grazing goats and 60 non grazing goats (hay – indoor feeding). Cheese yield and sensory characteristics of cheeses were also evaluated.
Milk composition of non-grazing goats remained very stable over lactation period. Fat and protein content were respectively 38 g/l and 35.5 g/l. Lipolysis level was low (0, 35 meq / 100g FM). Somatic cell count was 106 / ml.
Milk from grazing goats were characterized by higher fat (+2 to 3g/l), and a high somatic cell count at late lactation (3.106 / ml).
Low LAB counts were observed for both grazing and indoor milks. Predominant NS-LAB were psychrotrophic bacteria (4 log CFU/ml).
Grazing increased significantly the amount of saturated fatty acids (+1%) and trans-vaccenic acid (+0, 35%). Levels of specific fatty acids (4-Methyl C:8, 4-Ethyl C8:0) responsible for goaty aroma and flavour were similar between the two batch.
Fatty acids profiles were preserved during cheese making.
Cheese yields, fat and protein recovery are consistent with milks composition. No abnormal technological abilities were observed.
No off-flavor defects were detected for the two batches of cheeses, and sensory qualities were considered very acceptable. However, some differences were perceived for texture mouthfeel; cheeses made from indoor milks were more sticky and greasy.

0 For oral presentation

1 For poster presentation

Animation et appui aux filières viandes caprines

Travaux 2017

Cette mission consiste dans :

- l'animation régionale et entre structures : la coordination des filières courtes de viande caprine et l'animation des rencontres d'acteurs,
- le suivi hebdomadaire du cours du chevreau,
- la transformation et la commercialisation des produits à base de viande caprine,
- l'organisation et la réalisation de la promotion pour la viande caprine,
- les actions de développement : la réalisation d'études et rédaction de documents à l'attention des producteurs et consommateurs, la réalisation de journée d'information et de formation d'action en faveur du développement de la viande caprine.

AXE II

Mise en relation des acteurs et structuration d'une filière chevreau : la cotation chevreau

- **Filière et interprofession viande caprine**

Constat :

- Le prix du chevreau vif a peu bougé depuis 20 ans,

- En 1980 la vente de chevreaux permettait de faire un mois de lait pour les éleveurs, maintenant l'apport représente moins d'un 5% dans le revenu lait,

- La filière chevreau commence à se structurer au niveau national,

- Évolution de l'élevage de chevreau : la spécialisation des élevages caprins laitiers font que les chevreaux sont de plus en plus vendus à 3 jours et sont engraissés par des éleveurs spécialisés, les engraisseurs sont une vingtaine en Poitou-Charentes, (10 engraisseurs font 80% des chevreaux).

À partir de tous ces constats, Chevriers Nouvelle-Aquitaine & Vendée, syndicat de défense des éleveurs, a souhaité mettre en place des rencontres inter filière chevreau en région dont la première a eu lieu en février 2007 à Lezay.

Les abatteurs, les groupements, les engraisseurs, les fabricants d'aliment, les marchés participaient à ces rencontres organisées par Chevriers Nouvelle-Aquitaine & Vendée. Puis les rencontres se sont succédées et plusieurs points ont été abordés tels que le coût d'aliment et la constitution des aliments, les nouvelles contraintes de transport par les producteurs de chevreaux, la baisse de la consommation du chevreau et la réglementation sur l'abattage.

Aujourd'hui, ces rencontres sont l'occasion d'échanger deux à trois fois par an (en septembre pour faire le point sur le début de la campagne, en janvier pour faire le point à mi-parcours de la campagne et en mai pour faire le bilan de la campagne réalisée) ou plus si besoin. Les différents points sont abordés et traités ensemble pour permettre de continuer le travail collectif et développement de la filière viande caprine et chevreau, au niveau régional puis au niveau national. Ces échanges entre professionnels permettent à la filière chevreau d'évoluer dans un contexte difficile

- **La tendance hebdomadaire du cours du chevreau**

Le prix du chevreau a été une priorité pour l'ensemble de la filière et fut l'objet de plus d'intérêt et de travail.

Depuis 2008, des réunions téléphoniques sont programmées les lundis à 17h, sur la période de mi-septembre à fin mai. En 2018 elles seront réalisées de façon ponctuelle, à des moments phare tel qu'abant Noël et avant Pâques.

Y assistent les deux collèges de la filière :

- le collège Transformation (trois abattoirs)

- le collège Production (dont trois familles : naisseurs engraisseurs, engraisseurs et groupements).

Un représentant de chaque famille du collège production, trois représentants du collège transformation ont participé à la cotation du lundi soir soit 6 à 7 personnes. Chevriers Nouvelle-Aquitaine & Vendée s'occupe de la réservation de la conférence téléphonique et des aspects pratiques.

Suite aux réunions faites avec la FNEC en mai et juillet 2009, France AgriMer a travaillé sur une cotation nationale. Cette cotation a enfin été mise en place fin 2010. La cotation est la moyenne nationale des prix relevés auprès d'un échantillon composé des principales entreprises d'abattage, à partir des transactions exécutée au cours de la première partie de la semaine en cours (du lundi au mercredi matin avant 12h). Le rythme de la publication est hebdomadaire, le mercredi à partir de 14h. Les prix sont hors taxe exprimé en kg/vif.

Des réunions d'échange se font dans la continuité de ce travail, les acteurs de la filière chevreau ont exprimé un besoin d'échange et d'interconnaissance.

Accompagnement : la vente directe et la vente en circuits courts

- **Abattage, transformation et distribution**

Chevriers Nouvelle-Aquitaine & Vendée travaille sur la valorisation par les éleveurs de la viande caprine en direct ou en circuits courts. Cette valorisation se retrouve confronter à certaines difficultés comme l'abattage, la découpe, la transformation et la commercialisation.

La problématique d'abattage touche toutes les filières d'élevage. Notre territoire est assez dépourvu en termes d'abattage de chevreau. La forte dissémination des abattoirs fait réfléchir sur le développement d'autres outils d'abattage, à d'autres moyens. (exemple à étudier : abattage mobile http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/09/20/en-suede-un-abattoir-mobile-se-deplace-de-ferme-en-ferme_5000359_3244.html)

La problématique de lieu de transformation : collectif, prestation, location : nous avons recensé sur le territoire ex-Poitou-Charentes plusieurs ateliers de transformation intéressés pour transformer de la viande caprine, il faut que nous fassions le même travaille à l'échelle de Nouvelle-Aquitaine. Des ateliers collectifs et d'autres ateliers de transformation existants sont présents sur la région, ils peuvent être loués ou faire de la prestation pour y travailler la viande caprine. Ces pistes font l'objet de réflexion collective avec les éleveurs, des visites et des formations sont organisées.

Un travail d'information auprès des éleveurs est fait régulièrement concernant les lieux d'abattage et de transformation, concernant les démarches qualité et la promotion réalisées.

En 2017, Chevriers Nouvelle-Aquitaine & Vendée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres continue d'accompagner des éleveurs sur la thématique de la viande caprine. Une formation a été réalisée au Campus des métiers de Niort sur la découpe et la transformation de viande de chèvre.

Des échanges interrégionaux notamment avec des structures du Rhône-Alpes (Syndicat Caprin de la Drôme et le PEP Caprin) ont lieu au sujet de la valorisation de la viande caprine. Ce travail se poursuit également en 2017 avec des échanges sur certaines thématiques : les travaux en cours dans chacune des 2 régions, sur les techniques, sur les recettes, sur les formations, nous échangeons certains documents réalisés par la FRCAP et par le Syndicat Caprin de la Drôme (schéma logistique, planche de découpe, guide recettes…).

La problématique de commercialisation collective : Il y a une difficulté du collectif et des attentes très différentes. Le but en 2016 était de continuer à aider les producteurs à trouver d'autres lieux de ventes : Maison de Pays, Maison de produits régionaux, bouchers… et d'autres types de magasins où la viande de chèvre serait plus accessible telles les grandes surfaces par exemple.

En 2017, le projet d'un « Groupement Viande Caprine » voit le jour. Aujourd'hui les éleveurs fournissent de la viande de chèvre et la commercialisent auprès des cantines scolaires du territoire du Mellois à travers le programme « Mangeons Mellois ». Ce groupement d'éleveurs animé par Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée, répond à des demandes qui peuvent être importante en volume et auxquelles un seul éleveur ne peut répondre de façon positive. Le but est de développer ce fonctionnement à l'avenir auprès d'autres collectivités.

En 208, nous continuons ce travail avec « Mangeons Mellois » afin de faire connaître la viande de chèvre et de chevreau dans les écoles auprès des jeunes consommateurs.

Constat : Un certain nombre d'éleveurs vendent en direct, que ce soit des chevreaux à l'entourage proche, ou ceux qui développent de manière plus importante.

Pour passer d'un système à l'autre il y a les contraintes des normes sanitaires, (plus facile pour un producteur fermier avec la chaîne du froid) et les compétences de commercialisation et le temps de travail à y consacrer. Des ajustements sont donc nécessaires sur la transformation (rendement carcasse) et sur le seuil de rentabilité.

Pour rappel : Règlements sanitaires / DDCSPP : L'abattage en ferme est autorisé pour porcs, volailles, caprins et ovins (pas bovins) uniquement sur consommation familiale restreinte. La viande ne doit pas partir chez des proches mêmes enfants ou parents ne résidant pas sur place.

L'abattage des chevreaux et chèvres nécessite la présence de la DDCSPP. Si il y a développement de l'abattage il faut avoir un outil, quelque soit la taille, qui répond à toutes les normes d'hygiène, de froid, de transport.

La volaille étant de second niveau, l'estampillage ne se fait pas nécessairement par quelqu'un de la DDCSPP. Il faut peut être envisagé que la profession/les éleveurs demandent en national une dérogation pour le chevreau (Démarche longue et incertaine).

En 2017, Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée a organisé une rencontre avec les interlocuteurs des DDCSPP des 5 départements (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente, Charente-Maritime). Cette réunion nous a permis d'échanger sur des questions remontées par des producteurs fermiers (en fromage ou en viande). En 2018 cette réunion aura lieu probablement en juin, ce moment d'échange permet à Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée est important et il concrétise notre rôle d'interface entre les éleveurs et la DDCSPP.

Transformation viande caprine : Le développement de la viande de chevreau et de chèvre s'est heurté à son absence dans de nombreux étals et circuits. Vendus soit en demi ou entier ce qui ne correspond plus aux habitudes des consommateurs qui s'orientent de plus en plus vers de la découpe ou vers la préparation de plats cuisinés utilisables toute l'année. Ce travail a commencé en 2008 avec le programme de recherche-développement en transformation de viande caprine avec le Campus des Sicaudières de Bressuire.

D'où la demande de prestation faite par Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée au Campus des Sicaudières, à la SARL Bonneau, à la SVEP et la Société Milleret, sur de la découpe et de la transformation de viande de chèvre et de chevreau (préparation des plats cuisinés, de terrines et de charcuterie à partir de viande de chèvre et de chevreau) afin d'étaler sa consommation et adapté à la clientèle actuelle.

Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée a souhaité répondre aux besoins exprimés par des exploitations caprines qui désirent se diversifier et améliorer leurs revenus en valorisant la viande de chevreau et de chèvre. Aujourd'hui encore, l'atelier viande en production caprine est considérée comme un sous-produit dans certaine exploitation.

L'objectif est de développer la valorisation de la viande caprine chez les éleveurs et de mettre à disposition à l'ensemble des acteurs de la filière régionale (abatteurs, bouchers, et éleveurs) des outils de découpe et de préparation de la viande de chevreau et de chèvre afin de diversifier leurs ateliers.

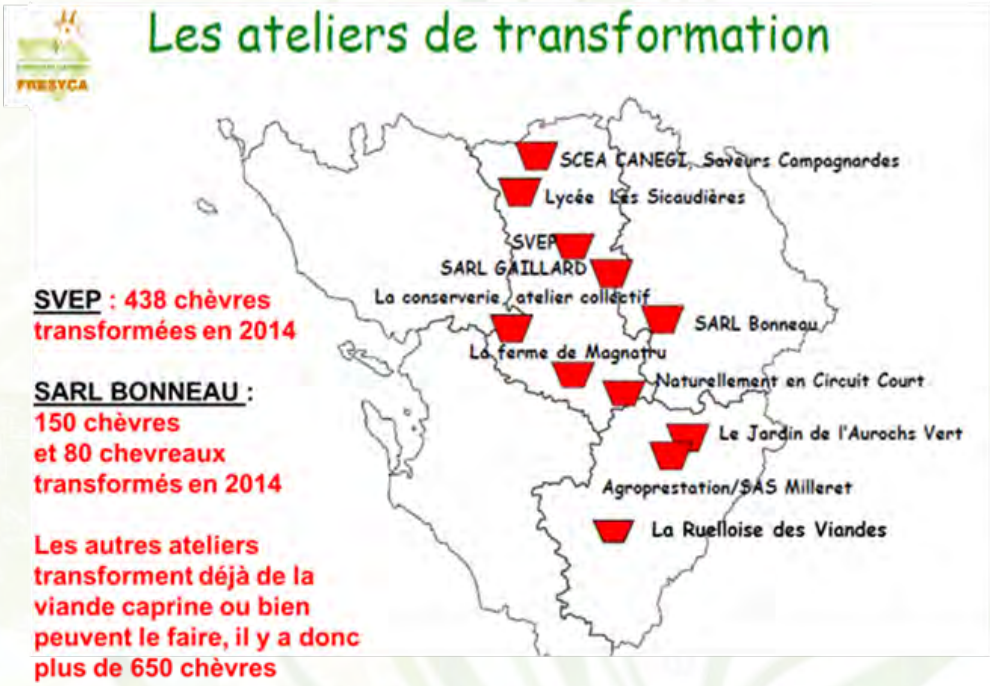

Communication sur la viande caprine

La consommation de la viande caprine (chèvre et chevreau) reste confidentielle. Cette viande peu connue est exportée dans la plupart des cas mais mérite d'être à nouveau mieux connu en local. Les chèvres de réforme sont vendues pour cette année 2017 entre 15€ et 20€, de 45 à 60 kg vif ce qui fait environ 20 à 25 kg de carcasse.

Le développement doit se faire avec une valorisation supérieure pour l'éleveur. Pour cela il faut continuer à communiquer sur cette viande de chèvre et de chevreau qui existe et qui mérite d'être mieux connu par les consommateurs.

Communication sur « La Saison du Chevreau »

Cette communication et promotion font suite au lancement de la saison du chevreau en 2005 à Lezay et aux différents échanges entre Qualichevreau et la Route du Chabichou et des fromages de chèvre. L'objectif est de faire connaître ou remettre au goût du jour la viande de chevreau. Cette démarche commune permet de promouvoir une viande de qualité avec des acteurs engagés dans un cahier des charges « Chevreau Signé Poitou-Charentes ».

La communication se fait principalement au printemps, c'est une période de forte production des chevreaux. C'est pourquoi le Lancement de la Saison du Chevreau commence en amont, c'est-à-dire courant février.

La démarche qualité avec « le Chevreau Signé Poitou-Charentes » : Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée a souhaité avoir une démarche commune de développement du marché local de la viande de chevreau afin de favoriser les synergies et de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière en s'appuyant sur les démarches entreprises par l'Aana, le GIE Élevage, Qualichevreau et la Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre.

Promotion et Commercialisation : Cette action est portée par Qualichevreau, la Route du Chabichou et des Fromages de chèvre, l'AANA, le GIE Élevage et CHEVRIERS Nouvelle – Aquitaine & Vendée. Ces structures travaillent ensemble sur la promotion et la qualité des produits depuis quelques années. 2016/2017 furent deux années charnières, de réflexion : sur le développement de la catégorie des chevreaux lourd (fermier), sur le fait de travailler avec de nouveaux partenaires abattoirs et ateliers de découpe, sur le fait de promouvoir aussi les produits transformés et sur un travail d'ouverture de cette démarche qualité la viande de chèvre. Entre temps il y a eu la création de la section viande caprine au sein d'Interbev, pour laquelle nous avons œuvré, qui a permis de réaliser une promotion nationale « Oh! le chevreau ».

Les autres actions de communication au service du développement de la filière viande caprine

Par ailleurs, les membres de Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée, appuyés étroitement par la Route du Chabichou, développent des actions de communication sur la consommation de viande de chèvre (ex : fête de la chèvre).

En 2017 des actions de communication réalisées qui peuvent être présentées :

- Le site internet s'adressant au grand public mais aussi aux professionnels ayant pour thématique la viande caprine : http://viandes.terredeschevres.fr

- Le site internet national et européen à destination des professionnels caprins ayant pour thématique la viande caprine : http://reseau-viande-caprine.org/. Ce site a été réalisé en partenariat avec le PEP caprin de Rhône Alpes dans le cadre des travaux de « l'association européenne fermière ».

- Une chronique sur la radio local D4B se nommant « La Chèvre dans tous ses états » animée par Julien Soleau de la Route du Chabichou et Mathilde Garçonnet-Sillon de Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée

- La participation de Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée au Festival de l'Élevage à Parthenay 2017 : vente de produits à base de viande caprine, point d'information et distribution de documents pour les personnes intéressées

- La participation de la filière caprine et Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée au Salon de l'Agriculture : vente de produits à base de viande caprine, point d'information et distribution de documents pour les personnes intéressée

- Un totem sur la viande caprine à destination du grand public. Trois structures l'utilisent : la Route du Chabichou, le Civam Sud Seuil du Poitou et Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée. Le but est que tous les éleveurs transformant de la viande caprine aient un support de communication à leur disposition lors de manifestation, que ce soit sur leurs exploitations, dans les salons agricoles ou à l'extérieur. Ce totem a rempli ces fonctions en 2016, il circule sur les manifestations, dans les écoles… les éleveurs se sont bien approprié cet outils de communication.

En 2017, nous avons travaillons à l'élaboration d'un nouveau flyer et d'une nouvelle affiche à destination du grand public pour continuer à promouvoir la viande caprine du territoire Nouvelle-Aquitaine et Vendée.

- La Maison des Fromages de Chèvre est aussi un lieu de communication pour la filière viande caprine, on trouve des produits à base de viande de chèvre dans la boutique où des producteurs mettent leurs terrines et saucisses sèche en dépôt-vente.

État des lieux des producteurs en Poitou-Charentes et Vendée transformant de la viande caprine

La consommation de la viande caprine (chèvre et chevreau) reste confidentielle. Cette viande peu connue est exportée dans la plupart des cas mais mérite d'être à nouveau mieux connu en local. Les chèvres de réforme sont vendues pour cette année 2017 entre 15€ et 20€, de 45 à 60 kg vif ce qui fait environ 20 à 25 kg de carcasse.

En 2017, une dizaine producteurs de la région (cf carte ci-dessous) ont fait des transformations de chèvre et de chevreaux, les produits ont été utilisés pour des ventes locales et des manifestations. Chaque année des éleveurs s'intéressent à ce sujet et certains nous font part de leur projet, c'est la preuve que la valorisation de la viande caprine est possible et commence à faire partie des réflexions des éleveurs caprins.

En 2017 l'objectif de Chevriers Nouvelle – Aquitaine & Vendée était de développer la transformation de viande caprine et d'accompagner les éleveurs dans cette démarche à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine. Des visites sur des exploitations caprines ont été faites dans la Creuse, les éleveurs souhaitaient échanger au sujet de la viande caprine.

Présentation et vente des produits : La vente des produits transformés se fait sur les foires, sur les comices agricoles, sur les marchés estivaux, sur les salons et sur les marchés de Noël et à la ferme. On peut trouver des produits à base de viande caprine dans certains magasins de producteurs, magasins fermiers, magasins de produits régionaux et épiceries fines.

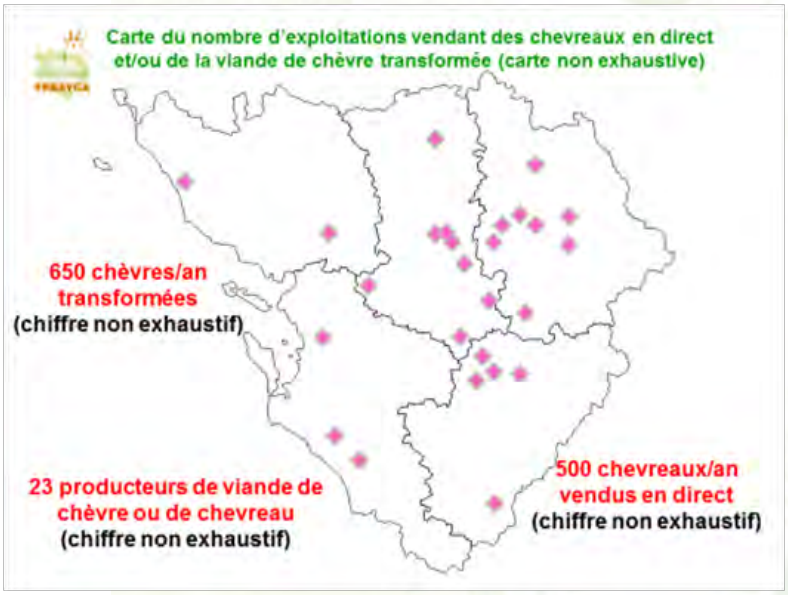

Suivant les producteurs, les produits sont différents : une large gamme de produits existe déjà : viande fraîche, verrines, charcuterie et plats cuisinés.

Perspectives, discussions et projets : Les travaux effectués par les Sicaudières, par la SARL Bonneau, par la SVEP, par la société Milleret, par Naturellement en Circuits Courts, par la Ruelloise des Viandes et d'autres, tendent à démontrer les capacités de découpe et de transformation de la viande de chevreau et de chèvre et permettent de fournir à l'ensemble des acteurs de la filière les techniques adaptées.

Se pose la question technico-économique. En 2012 une enquête a été réalisée auprès des producteurs afin de réaliser un dossier sur l'étude de la valorisation de la viande caprine et permettre ainsi d'avoir des références à transmettre. Ce dossier a été finalisé et diffusé en 2013. En 2016 des enquêtes ont été réalisées chez les éleveurs producteurs de viande caprine de façon à actualiser ses données.

Des étapes sont essentielles pour aller encore plus loin dans la maîtrise de cette production de viande caprine ; comme l'approfondissement des coûts, les marges, les rendements carcasse. Le développement avec des acteurs économiques tels que les ateliers de découpe, les abattoirs, le développement de nouvelles recettes, l'étude de marché à faire (tester le potentiel commercial), la campagne de promotion à envisager (grand public, restaurateurs, bouchers), la formation de cantinière sur la cuisine de la viande caprine et la mise au menu de viande de chèvre doit continuer de façon à pérenniser la sensibilisation de tous au sujet de la viande caprine. La filière souhaite se garantir une production de produits de qualité et d'origine régionale.

Conclusion et pistes de réflexions

Le réalisé en 2017 a été adapté par rapport au prévisionnel, principalement dû à l'importance du travail d'animation et de développement sur la valorisation de la viande caprine, la cotation, le travail d'animation avec les acteurs de la filière chevreau. L'objectif étant de répondre aux besoins du moment, le temps passé était important et ce travail est relativement satisfaisant bien que beaucoup reste à faire.

Les projets 2018

Il faut évidemment continuer d'accompagner le projet sur la valorisation de la viande caprine.Ce point sera de nouveau approfondi en 2018 à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, avec la recherche d'autres partenaires de vente, avec la recherche d'autres ateliers de transformation, avec des essais de fabrication de nouvelles recettes, avec des formations de découpe et de transformation de la viande caprine, avec de la communication et de la promotion sur des manifestations. Nous devons continuer à échanger au niveau national au sein de la commission viande caprine de la Fnec, avec des rencontres interrégionales sur le sujet de la valorisation de la viande caprine.

Contact

Chevriers Nouvellle-Aquitaine
Services techniques : 12 bis rue St Pierre – 79500 MELLE
Tel : 05 43 07 74 60 Port : 06 85 25 92 38

Mathilde GARCONNET-SILLON : mgs.fresyca@orange.fr

Ce travail est animé par Mathilde GARCONNET-SILLON
et plus principalement co-porté par des administrateurs de la FRCAP NA & V: Claude SACRE, Gérard CHABAUTY et François BONNET, James GUIONNET

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par les **Chevriers Nouvelle-Aquitaine,** et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine, qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

AXE II

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Juillet 2018

Axe III :

Emploi, filières et signes de qualité & Management de la R&D

Plan d'Installation – Transmission Capr'1

Bilan des actions 2017

Observatoire Capr'1

L'Observatoire est l'outil permettant de piloter la politique d'installation et les actions du Plan Capr'1.
L'Observatoire Capr'1 permet de :
- Repérer les exploitations qui seront à transmettre et les accompagner,
- Repérer les éleveurs qui souhaitent arrêter précocement et rechercher des solutions pour la pérennité de l'élevage,
- Repérer les candidats à l'installation potentiels,
- Suivre les installations aidées et non aidées.

• Nombre d'exploitations caprines

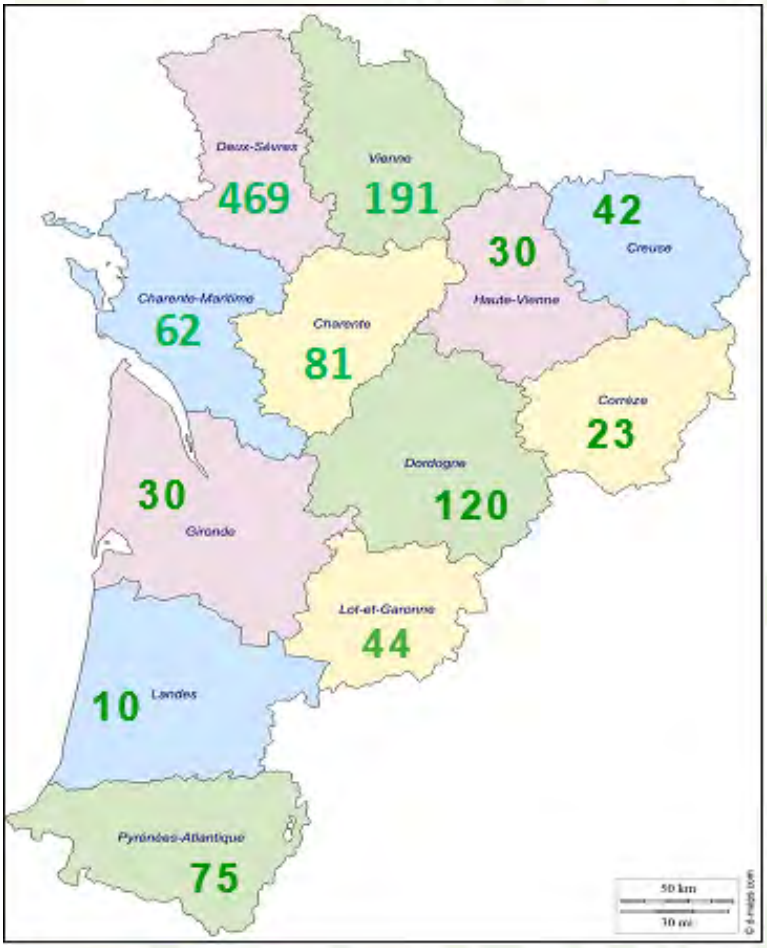

La base de données des élevages caprins du territoire Poitou-Charentes, avec l'âge des éleveurs et les caractéristiques des exploitations, a été actualisée en 2017 avec les services production des laiteries et les Chevriers. 785 exploitations caprines et 1 411 exploitants sont recensés dans la base. 53 % des éleveurs caprins ont + 50 ans soient 744 éleveurs sur 1 411.

Des premiers éléments d'état des lieux ont été recueillis sur l'Aquitaine et le Limousin, avec les Chambres Départementales d'Agriculture, CILAISUD Caprin et l'ARDEPAL, avec les problématiques de chaque territoire au regard des enjeux de transmission des exploitations et installation.

Aquitaine : La transmission des exploitations caprines est une problématique identifiée en Dordogne et en Lot-et-Garonne, et peut être travaillée avec les Chambres d'Agriculture et laiteries sur ces territoires. Dans les Pyrénées Atlantiques, Berria et Sodiaal mettent en place une collecte de lait de chèvre.

Limousin : Une problématique est identifiée sur la transmission des exploitations fromagères. Les livreurs sont plus jeunes qu'en Poitou-Charentes, avec des perspectives de développement de la production en conventionnel et en bio mais un manque de candidats pour la production laitière.

- **Installations**

Évolution des installations caprines aidées	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
POITOU-CHARENTES										
Charente	5	1	2	6	0	1	0	3	3	6
Charente-Maritime	3	1	0	2	0	3	1	2	1	2
Deux-Sèvres	14	14	12	8	14	7	12	15	9	6
Vienne	11	5	5	3	3	4	1	4	6	3
Total installations aidées	32	21	19	19 dont 5 fromagers	17 dont 1 fromager	15 dont 1 fromager	14 dont 2 fromagers	24 dont 3 fromagers	19 ? fromagers	17 ? fromagers
Installations non aidées	NC	6	6	9 dont 4 fromagers	7 dont 5 fromagers	10	10	6	3	9
AQUITAINE										
Dordogne										
Gironde										
Landes										
Lot-et-Garonne										
Pyrénées Atlantiques										
Total installations aidées										? dont ? fromagers
LIMOUSIN										
Corrèze										
Creuse										
Haute-Vienne										
Total installations aidées										? dont ? fromagers

Arrêts d'élevages

L'observatoire fait état de 30 arrêts d'élevages sur 2017.
Les pertes d'élevages de 2009 à 2017 représentent 466 élevages.

Arrêts et créations d'élevages en Poitou-Charentes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Totaux 8 années 2009-2017
Arrêts d'élevages	28	50	77	117	40	28	50*	46	30	466
Créations d'élevages	1	1	2	0	1	4	1	NC	NC	12

- **Visites de sensibilisation**

La première étape de l'accompagnement à la transmission est une visite de sensibilisation – repérage réalisée par un Conseiller Chambre d'Agriculture dans les élevages de + de 50 ans.
Les élevages à visiter sont identifiés en concertation avec les acteurs de la filière (laiteries, contrôles laitiers, syndicats caprins) à partir de l'Observatoire Capr'1.
La visite peut être réalisée en doublon avec le technicien de laiterie.
Suite à la visite de sensibilisation, selon la problématique rencontrée et le projet du producteur, l'exploitation rentre ensuite dans un dispositif d'accompagnement.

En 2017, 40 visites de sensibilisation ont été réalisés.

Visites de sensibilisation 2017	AGRIAL	CLS	Cloche d'or	SAVENCIA	Terralacta	Lactalis	Lémance	Fermier	Autres
	6	5	1	1	12	7	1	5	2

Localisations des élevages visités	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Deux-sèvres	28	29	47	31	27	44			33
Vienne	14	13	7	14	6	10			6
Charente	5	1	1	5	4	6			1
Charente-maritime	3	0	0	5	4	2			0
Totaux	50	43	55	55	41	62	40	40	40

- **Diagnostics de transmissibilité**

Le diagnostic de transmissibilité est une démarche de conseil proposée aux élevages où la problématique de transmission se pose, qui prend en compte tous les enjeux et risques pour entrer dans un plan d'actions hiérarchisé. Il aborde : le foncier, le travail et la main d'œuvre, la dimension sociale, les bâtiments, la maison d'habitation, l'environnement et le voisinage, la rentabilité de l'entreprise, les engagements et contrats. Ce travail de réflexion sur la transmissibilité peut aussi se mener dans un cadre collectif en partenariat avec les laiteries.

En 2017, 11 diagnostics de transmissibilité ont été réalisés, sur le territoire Poitou-Charentes : 3 diagnostics chez des producteurs CLS, 6 chez des producteurs Terra Lacta et 2 chez des producteurs Lactalis.

Promotion de la production caprine

La filière s'est mobilisée pour promouvoir la production caprine, attirer les jeunes et candidats à l'installation en se projetant dans l'avenir :

- Rallye, le 4 janvier 2017, pour les jeunes de BTS Productions Animales de Melle, avec visite de deux exploitations caprines.

- Enquête auprès des étudiants des établissements d'enseignement agricole sur leur vision de la production caprine.

- Organisation d'une journée de promotion de l'installation caprine, le 14 décembre 2017, au Lycée Agricole de Melle : 210 participants, dont une bonne moitié d'étudiants et/ou porteurs de projets. Avec 3 témoignages d'éleveurs (vidéo et témoignage en salle) et des ateliers.

- Mise à jour de la liste des éleveurs engagés dans le tutorat caprin, avec recrutement de deux nouveaux tuteurs en Dordogne.

Contact

Brilac
Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes - CS 45002 - 86550 Mignaloux Beauvoir
Tél : 05 49 44 74 89
Fax : 05 49 46 79 05
http://brilac.terredeschevres.fr/
Mail : brilac@na.chambagri.fr

Christophe Aubin: christophe.aubin@deux-sevres.chambagri.fr

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par le **Brilac,** et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

AXE III

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Juillet 2018

Axe IV :

Coordination, transfert

Animation et développement de la production fermière régionale en 2017

Présentation du poste d'animation fermière régionale

Le poste d'animation fermière régionale a été créé en 2007, sur la base d'un mi-temps, puis d'un plein temps depuis 2011 afin de répondre aux besoins de la centaine de producteurs de fromages de chèvre fermiers de la Région Poitou-Charentes, mais aussi depuis 2012 aux producteurs de fromages fermiers de vache et de brebis.

Pour l'année 2017, Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT BONNET ont réalisé, en complémentarité (1,2 ETP), l'animation auprès des producteurs fromagers fermiers.

Pour mémoire, dans la région, contrairement aux autres régions fromagères fermières de France, il n'existait pas de poste de technicien fromager référent auquel les producteurs fermiers pouvaient faire appel en cas de problème technologique ou réglementaire (les tarifs d'assistance technique des structures laitières régionales dépassant très largement les possibilités financières des producteurs fermiers).

Depuis la création de ce poste, de nombreux progrès ont été faits pour créer et entretenir une dynamique autour des producteurs de fromages de chèvre fermiers.

Le poste se divise en trois missions principales qui sont :

• l'animation (collective et individuelle) de la production fermière régionale via une Commission Régionale Fromagère fermière composée de référents professionnels,

• l'appui et les conseils techniques individuels en fabrication fromagère et sur la réglementation,

• les études et la promotion concernant les fromages de chèvre fermiers.

L'animation (collective et individuelle) de la production fermière régionale Poitou-Charentes

Animation et coordination de la production fermière régionale

L'animation fermière régionale repose en premier lieu sur l'animation de la Commission Fermière Régionale qui comprend des représentants fermiers des quatre départements. Marie Hélène GAUVREAU (86) et Sylvain CHARLES (79) en sont les deux référents régionaux.

La coordination de la production fermière régionale consiste à travailler en partenariat avec les structures régionales telles que le BRILAC, l'AANA, les Chambres d'Agriculture, l'AFIPaR, la FRCIVAM, AGROBIO, l'ODASEA, les services départementaux de la DDPP/DDCSPP/DGCCRF, ACTALIA Surgères, l'ENILIA-ENSMIC, l'ADDCP, le Lycée Agricole de Melle.

Un travail important est réalisé pour renforcer les liens avec les structures nationales, telles que l'Institut de l'Elevage et ACTALIA, ainsi qu'avec d'autres centres fromagers, tels que le PEP Caprin Rhône-Alpes, le Centre Fromager de Bourgogne, le Centre Technique Fromager Caprin de la Région Centre, le Centre Fromager de Languedoc-Roussillon, l'ARVD du Nord-Pas de Calais, etc…

Ces liens se font à travers le réseau national des techniciens Produits Laitiers Fermiers, piloté par l'Institut de l'Elevage. Ce réseau permet des échanges d'informations techniques et réglementaires entre les différents techniciens, qui sont une cinquantaine et représentent toutes les régions et les fromages fermiers de la France.

Répartition des exploitations fermières fromagères caprines en Nouvelle-Aquitaine-Vendée

Département	Effectifs						
	2001	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Charente-Maritime (17)	34	23	23	23	24	25	25
Deux-Sèvres (79)	52	36	36	36	36	39	39
Vienne (86)	37	24	25	20	22	21	23
Charente (16)	21	17	16	19	16	16	16
Vendée (85)	-	14	14	16	20	23	23
Sous total Charente-Poitou	***144***	***114***	***114***	***114***	***118***	***124***	***126***
Corrèze (19)							20
Creuse (23)							10
Haute Vienne (87)							15
Sous-total Limousin							*45*
Dordogne (24)							24
Gironde (33)							25
Landes (40)							9
Lot et Garonne (47)							22
Pyrénées Atlantique (64)							80
Sous-total Aquitaine							*160*
Total Nouvelle Aquitaine							**308**
Total Nouvelle Aquitaine + Vendée							**331**

AXE III

Organisation de formations collectives

Six formations collectives ont été organisées pour répondre à la demande des producteurs, qu'ils soient installés ou en cours d'installation.

- Les 07 et 14 février 2017 : « Maîtrise du Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène en fromagerie fermière ». 12 participants, Bâtiment Saint Joseph à Melle (79).

- Les 13 et 20 mars 2017 : « Fabrication de ses yaourts à la ferme ». 7 participants, à la ferme du Chêne Blanc à Pougne-Hérisson (79) et au GAEC des Ouchettes à Aigrefeuille d'Aunis (17).

- Le 15 mai 2017 : « L'étiquetage des produits laitiers : actualité réglementaire ». 9 participants, Mignaloux-Beauvoir(86).
- Le 16 mai 2017 : « Dégustation et initiation au goût des fromages de chèvre » à La Maison des Fromages de Chèvre, Celles sur Belle (79).
- Les 06 et 13 novembre 2017 :
  « Les bases en technologie fromagère lactique ».
  8 participants, Ferme des 3 Villages à Périgné (79) et Ferme de Loujeanne à Brûlain (79).

- Les 07, 14, 21 novembre et 12 décembre 2017 + un appui individuel : «Commercialisation en vente directe : zoom sur les marchés et la communication ». 8 participants. Ruffec (16).

Interventions dans des projets en tant qu'expert à la demande d'autres partenaires

- Le 13 mars 2017 : CFPPA Melle, Intervention auprès des CS Caprin sur le thème de : L'économie de la filière fromagère

- Les 7 avril et 31 mai 2017 : CFPPA Melle, Intervention auprès des BPREA sur les thèmes de : La réglementation en fromagerie fermière (paquet hygiène, conditions de transport, étiquetage) et sur le thème de : Le process de fabrication des yaourts et fromages frais

- Les 7 mai et 20 juin 2017 : Association des producteurs et des transformateurs de lait de brebis (Corrèze). Intervention auprès du groupe de fabricants fermiers de fromage de brebis «La Fôte des bergères »:

- Suivi et recadrage des paramètres technologiques de fabrication et d'affinage.
- Diminuer les l'irrégularité des produits entre producteurs

- Rencontre Départementale de la Dordogne le 10 avril 2017 à Coulounieix Chamiers (24)

5 participants. Les objectifs étaient multiples :

• Communiquer sur l'actualité de la filière régionale et nationale.

• Présenter les résultats technico-économiques en ateliers fromagers (étude CHEVRIERS NA&V 2016).

• Créer du lien entre producteurs fermiers : poursuivre nos réflexions sur les dynamiques à développer ensemble au service des producteurs fermiers en Nouvelle-Aquitaine et Vendée.

• Appréhender les spécificités et les besoins des nouveaux arrivants (ex Limousin et Aquitaine).

Participation et implication dans les dynamiques locales

• Le 26 juillet 2017 : Organisation d'ateliers de moulages de fromages lactiques sur notre stand lors de la Fête de la Chèvre, organisée par la Route du Chabichou et des fromages de chèvre, à Couhé (86).

• Le 06 août 2017 : Organisation d'ateliers de moulages de fromages lactiques sur notre stand lors de la Fête de la Chèvre, organisée par le Syndicat Caprin de Vendée, à Luçon (85).

Participation et implication dans les dynamiques nationales et européennes

• Les producteurs fromagers fermiers et les animatrices se sont relayés sur les deux stands communs, dans le cadre du SIA 2017, du 25 février au 05 mars 2017 à Paris.

• CHEVRIERS NA&V était représentée aux Rencontres Européennes FACE Network, organisées, pour 2017, en Autriche, les 25, 26 et 27 octobre derniers, à Graz.

Quelques chiffres :

• 94 participants aux rencontres d'octobre 2017

• 14 pays représentés : Norvège, Suède, Pays-Bas, Pologne, Allemagne, Italie, Espagne, Malte, Irlande, Royaume Uni, Slovénie, Suisse, Autriche, France.

• 15 pays adhérents : Finlande, Suède, Pays-Bas, Pologne, Allemagne, Espagne, Irlande, Royaume Uni, France, Belgique, Italie, Luxembourg, Autriche, Norvège, Bulgarie.

• 30 000 producteurs fermiers et artisans à l'échelle de l'Europe : estimation de 13 000 producteurs fermiers et artisans dans le réseau FACE Network (par l'intermédiaire des structures adhérentes).

Actualités de FACE Network :

• Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène Européen :

Le GGHP est désormais finalisé. Les documents sont en cours de traduction dans les différentes langues européennes.

La présentation officielle du Guide européen aura lieu à Bruxelles le 22 novembre 2017.

Des fonds d'aide à la vulgarisation vont être débloqués dès 2018 afin de développer des outils de formation, dans les différents pays de l'Union Européenne.

A l'échelle nationale, l'Institut de l'Elevage prévoit de former les techniciens courant 2018.

L'organisation de sessions GBPH "nouvelle formule" pour former les producteurs, sera possible à partir de fin d'année 2018.

• Avenant aux Statuts FACE Network

Afin que les deux représentants français (pour ANPLF et FNEC) puissent siéger au CA de FACE Network, les statuts existants ont été modifiés (par vote des 17 membres actifs).

Farmhouse and Artisan Cheese & Dairy Producers European Network

Thématique « Promotion et Marketing » :

• Site web existant (à étoffer) : www.discoverfarmhousecheese.eu

• Recettes à base de fromages ou produits laitiers sur le site web : un catalogue de recettes est en attente d'être traduit afin d'être mis en ligne (une recette par mois) tout au long de 2018

• Carte européenne "grand public" pour localiser les producteurs.

• Carte européenne "échanges professionnels" pour localiser les producteurs souhaitant être en contact / recevoir des délégations étrangères.

• Video Contest : l'édition 2017 a sélectionné un couple d'éleveurs caprins d'Alsace. Il n'y avait que 8 vidéos pour cette édition (4 pour la France). La Vidéo Témoignage réalisée chez Emma Bonnet a été classée 4ème.

Mission de conseils techniques individuels

Assistance par téléphone et messagerie internet

Une partie importante des conseils techniques individuels se fait par téléphone et/ou par mail. Cela permet, pour plus de 50 % des cas, de résoudre les accidents de fabrication fromagère sans déplacement, particulièrement quand les producteurs possèdent des outils de contrôle tels qu'un acidimètre ou un thermomètre. Pour l'année 2017, la part consacrée à cette assistance technique par téléphone et par mail est estimée à 20 journées de travail.

Appui technique individuel en fabrication fromagère et réglementation

Appuis réalisés dans nos locaux à Melle (79) en 2017 : 5 appuis techniques

Appuis réalisés chez les producteurs en 2017 : 27 appuis techniques

Installation et transmission des ateliers fermiers de la région

Les personnes ayant un projet d'installation de fromagerie fermière font appel aux CHEVRIERS

pour recevoir des conseils concernant le lieu d'implantation et le plan de la fromagerie, l'étude de marché, les besoins en main-d'œuvre, la gestion des effluents, les démarches administratives (permis de construire, demande de subventions, prise de contact avec la DDPP, accord de la laiterie en cas de d'élevage mixte) et la formation technologique nécessaire.

En 2017, les projets de 25 producteurs ont été suivis, avec une visite sur l'exploitation et/ou un suivi par téléphone et messagerie Internet.

8 projets aboutis

28 projets en cours

5 ateliers en cours de construction

23 projets en cours de réflexion

4 ateliers en cours de transmission

2 ateliers transmis

Visite de découverte de l'atelier fromager fermiers : Organisée pour des porteurs de projet à la recherche de conseil pratique concernant la conception du local ou de choix de matériel.

2 fromageries ont ouvert leurs portes le 7 mars 2017

3 porteurs de projets qui ont pu profiter de ces visites sont :

Formation individuelle en hygiène en fromagerie

2 fromageries nous ont sollicités pour effectuer des formations d'une demi-journée à leurs salariés, soit 17 salariés formés.

Aide à la rédaction ou la mise à jour des dossiers « agrément sanitaire européen en fromagerie»

1 fromagerie fermière nous à sollicité pour mettre à jour leur dossier d'agrément sanitaire européen.

Etudes, promotion et communication

Etudes, références, synthèses et encadrement stagiaires

- Enquêtes réalisées dans le cadre du projet PSDR FLECHE

Certains producteurs fromagers fermiers caprins de le bassin de Poitou-Charentes observent une corrélation entre la mise au pâturage de leurs chèvres et des difficultés de technologie fromagère (rendement et autres).

La problématique de cette étude est : « existe-t-il une corrélation entre les systèmes herbagers des producteurs et les résultats technologiques observés en fromagerie fermière ou artisanale ? Et si oui, comment y remédier ? ».

Cette enquête a été réalisée auprès de 9 producteurs fermiers et artisanaux pour évaluer les freins techniques à l'utilisation de l'herbe (principalement pâturée) en production fromagère fermière ou artisanale et proposer des solutions pour corriger les difficultés liées à la transformation de certains de ces laits.

Pour mieux connaître le fonctionnement technique et économique de l'activité, le document qui va suivre présente les différents types d'exploitations et leurs résultats économiques.

En résumé, l'utilisation de l'herbe (principalement pâturée) dans les structures fermières caprines apporte un effet positif sur le produit final (saveurs, douceur des fromages). Néanmoins, cela nécessite un réajustement systématique de la conduite d'élevage en période de mise à l'herbe.

Sur la notion de rendement fromager, deux fromagers ont estimé que la baisse atteignait 20% en phase de mise à l'herbe : pour un format « mothais », 1,2 litre de lait est utilisé en moyenne, avec une augmentation à 1,4 litre en période de mise à l'herbe et une diminution à 0,9 litre en période automnale et de fin de lactation.

La transformation fromagère nécessite la connaissance et la maîtrise de l'environnement de fabrication et des matières premières utilisées. La phase de mise à l'herbe entraîne un changement de la composition du lait, couplé aux spécificités du stade physiologique des chèvres (pour la grande majorité en démarrage de lactation).

De plus, la saison printanière est connue (comme la saison automnale d'ailleurs) pour être une période de réajustements nécessaires en fromagerie : écarts importants de températures entre nuit et jour, hygrométrie fluctuante.

Le producteur doit donc avoir en tête que travailler avec le vivant oblige à une remise en question permanente et un réajustement des paramètres journaliers. Il faut positiver ce constat car cela va à l'encontre de la routine du métier et permet à chacun d'ajuster, d'orienter à sa guise la production. Chaque fromage aura ainsi la touche personnelle du producteur, il sera différent de celui du voisin.

Favoriser les démarches collectives de qualité avec les professionnels

- Organisation du Concours Régional des Fromages de Chèvre Fermiers

Le Concours des Saveurs Régionales pour les catégories - « Fromages et Produits laitiers de Chèvre Fermiers et AOP » ainsi que « Produits à base de viande caprine » - s'est tenu le jeudi 08 juin 2017 à Celles sur Belle (79) pour sa 40ème édition. Il s'est déroulé dans les meilleures conditions. Pour la 7ème édition, ce Concours était co-organisée par les CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine & Vendée et l'AANA, ce qui a permis, une nouvelles fois, d'optimiser moyens et compétences.

Ce Concours a comptabilisé 33 producteurs participants, dont 31 producteurs fermiers et 2 producteurs artisanaux pour le Concours « Chabichou du Poitou AOP ».

Concernant le palmarès en fromages et produits laitiers, sur 93 produits inscrits dans 12 catégories différentes, nous comptons cette année 27 médailles. Soit un pourcentage de 29 % de fromages primés par une médaille dont 6 Saveurs ou médailles d'or, 15 d'argent et 6 de bronze.

Pour le palmarès en produits à base de viande caprine, sur 7 produits inscrits dans 2 catégories différentes, nous comptabilisons cette année 3 médailles : 2 Saveurs ou médailles d'argent et 1 de bronze.

Il faut noter également l'attribution de Prix Spéciaux : le Prix Spécial «Nouveau Producteur» remis à Cécile Catelain de l'EARL Les Deux Rivières de Noirlieu (79300), et le Prix Spécial «Agriculture Biologique » remis à Stéphane Moreau de la Ferme du Chant du Bois de Marçay (86370).

Les lauréats ont la possibilité d'apposer le macaron de l'année « Concours des Saveurs Régionales » sur leurs produits médaillés.

- Chabichou du Poitou AOP

Le 17 mars 2017 : Participation en tant que juré technicien à la Commission de contrôle organoleptique du Chabichou du Poitou au laboratoire d'analyse sensorielle de l'ENILIA de Surgères.

Le 16 mars 2017: Réalisation d'un audit d'habilitation de producteur fermier de Chabichou AOP.

Le 13 avril 2017 : Réalisation d'un audit interne de producteur fermier de Chabichou AOP.

Le 14 avril 2017: Participation en tant que juré technicien à la Commission de contrôle organoleptique du Chabichou du Poitou au laboratoire d'analyse sensorielle de l'ENILIA de Surgères.

Le 07 juillet 2017 : Réalisation d'un audit interne de producteur de Chabichou AOP.

Supports de communication

- Edition du bulletin de liaison « La Feuille des Fromagers », à destination des producteurs fermiers et des techniciens de la Région : 4 numéros parus en 2017 (janvier, mai, septembre et décembre).
- Réalisation d'une plaquette sur les résultats technico-économiques des exploitations caprines mixtes dans le bassin de Poitou-Charentes (enquêtes CHEVRIERS 2016).
- Site internet « fermiers.terredeschèvres.fr » tenu à jour, avec le descriptif des formations collectives proposées pour 2017.
- Réalisation d'une vidéo témoignage chez Emma Bonnet (saint Hilaire La Palud, 79), pour communiquer sur les spécificités de la production fromagère fermière et tout particulièrement sur le Mothais sur Feuille.

Conclusion et perespectives

Le poste d'animation fermière des CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine et Vendée permet de proposer à l'ensemble des producteurs de fromages de chèvre fermiers des services importants, concernant surtout la formation, l'installation et l'assistance technique fromagère et réglementaire.

De plus, un travail d'animation auprès des producteurs, amorcé en 2014, a permis de développer une bonne dynamique spécifique à la filière fromagère fermière. Ces temps d'échanges contribuent à faire remonter les préoccupations du terrain avec l'objectif de mettre en place des actions qui y répondent (formations techniques, échanges entre acteurs de la filière, …).

En plus à ces actions et dynamiques décrites et menées sur la campagne 2017, les animatrices de la production fermière régionale ont également réalisé des appuis techniques « technologie fromagère » et des diagnostics « Mon projet d'éleveur ». Ces dossiers techniques s'inscrivent dans le Plan de Revitalisation et ont été financés séparément.

En 2018, de nombreux projets sont prévus, dont plus particulièrement :

- Organisation de onze formations techniques suite aux remontées et attentes du terrain.
- Organisation d'une rencontre annuelle avec les DDCSPP et DDPP de Poitou-Charentes et Vendée.
- Organisation des Rencontres Nationales PLF en partenariat avec l'Institut de l'Elevage, du 03 au 05 octobre 2018.

Contact

Chevriers de Nouvelle-Aquitaine et Vendée
12 bis rue Saint Pierre - 79500 MELLE
Tél : 05.49.07.74.60

Virginie VENOT BONNET : animationfermiere.chevriers@orange.fr

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par les **Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée** (Fédération Caprine Régionale Nouvelle-Aquitaine - FRCap), et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine Poitou-Charentes qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

AXE 1

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Mai 2018

Structuration et développement de la filière caprine (lait et fromages fermiers) dans les territoires limousins

Bilan des actions 2017

Introduction

Suite à plusieurs années de crise du lait de chèvre marquées par une baisse importante du prix du lait et une augmentation sensible du coût des matières premières, la fin d'année 2013 et 2014 marquaient enfin une inversion avec la reprise du prix de lait de chèvre ainsi qu'une diminution des prix des matières premières. Ainsi, les producteurs laitiers du territoire Limousin ont vu une augmentation régulière du prix de base du lait, année après année, pour atteindre une augmentation de 12% (68€/1000 litres) entre 2017 et 2013. Parallèlement au prix du lait, les charges en élevage ont eu, après plusieurs années consécutives d'augmentation, tendance à diminuer. Ainsi, l'indice IPAMPA lait de chèvre baissera successivement de 2% en 2014 par rapport à 2013, de 4% entre 2014 et 2015, 2% entre 2015 et 2016 avec finalement une légère augmentation en 2017 : +2%.

Cela dit, outre l'aspect conjoncturel qui impacte sensiblement les résultats technico-économiques, la récolte des fourrages n'est également pas à négliger lorsque l'on analyse les résultats d'une année ou d'une campagne économique. La récolte concerne non seulement les rendements, qui peuvent évidemment influencer l'autonomie alimentaire et le coût de production, par un recours aux achats plus ou moins important selon les années, mais aussi et surtout la qualité, avec des valeurs nutritionnelles qui peuvent fortement évoluer d'une année sur l'autre, en fonction des conditions météorologiques du printemps. Cette évolution conditionne fortement les quantités de lait produites, par conséquent le produit lait (plus de 80% du produit total d'un atelier caprin) et par ailleurs le coût alimentaire et le coût de production (étant ramené aux 1000 litres de lait vendus). Tout ceci est peut-être encore plus vrai en Limousin, où 78% de la surface en herbe est représentée par des surfaces en prairies permanentes, avec même 8% de cette surface en prairies de fond, très humides et inexploitables pour les chèvres et par conséquent considérées comme non productives ou en tout cas beaucoup moins productives (rendement de 4 tonnes de matière sèche/ha sur une année moyenne contre 7,6 t./ha pour les prairies temporaires). Ces éléments rappellent que les éleveurs caprins du Limousin achètent globalement plus de concentré et ont des chèvres moins productives en moyenne que dans les élevages laitiers d'autres régions de France.

Le technicien caprin salarié de l'ARDEPAL intervient principalement en appui technique individuel et collectif sous la forme de visites d'élevage et réunions chez les adhérents laitiers des trois principales coopératives et/ou entreprises laitières (Sodiaal pour l'est creusois, Chavegrand pour le centre ouest de la Creuse et CSNL pour le nord Haute-Vienne et nord-ouest Creuse) ainsi que chez les fromagers fermiers en lait de chèvre répartis quant à eux essentiellement sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne. Plus globalement, l'ARDEPAL (avec son technicien et son animateur) assure aussi l'accueil, l'orientation et l'accompagnement technique des porteurs de projet en production caprine (livraison ou transformation) et participe à la promotion et l'animation de la filière.

L'action « Structuration et développement de la filière caprine »

La filière de lait de chèvre est une production ayant peu d'antériorité sur la région Limousin : il n'y a pas de « culture régionale » autour de cette production. Les producteurs caprins se sentaient isolés voir marginalisés. La mise en place d'un appui technique spécialisé en 2003 a permis de rompre cet isolement.
La filière de lait de chèvre a connu un développement dans le début des années 2000, avec un développement important jusqu'en 2008-2009. Une crise caprine nationale a alors frappé la filière régionale, qui commence à présent à sortir des effets (baisse de la collecte, arrêts des ateliers caprins). La situation semble s'améliorer depuis 2016. A noter que cette crise a surtout impacter les éleveurs laitiers, les fromagers étant quant à eux préservés de par le choix de la transformation.

Pour accompagner cette sortie de crise (amélioration des coûts de productions chez les éleveurs, installations espérées), l'ARDEPAL propose les services :

- de son technicien caprin au travers d'une action d'appui technique caprin régional.
- de son animateur régional qui assure la bonne mise en œuvre de l'action d'appui technique (technicien salarié de l'ARDEPAL et prestataires en transformation fromagère et formations techniques) et le relais avec l'animation globale du REXCAP en Nouvelle-Aquitaine.

Cette fonction a été assurée sur l'année 2017 par Romain LESNE, technicien caprin salarié de l'ARDEPAL à temps plein sur la période du 01/01/17 au 31/12/17. Le travail réalisé en 2017 par le technicien caprin relatif à son appui technique (individuel et collectif) a reposé sur des visites en élevage et des réunions, à hauteur d'un temps plein soit 1 ETP (enregistrement journalier des temps de travail).

Le travail réalisé en 2017 par l'animateur (Jérôme HEBRAS) relatif à son animation pour la structuration et le développement de la filière caprine a reposé sur la coordination d'actions à hauteur de 0.15 ETP.

Compte rendu technique

L'opération concerne l'appui technique apporté aux agriculteurs dans le cadre d'une démarche collective (élaboration de références technico-économiques, réunions techniques collectives à destination des agriculteurs).
L'appui technique s'articule sur un niveau individuel complété par une approche collective. L'animation de la filière (laitière et fromagère) vient compléter l'appui technique sur les territoires limousins.

Contenu du projet

Le travail à réaliser est assuré par le technicien caprin de l'ARDEPAL (Romain Lesne, salarié de l'ARDEPAL) et l'animateur régional de l'ARDEPAL (Jérôme Hebras, salarié chargé de mission Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, sous convention) et porte sur deux grands types d'actions :

- Accompagnement technique individuel et collectif des éleveurs :

Deux niveaux : l'échelle géographique (bassins de collecte) ou échelle thématique(*).
- Méthode : suivis individuels et regroupement de producteurs sur site en élevage ou en salle pour analyse collective de données techniques (des données individuelles à la valorisation collective)
- (*) thématiques techniques abordées : économie / amélioration de la qualité du lait / autonomie alimentaire / réflexion sur la gestion fourragère / gestion de l'élevage (alimentation / reproduction / génétique / sanitaire) / valorisation de la viande de chèvre (chèvres de réforme / chevreaux), ...

temps consacré à l'appui technique de la filière caprine (1 ETP – Romain LESNE).

- Coordination / encadrement de l'accompagnement technique et Animation de la filière caprine :

L'accompagnement technique des éleveurs est complété par une animation de l'ARDEPAL. L'accent est mis sur la communication et la promotion de la filière caprine (laitiers et fromagers) pour accompagner le développement et/ ou créations d'ateliers.
Temps consacré au développement de la filière caprine (0.15 ETP – Jérôme HEBRAS facturé à l'ARDEPAL par la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine).

Les objectifs du projet

Chez les laitiers :
- Accompagner les possibilités de créer des ateliers.
- Veiller à la recherche de la rentabilité des exploitations (optimisation des coûts de production et de la recherche d'autonomie alimentaire).

Chez les fromagers :
- Veiller au renouvellement des générations,
- Accompagner la bonne dynamique des groupes caprins fromagers : porteurs de projet et/ ou nouveaux installés en cours d'adhésion.

Les objectifs de l'action (action technique du technique accompagnée et encadrée par une animation dédiée) reposent ainsi sur :
- La pérennité des installations et des ateliers existants,
- La création d'ateliers (laitiers et/ou fromagers),
- L'amélioration des performances technico-économiques.

L'accompagnement technique des éleveurs

L'accompagnement technique a été réalisé en 2017 à destination de 4 groupes d'éleveurs caprins:
- 3 groupes de laitiers
  - Laitiers de la zone Sodiaal (est-creusois)
  - Laitiers de l'entreprise Chavegrand (centre creuse)
  - Laitiers de la zone CNSL (nord haute-vienne et nord-ouest creuse)

- 1 groupe de fromager (éleveurs adhérents à l'ARDEPAL) installés principalement dans la Creuse et la Haute-Vienne.

Bilan quantitatif

L'accompagnement technique des groupes d'éleveurs s'est déroulé sur deux niveaux d'intervention :

Un appui technique individuel réalisé par le technicien Romain Lesne et a porté sur 58 bénéficiaires (cf tableau des visites 2017 en annexe) dont 7 porteurs de projet. 213 visites ont été réalisées par le technicien caprin de l'ARDEPAL :

- 12 producteurs en transformation fromagère récemment installés ou en phase d'installation ou producteurs fromagers adhérents à un groupe d'une démarche collective (Tommes fermières du Limousin ou Feuille du Limousin)
- 39 producteurs en livraison à une coopérative ou entreprise : coopérative CSNL / entreprise Chavegrand / coopérative Sodiaal
- 7 porteurs de projet en installation en livraison à une coopérative ou en transformation fromagère

Un appui technique collectif a été réalisé par le technicien Romain Lesne et proposé à destination des éleveurs suivis en appui technique individuel. Cet accompagnement est complémentaire des visites en élevage et il est la déclinaison à l'échelle collective de l'appui technique dans les élevages et destiné prioritairement aux 4 groupes des éleveurs de la région. Les actions principales ont été les suivantes :

- Participation à la réunion de travail des réseaux d'élevages caprins de Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire les 26 et 27 juin 2017 au Bois plage en ré.
- Participation à la formation « la récolte des fourrages en élevage caprin » le 7 et 8 novembre à Guéret, organisée par l'IDELE et le REDCAP Nouvelle-Aquitaine.
- Participation et diffusion des informations sur la rencontre des éleveurs caprins inosys réseaux d'élevage du 04/04/17 à Sassay (41)
- Suivi et/ou participation au comité technique REXCAP du 07/02//17, du 20/06/17 à Chaunay et 11/10/17 à Angoulême.
- Participation à la réunion téléphonique du COREFI caprin du 27/01/17
- Participation et animation d'un atelier aux 2ème éditions de la journée technique Cap'Vert à l'INRA de Lusignan (28/09/17)
- Participation aux réunions du comité chèvres de Sodiaal : 12/01/17 (Auzances), 21/09/17 (Auzances), 19/12/17 (téléphonique)
- Diffusion d'information technico-économique aux éleveurs :
  - Bulletin capr'infos n°16 (janvier 2017), n°17 (en août 2017)
  - Synthèse technico-économique : coût de production livreurs 2015, des BTE / GTE et des fermes de références au niveau national (juillet 2017)
  - Production et diffusion de références techniques caprines (zone Haute-Vienne) à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine site de Limoges (Sylvie Chauvet – coordinatrice élevage) : 22/02/17. Transmission de 2 cas types à la DRAAF.
  - Préparation (1 réunion de travail le 09/01/17 à limoges) et diffusion de la synthèse BTE GTE / Coût de production (résultats 2015) : février 2017. Suivi et valorisation de la production de BTE GTE en production caprine à l'échelle des territoires limousins (une vingtaine de producteurs) en collaboration avec la CDA 19.

- Diffusion des plaquettes IDELE :
  - synthèse IDELE des résultats 2015 des ateliers caprins livreurs et fromagers (juillet 2017)
  - synthèse IDELE des résultats 2015 des exploitations caprine laitières et fromagères (juillet 2017)
  - synthèse IDELE des résultats 2015 des coûts de production caprins fromagers fermiers (juillet 2017)
  - synthèse IDELE des résultats 2015 des coûts de production caprins livreurs de lait (juillet 2017)

Soulignons que la participation du technicien caprin de l'ARDEPAL au réseau Rosace est indispensable pour la filière caprine limousine. Le travail réalisé au sein du réseau permet de mutualiser des informations et des données en élevage caprin qui sont « réinjectées » lors des actions collectives menées en Limousin.

- Organisation de journées / rencontres collectives :
  - Journée d'appui technique « autonomie alimentaire et coût de production » : 10/07/17 à Chambon / Voueize (accompagnement de la filière caprine sur la thématique autonomie alimentaire en élevage caprin)
  - Organisation du comité de pilotage d'Insémination artificielle : 07/03/17 à Guéret
  - Homéopathie caprine : 06 et 10/01/17 à La Souterraine et à Nouic.

Bilan qualitatif

Les différents éléments de conjoncture étant posés, voici l'évolution des résultats technico-économiques entre 2013 et 2017. Ces éléments sont issus des résultats contrôle laitier et du suivi coût alimentaire des élevages laitiers caprins du territoire Limousin. Sont concernés dix élevages en échantillon constant depuis 2013.

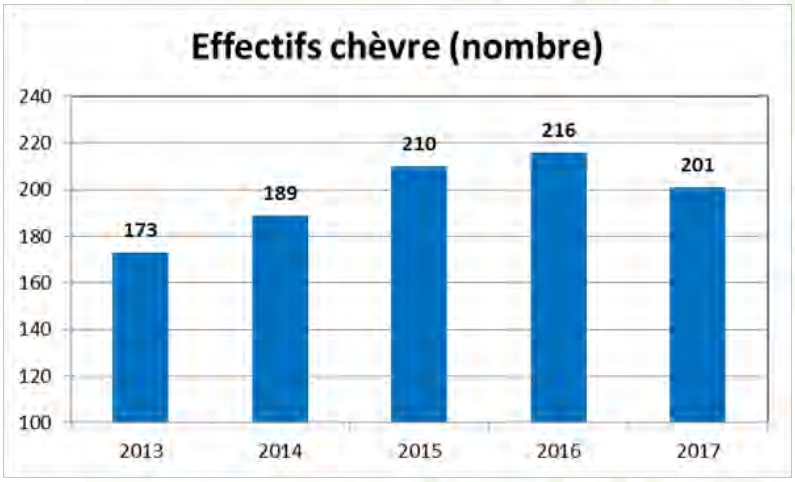

Avec un contexte plus favorable à la production laitière en 2014, 2015, 2016 et 2017 (augmentation du prix du lait et baisse du prix du concentré), les effectifs de chèvres des élevages suivis ont régulièrement augmenté entre 2013 et 2016 (+43 chèvres traites en moyenne) pour passer la barre des 200 chèvres par élevage en 2015. On note toutefois une légère diminution en 2017, liée essentiellement à des cas individuels.

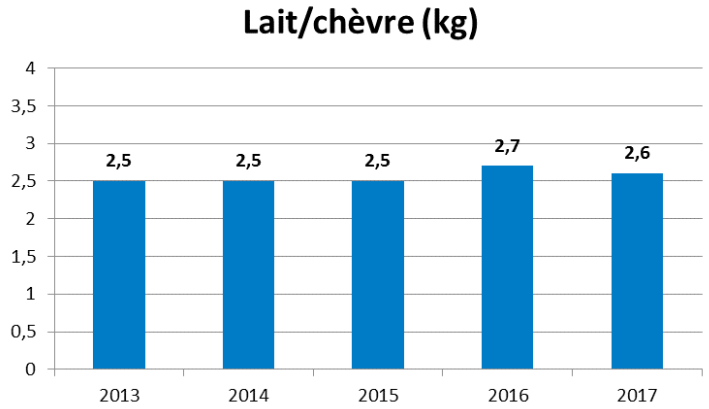

La production moyenne journalière par chèvre est régulière depuis 2013. Après une augmentation en 2016 liée à des fourrages récoltés en 2015 de bonne qualité, la production est redescendue en 2017, en restant toutefois au-dessus de 2,5 kg de lait/chèvre/jour.

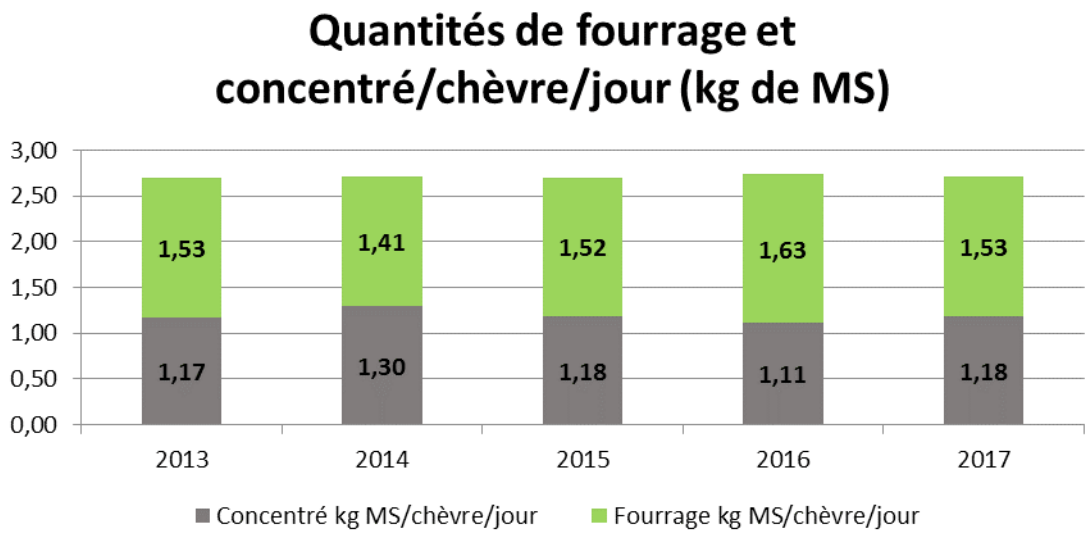

Avec les difficultés rencontrées certaines de ces dernières années quant aux conditions météorologiques et aux conditions de récolte, les quantités de fourrage consommé par les chèvres fluctuent régulièrement. Stocks faibles ou qualités nutritionnelles moins élevées font que les quantités de concentré sont ajustées en permanence par les éleveurs du territoire. Toutefois, on remarque qu'il n'y a pas de réponse laitière quant aux quantités supplémentaires de concentré distribué, au contraire de la qualité nutritionnelle des fourrages apportés… D'ailleurs, plus de 55% de la ration est composée de fourrages chez les éleveurs concernés.

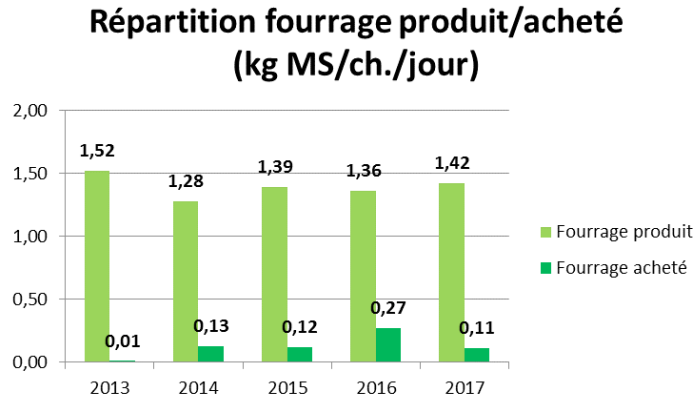

Le graphique ci-contre explique à lui seul les différents contextes climatiques rencontrés ces dernières années : manque de fourrages et fourrages de médiocre qualité en 2014, meilleurs fourrages en 2015 avec néanmoins un recul des rendements, d'où une augmentation des achats de fourrages en 2014/2015 et en 2016. Ainsi, la part de fourrage acheté n'a cessé d'augmenter par rapport au fourrage produit sur l'exploitation entre 2013 et 2016, mais celle-ci diminue en 2017. Toutefois, sauf pour l'année 2016 (83%), plus de 90% du fourrage consommé par les chèvres sont produits sur la ferme.

La majorité du concentré utilisé est du granulé du commerce qui apporte de la valeur azotée à la ration (aliment complet, correcteur azoté ou tourteaux). Il est utilisé en moyenne de 300 à 400 grammes de matière sèche de céréales par chèvre par jour dans la ration (soit achetées soit autoconsommées). Le recours au déshydraté est relativement faible avec à peine 200 grs de MS par chèvre par jour.

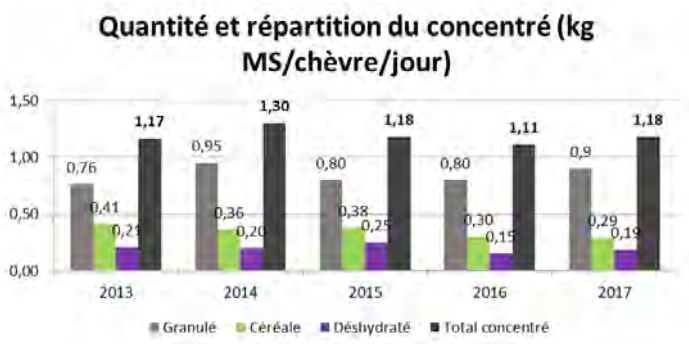

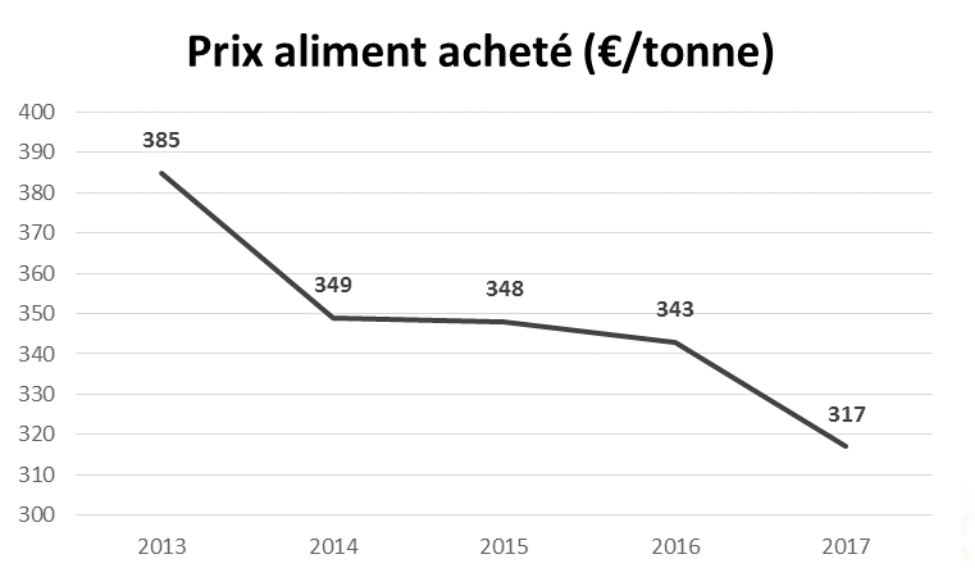

Comme exposé en introduction, après plusieurs années consécutives d'augmentation du coût des matières premières, les années 2014, 2015, 2016 et 2017 seront enfin marquées par une diminution. Ainsi le prix de l'aliment acheté a diminué de 68€/tonne entre 2017 et 2013 soit une diminution de 18%.

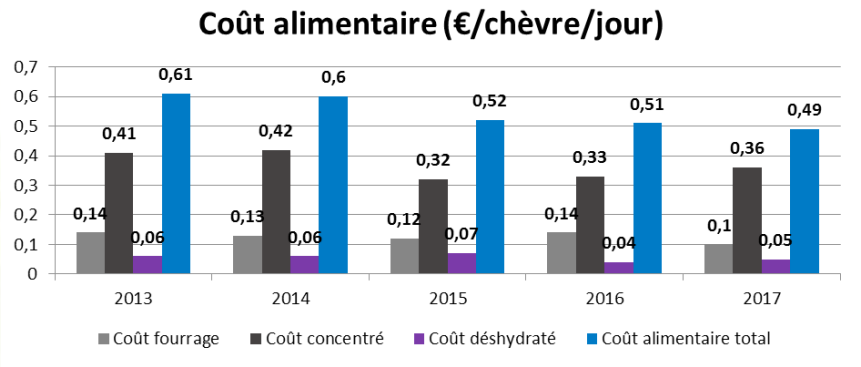

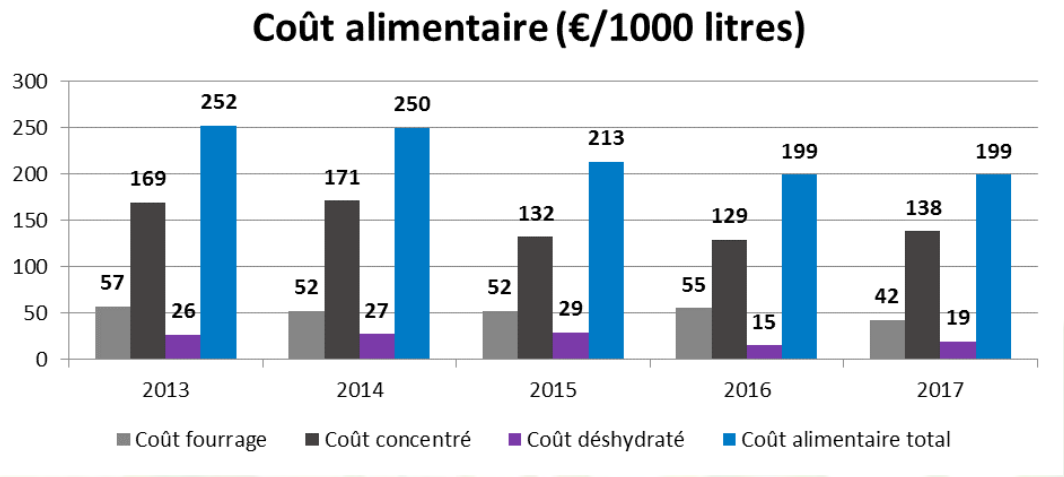

Comme exposé plus haut le prix à la tonne du concentré, a diminué depuis 2013, ce qui représente une diminution du coût alimentaire de 0,12€/chèvre/jour et de 53€/1000 litres entre 2013 et 2017, les quantités de concentré distribué étant par ailleurs plutôt stables. Ce coût est même passé en dessous de la barre symbolique des 0,50€/chèvre/jour et de 200€/1000 litres en 2017.

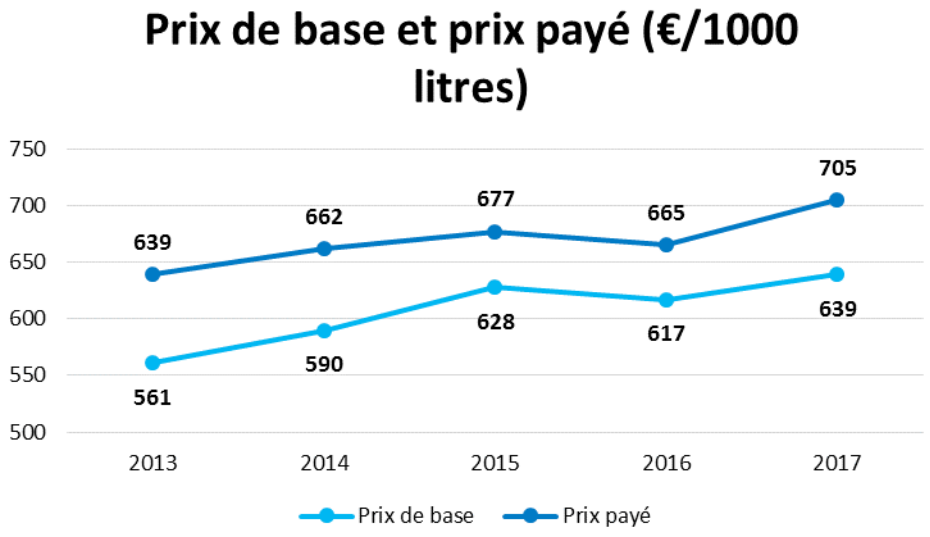

Le prix du lait n'a cessé d'augmenter entre 2013 et 2017 : +66€ de prix de base et +78€ de prix payé (liée à une qualité du lait qui s'améliore). Le décrochage de 2016 s'explique par la répartition lait d'hiver/ lait de printemps, ainsi un producteur a eu quelques soucis avec son lot de chèvres dessaisonnées, du coup il a eu une diminution de production de lait d'hiver au profit de celle du printemps.

Avec l'augmentation régulière du prix du lait et la diminution progressive du coût alimentaire, la marge sur le coût alimentaire n'a cessé d'augmenter depuis 2013 : +0,48€/chèvre (+49%) et +119€/1000 litres (+31%), ce qui laisse augurer une amélioration sensible de la marge brute et de la santé financière des éleveurs caprins laitiers suivis.

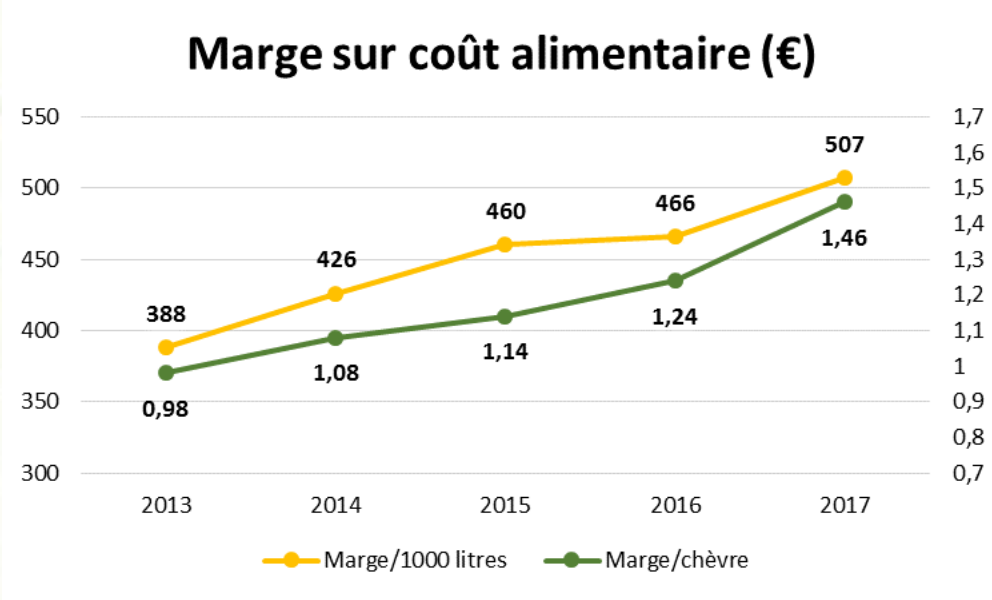

Résultats groupe 2017

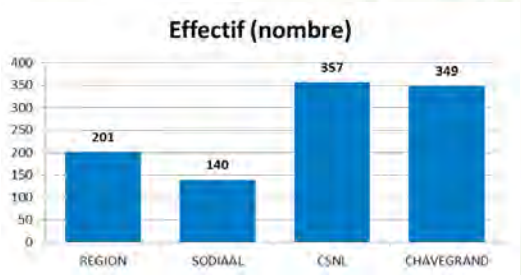

Les résultats 2017 concernent seulement des élevages laitiers, c'est-à-dire livrant en laiterie. On observe sur ce graphique que les tailles de troupeau sont très variables d'une entreprise de collecte à une autre. Ainsi, s'il y a 201 chèvres en moyenne dans l'élevage moyen du Limousin, les effectifs varient par exemple de 217 chèvres entre la coopérative Sodiaal et la coopérative CSNL ! Toutefois, le faible nombre d'élevages composant les échantillons de la coopérative CSNLL (1 élevage dans l'échantillon) et la laiterie Chavegrand (2 élevages) devront faire relativiser les chiffres présentés tout au long des graphiques exposés ci-après…

Des différences existent au niveau de la production par chèvre selon les zones de collecte. Cela peut en premier lieu s'expliquer par la conduite du troupeau et le système alimentaire choisi. Sur le territoire Limousin différents types de rations sont utilisées (foin, foin + enrubannage, ensilage de maïs, ration sèche etc…) qui ont bien sur un impact sur le niveau de production. Il existe également des disparités selon les zones géographiques. Ainsi, les producteurs de la coopérative Sodiaal, se situent dans une zone plus difficile ou extrême au niveau du climat (bassin est creusois) et moins riche au niveau potentiel des sols, par rapport aux producteurs qui livrent à la coopérative CSNL ou à Chavegrand (bassin nord-ouest creusois). La qualité et les valeurs nutritionnelles des fourrages s'en ressentent, d'où des fluctuations de production. Ainsi c'est une différence de 0,3 litres/chèvre/jour qui est constatée entre les élevages de la coopérative Sodiaal et ceux de la coopérative CSNL.

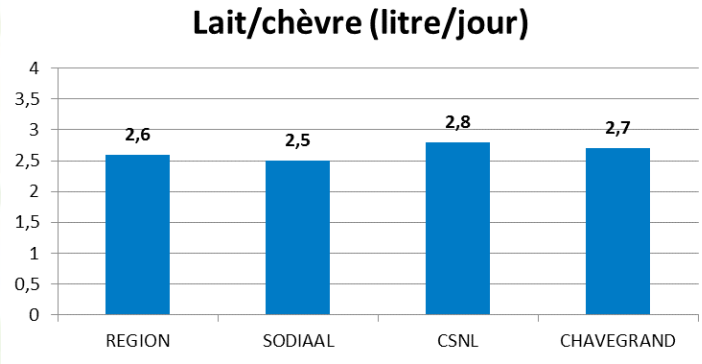

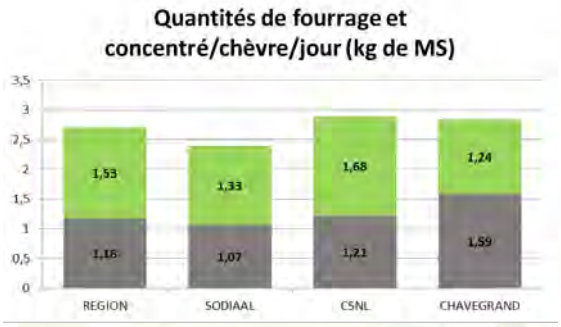

Au niveau du territoire, différents systèmes alimentaires sont utilisés. La plupart des élevages utilisent leurs propres fourrages produits en achetant du concentré à l'extérieur mais il existe aussi des producteurs en système ration sèche qui achètent toute leur alimentation à l'extérieur et ne produisent pas de fourrage. Ceci explique la part plus importante de concentré et la plus faible part de fourrage dans la ration pour l'entreprise Chavegrand (1 élevage sur 2 est ainsi en ration sèche). Les potentiels des sols impactent aussi sensiblement les rendements et encore plus les valeurs nutritionnelles des fourrages récoltés. Il est plus aisé de distribué en plus grosse quantité un fourrage de très bonne qualité (de conservation et de valeurs nutritionnelles) qu'un fourrage plus grossier (+0,14 kg de MS/chèvre/jour entre CSNL et Sodiaal).

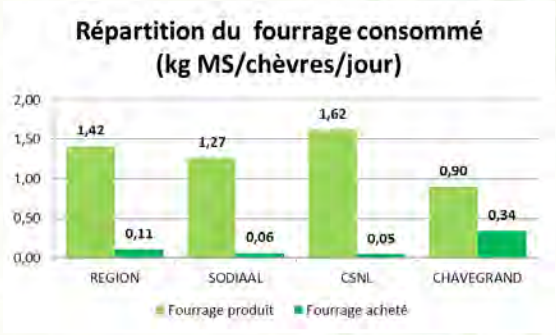

Cela dit, l'impact de l'autonomie alimentaire et notamment de l'autonomie fourragère, peut être important vis-à-vis du coût alimentaire. Pour l'année 2017, l'autonomie fourragère est plutôt bonne, puisque 92% du fourrage utilisé est produit sur l'exploitation. Sur les 2 élevages suivis pour la laiterie Chavegrand, 1 achète la paille qu'il utilise dans sa ration sèche, d'où un taux d'autonomie fourragère plus faible (62%).

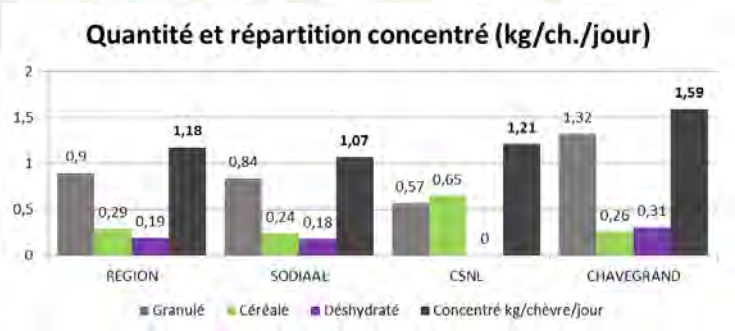

Les quantités de concentré utilisé sont inversement proportionnelles aux quantités de fourrage. Simplement, car si la capacité d'ingestion de la chèvre évolue en fonction de son poids et de son niveau de production, elle n'est pas non plus extensible à l'infini… Les différences entre laiteries s'expliquent par le choix des différents systèmes alimentaires. Foin, foin et enrubannage, ensilage de maïs, paille et concentré, pâturage, la plupart des systèmes alimentaires possibles sont utilisés dans les élevages caprins du Limousin. Parfois choisi, souvent subi, le choix d'un système alimentaire est principalement lié au contexte des structures : surface disponible, cheptels existants, conditions pédoclimatiques etc… Et, bien qu'un système peut évoluer dans le temps, il est la plupart du temps contraint par ces différents éléments. Si les élevages de la laiterie Chavegrand sont les plus utilisateurs de concentré, ceux de la coopérative CSNL en utilise 380 grs/chèvre/jour de moins. L'utilisation plus ou moins importante de céréales, protéagineux ou mélange permet de réduire les achats de concentré à l'extérieur, d'améliorer l'autonomie alimentaire et par conséquent de réduire le coût alimentaire.

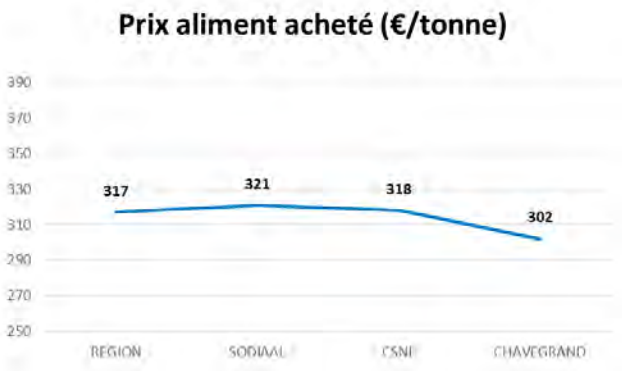

Au niveau de prix de l'aliment acheté, les élevages de la coopérative Sodiaal achètent l'aliment le plus cher. Comme expliqué plus haut, possédant souvent des terrains plus difficiles (avec beaucoup de prairies permanentes) et subissant des conditions météorologiques plus extrêmes, ces éleveurs doivent acheter du concentré plus riche en protéines pour compenser le manque de protéines du fourrage récolté, d'où un coût d'achat plus important. A l'inverse, l'élevage de la coopérative CSNL, produisant des fourrages riches qualitativement, peut se permettre d'acheter des matières premières, ce qui revient moins cher à l'achat qu'un concentré du commerce. Enfin, les systèmes hors-sol (dont un élevage de la laiterie Chavegrand) utilisent souvent du concentré beaucoup moins riche en protéine d'où un coût à la tonne moins important, les quantités distribuées étant beaucoup plus élevées…

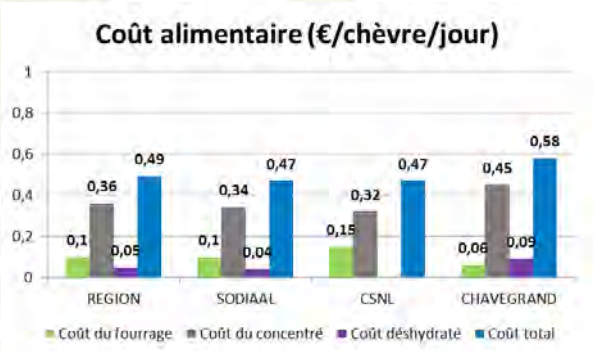

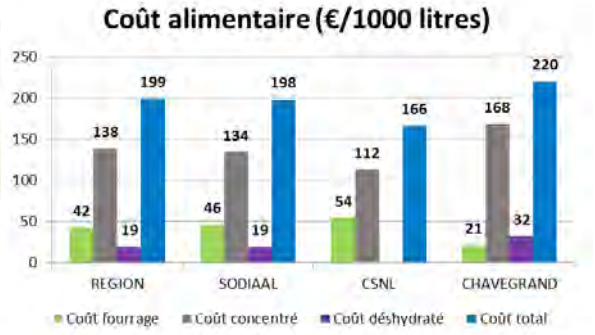

Les quantités de fourrage et de concentré utilisés, la proportion produit/acheté et le prix d'achat impactent directement le coût alimentaire. Ainsi, les élevages de la laiterie Chavegrand, malgré un prix d'achat plus bas que la moyenne, sont plus utilisateurs de concentré, ils ont le coût alimentaire le plus élevé. A l'inverse, l'élevage de la coopérative CSNL, beaucoup moins utilisateur de concentré, avec en plus un concentré utilisé un peu moins cher à l'achat, est celui qui a le coût alimentaire le moins élevé. Il y a tout de même une différence de 0,11€/chèvre/jour entre le coût alimentaire le plus élevé et celui le plus faible et de 54€/1000 litres.
Par contre, si l'on regarde le cas des élevages de la coopérative Sodiaal, bien qu'ayant un faible coût alimentaire par chèvre, possèdent un coût alimentaire par 1000 litres plus élevé que l'élevage de la coopérative CSNL. La cause est évidemment liée au niveau de production des chèvres. Ainsi la moyenne de production est de 2,5 litres/chèvre/jour contre 2,8 l. pour l'élevage de CSNL.

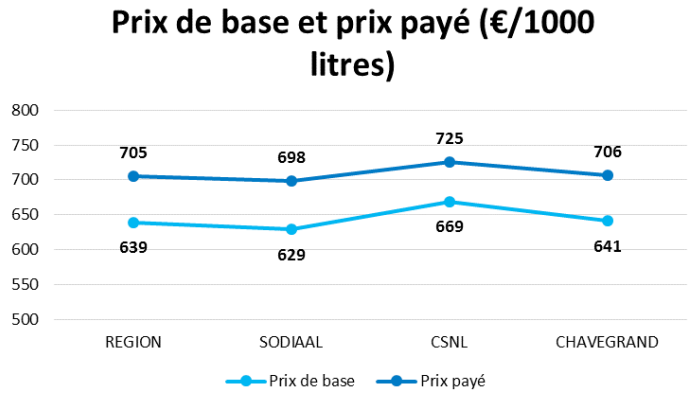

Des différences existent au niveau du prix de base de chaque laiterie. Ainsi la valorisation plus importante de la revente du prix du lait de la coopérative CSNL (lait revendu en partie pour produire du fromage sous appellation) permet d'obtenir un prix de base plus important par rapport aux deux autres laiteries du territoire. On remarque que malgré un prix de base plus bas pour les éleveurs de la coopérative Sodiaal (-40€ et -12€/1000 litres par rapport à CSNL et Chavegrand), l'écart entre prix payé est moins important (-27€ et -8€/1000 l.), ce qui est lié à une meilleure composition du lait (TB, TP, cellules).

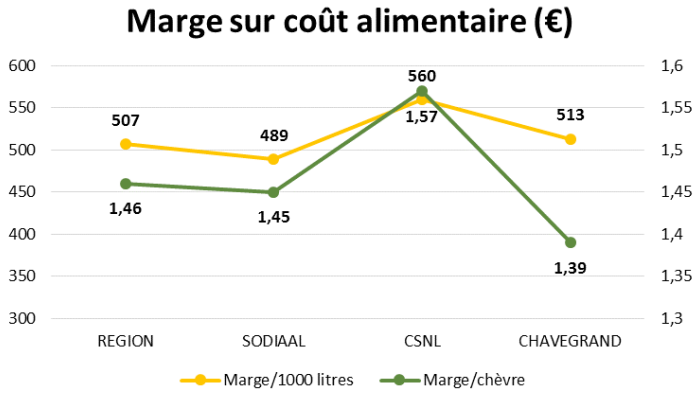

L'hétérogénéité des niveaux de marge alimentaire s'explique évidemment par la production par chèvre, le coût alimentaire et aussi le prix du lait. Ainsi, si la marge/1000 litres est supérieure de 24€/1000 litres entre les producteurs de la laiterie Chavegrand et ceux de la coopérative Sodiaal (prix du lait plus élevé et volume de lait supérieur), la marge par chèvre est inférieure de 0,06€/chèvre/jour, car leur coût alimentaire est plus élevé. L'élevage de la coopérative CSNL possède le niveau de marge le plus élevé, il maitrise son coût alimentaire qui correspond au niveau de production du troupeau.

En conclusion

Si le coût alimentaire d'un élevage est directement impacté par les quantités de concentré utilisé, le niveau d'autonomie alimentaire et le prix du concentré, ces facteurs peuvent néanmoins être parfois subis. Les différences de structure (part de la SFP sur la SAU, proportion Prairies Naturelles/Prairies Temporaires…) et de localité ont un impact fort. Tout ceci évidemment influence la qualité des fourrages récoltés et distribués aux animaux. Véritable enjeu pour les producteurs caprins, elle a un impact très important sur les performances technico-économiques. Toutefois, les conditions climatiques ont également une forte influence sur les conditions de récolte, sur les valeurs alimentaires des fourrages et sur les performances des chèvres, facteur évidemment non maitrisable…

Au final, l'amélioration de la qualité du fourrage d'un éleveur, le conseil dans la conduite de son troupeau (allotement, réajustements réguliers de sa ration) permettent d'optimiser le système utilisé en réduisant les quantités de concentré utilisé, en limitant les achats et au final en diminuant le coût alimentaire. Coût alimentaire qui a évidemment un impact fort sur la marge brute et la santé financière d'un élevage (75% des charges opérationnelles d'un élevage).

Coordination / encadrement de l'accompagnement technique et Animation de la filière caprine

Cette mission a été assurée par Jérôme Hebras animateur régional de l'ARDEPAL avec le soutien du technicien caprin de l'ARDEPAL Romain Lesne. Elle s'articule sur deux niveaux.

Animation de la filière caprine

L'animation de la filière caprine a reposé sur deux axes : la représentation de la filière caprine et la promotion de la filière lait et fromage en production caprine.

La représentation de la filière caprine au niveau des territoires limousins et dans le cadre de la Nouvelle-Aquitaine :

À l'échelle des territoires limousins :

- Animation du Comité de pilotage caprin régional de l'ARDEPAL : le 08/11/17 dans les locaux du CER à la Souterraine.
- Représentation au sein du COREL (Comité Régional d'Orientation de l'Elevage) de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine – les 29/06/17 et 11/12/17 à la CDA 24 (Périgueux)
- Ingénierie financière sur l'Appel à Projet Structuration et mise en réseau pour la filière caprine sur les territoires limousins (mars 2017).
- Coordination du déploiement des actions caprines sur les territoires limousins dans le cadre du Plan de Revitalisation caprin 2017 :
  - 1 réunion en visio-conférence le 15/06/17
  - 1 réunion de travail à la CDA 23 à Guéret : le 10/08/17
  - 1 réunion téléphonique avec Géraldine Verdier (animatrice BRILAC) le 12/10/17.

À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine :

- Participation au COREFI Caprin :
- Réunion téléphonique de finalisation du contenu caprin de la mesure Modernisation des élevages du PCAE Nouvelle-Aquitaine du 27/01/17
- Participation à la rédaction d'une plaquette PCAE Nouvelle-Aquitaine fléchée en direction des éleveurs et porteurs de projet caprin
- Participation au REXCAP
- Présentation de l'ARDEPAL et des actions caprines dans les territoires limousins au Comité Technique REXCAP du 07/02/17 au lycée agricole de Melle
- Participation et échanges de la filière caprine dans le cadre de la nouvelle région
- Suivi sur la zone limousin du travail d'enquête du stagiaire Chevriers Nouvelle-Aquitaine sur les fromagers fermiers. Fourniture de liste d'élevages à enquêter (fin février 2017)
- Suivi du Plan d'Installation – Transmission Capr'1

Promotion de la filière lait et fromage en production caprine :

- Promotion de la filière caprine :
  - Collecte et fourniture de tommes fermières du limousin (SCEA Les landes de Pagnac et GAEC La chabra negra) pour le plateau de fromages fermiers des chevriers Nouvelle-Aquitaine pour la journée de la région au salon de Bordeaux (22 mai 2017), communiqué de presse salon de Bordeaux
  - Diffusion des kakémonos « les fromages de chèvre en Nouvelle-Aquitaine »

- Diffusion des bulletins d'inscription pour le concours des saveurs régionales des fromages de chèvres de Nouvelle-aquitaine (juin 2017)
- Coordination pour la fourniture de fromages limousins pour la fête de la chèvre (août 2017) et la foire de Langon (02/03/09/17)

Promotion de la production fromagère caprine :

- Participation à la rédaction des fiches Feuilles du Limousin et Tommes fermières du Limousin dans le guide de la route des fromages de chèvre – édition 2017
- Animation de l'Assemblée Générale des tommes fermières du Limousin le 30/01/2017 à La Jonchère St Maurice (87) au GAEC Mas de Feix.
- Animation de la commission d'agrément des tommes fermières du Limousin le 05/05/2017 à la SCEA Les landes de Pagnac à Verneuil sur Vienne (87), chez Chantal Lajouanie.

Coordination / encadrement de l'accompagnement technique

La mission repose sur de l'ingénierie de formation et de la coordination de formation réalisées par l'ARDEPAL en production caprine avec la collaboration du technicien caprin Romain Lesne.

• Coordination de formation vivea caprine et fromagères :
- Optimiser son revenu caprin en maîtrisant son coût de production » : 17/01/17 à Fontanières (23)
- De la mamelle à la qualité du lait fromageable – à Limoges le 08/03/17
- Initiation aux technologies fromagères yaourts et desserts lactés – à Cheniers les 21-22/02/17
- Initiation aux technologies fromagères lactiques et pâtes pressées – à Nedde 24-25/02/17

• Coordination de la mission d'appui technique fromager d'Ivan Larcher (coordination des visites) : prise en compte des besoins individuels et propositions de visites aux fromagers en lien avec le prestataire.

Indicateurs

• Indicateurs de réalisation
Nombre d'éleveurs bénéficiaires de l'appui technique : 58
- Nombre de laitiers : 43
- Nombre de fromagers : 15

Nombre de visites d'appui technique individuel : 213
Nombre de réunions collectives : 6
Nombre de formations réalisées : 4
Nombre de participation des opérations de promotion de la filière : 5

• Indicateurs de résultats
Nombre de porteur de projet suivi en filière longue caprin lait : 4
Nombre de porteurs de projet suivi en filière courte caprin fromager : 3
Evolution de la situation économique (caprin lait) : vers une amélioration des résultats économiques
• Baisse du coût alimentaire
• Augmentation du prix du lait
Evolution de la qualité de lait produite sur le plan régional : légère augmentation du litrage en raison d'un contexte économique plus favorable

D'un point de vue global, l'appui technique caprin ARDEPAL mis en œuvre sur la zone limousine (qualifiée de zone à faible densité en Nouvelle-Aquitaine) continue de remplir pleinement sa fonction de soutien des élevages plus particulièrement dans le contexte économique difficile pour la filière lait de chèvre.
L'action permet de poursuivre le travail mené depuis plusieurs années sur l'adaptation de la technicité des éleveurs vers plus d'autonomie fourragère (les éleveurs ont su s'adapter et « repenser » leurs systèmes alimentaires en raison des coûts alimentaires).
L'encadrement technique complétée par l'animation de filière (lait et fromage) permettent de consolider et d'accompagner les élevages en place mais surtout de favoriser les installations attendues de sortie de crise sur les zones de collecte existantes et des projets de créations d'ateliers fromagers possibles sur tout le territoire régional.

Le litrage total en Limousin pour 2017 est de l'ordre de 6 millions de L (toutes coopératives confondues) avec une production portée à hauteur de 65% par les deux principales coopératives de production Sodiaal et CSNL. La collecte a ainsi légèrement augmenté, signe de la sortie de crise et du regain d'intérêt pour le lait de chèvre.

L'année 2017 a été plus favorable, la filière caprine régionale se relève doucement et le litrage a du mal à se développer (peu d'installation), il faudra ainsi poursuivre l'action afin de favoriser les installations possibles sur les zones de collecte existantes en Limousin et sur les exploitations fromagères à reprendre ou à créer.

Contact

Ardépal
Maison Régionale de l'Agriculture - Boulevard des Arcades - 87060 LIMOGES Cedex 2
Tél : 05 55 10 37 90 / 06 85 21 65 61

Email : ardepal87@yahoo.com

Jérôme Hebras : jerome.hebras@alpc.chambagri.fr
Romain Lesne

Le travail, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé par l'**Ardepal**, et est une des actions de la dynamique REXCAP, le réseau d'excellence caprine qui regroupe éleveurs, transformateurs et acteurs de la recherche et du développement.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : CRDC - Juillet 2018

Centre de Ressources et de documentation caprine

Bilan des activités réalisées en 2017

Le Centre de documentation a pour mission de rassembler et de mettre à la disposition des acteurs de la filière caprine la documentation scientifique et technique nécessaire à leurs activités, de diffuser à leur attention une information synthétique et actualisée et d'assurer à travers la collecte de l'information une fonction de veille scientifique et technologique. Le CRDC est un service spécialisé d'ACTALIA, rattaché à l'unité Produits laitiers.

La base de données et la bibliothèque

En 2017 grâce à la veille scientifique et technique, la bibliothèque s'est enrichie de 549 documents. Le catalogue de la bibliothèque est accessible en ligne à l'adresse www.goat-lib.com : il est mis à jour mensuellement.

L'égide : bulletin d'information scientifique et technique

Quatre numéros de L'égide sont parus les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et le 15 décembre. Le numéro 89 de L'égide a été le dernier. En effet, il devenait difficile de réunir les membres du comité de rédaction par manque de temps mais aussi par manque d'intérêt. Un nouveau projet de diffusion verra le jour en 2018.

Les articles de synthèse publiés en 2017 dans L'égide ont été :

N° 86
- le dispositif OSCAR
- Autonomie protéique

N° 87
- Enquête sur le bien-être animal en élevage caprin
- Combien coûte une chevrette d'élevage

N° 88
- Quelques notions pour retarder l'apparition de la résistance aux anthelminthiques et supporter la charge parasitaire en caprins (partie 1)
- SARA : Acidose ruminale subaiguë chez les chèvres laitières (partie 1)

N° 89
- Quelques notions pour retarder l'apparition de la résistance aux anthelminthiques et supporter la charge parasitaire en caprins (partie 2)
- SARA : Acidose ruminale subaiguë chez les chèvres laitières (partie 2)

Les prestations

Bibliographies mensuelles

Les membres du comité de rédaction, les abonnés à L'égide et certains acteurs de la filière caprine nationale reçoivent mensuellement une liste d'articles scientifiques, rapports, ouvrages etc. Celle-ci leur permet d'être informés régulièrement des publications récentes sur tout ce qui a trait à la chèvre.

Le service question-réponse et bibliographie sur demande

Il s'agit de demandes de bibliographies ou de demandes d'articles (références prises sur goat-lib ou sur le site www.crdc.fr) ou de questions précises qui nécessitent de faire une recherche documentaire.

Quelques exemples de demande en 2017 :

- bien-être animal en filière caprine
- chevrettes d'élevage
- fromages en sud Nouvelle-Aquitaine
- fabrication fermière de yaourt

Communication

* Le site « portail » du CRDC, www.crdc.fr a continué à été revu totalement quant à ses liens vers l'extérieur. Destiné à un public professionnel, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent au monde caprin, ce site se veut être le reflet du dynamisme de l'activité caprine en France.

Tous les thèmes concernant l'élevage des chèvres sont abordés ; l'organisation de la filière caprine en France est également présentée.

Enfin, pour un public plus large, quelques pages relatives aux sciences humaines et sociales dans la filière caprine.

Ce site se veut être un portail à partir duquel on peut accéder à d'autres sites contenant de l'information caprine, scientifique et technique.

Nombre de pages vues

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages
Jan 2017	2655	7149	14558
Fév 2017	2625	6483	13668
Mar 2017	3116	7329	14759
Avr 2017	2795	6168	12790
Mai 2017	2496	6295	15953
Juin 2017	2371	6247	12983
Juil 2017	1776	4870	9916
Août 2017	1796	5085	9584
Sep 2017	1905	4819	8936
Oct 2017	2031	4895	8808
Nov 2017	2122	4640	8325
Déc 2017	1989	4764	9170
Total	27677	68744	139450

Les autres outils de communication

Les scoops « laitiers »

Les scoops « élevage »

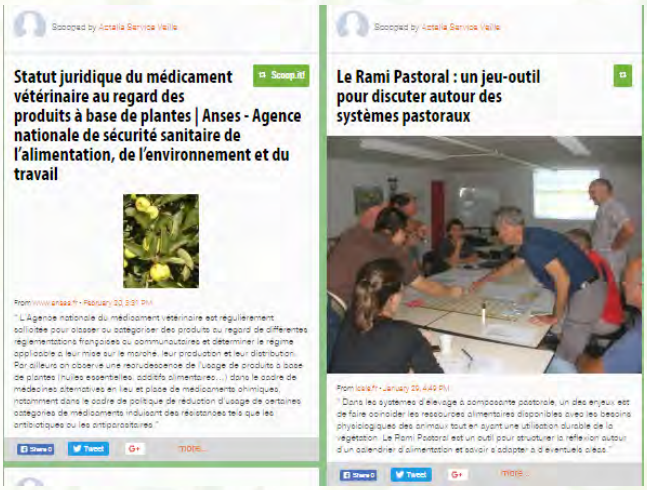

Les scoops « sensoriels »

AXE III

Le CRDC à l'EPL de Melle

Le CRDC continue d'être présent au Lycée agricole de Melle ; les jours d'ouverture sont calés sur la présence des étudiants en CS3 et CS4. La bibliothèque du CRDC à Melle est principalement consacrée aux informations techniques touchant l'élevage, l'alimentation, la reproduction de la chèvre : la partie laitière restant à Surgères, la partie pathologie étant plus spécifiquement à l'Anses à Niort. Le CRDC est également très fréquenté par des BP REA Adultes.

Travail dans le cadre du Réseau d'excellence caprine de Poitou-Charentes (REXCAP)

Le CRDC est étroitement lié au REXCAP, réseau pour lequel il prend en charge une partie de sa communication et en particulier le site internet portail. Ce dernier (http://pro.terredeschevres.fr). est mis à jour tout au long de l'année.
Enfin, un travail a été mené avec la Fédération régionale caprine et l'Enilia-Ensmic pour proposer un catalogue commun de formations à la transformation fromagère en région Poitou-Charentes.

Le CRDC est soutenu financièrement par la région Nouvelle-Aquitaine / Poitou-Charentes et par le BRILAC pour ses actions au Legta de Melle

Contact

Centre de ressources et de documentation caprine (CRDC)
ACTALIA
Avenue F Mitterrand - BP 49
17700 Surgères

www.crdc.fr - www.goat-lib.com - www.ladocumentationcaprine.net - www.actalia.eu

SYNDICAT CAPRIN 24

Cabécou du Périgord®

L'histoire caprine du Cabécou du Périgord :

« Mutations productives et dynamiques territoriales de la filière caprine de Dordogne d'hier à aujourd'hui »

SOMMAIRE

Introduction: Evolution et dynamique caprine en Périgord par Daniel Lagoutte, retraité de la DDAF 24
1-Histoire de la production Caprine en Périgord et organisation de la profession par Jacques Chèvre
2-Quelques données chiffrées de la filière Caprine Périgord par Daniel Lagoutte
3-Comment s'est organisée la collecte du lait de chèvre en Dordogne par Jean Luc Mornand
4-La Coopérative Capridor: 1976-2001 de sa création à la dissolution par Gérard Hartmann
5-Développement de la production du Cabécou du Périgord par Jo Billant
6-Zooms: * Les fêtes de la Chèvre en Périgord par Jo Billant
* La promotion du Cabécou du Périgord par Roland Vérichon
7-Présentations des Laiteries en Dordogne:

- Chêne Vert par Pierre Desport
- Chèvrefeuille par Jo Billant, Alexandro Olmos
- Picandine par Jo Billant et Jean Yves Dumoulin

Clôture des travaux et conclusions

- Quel avenir pour la production caprine en Dordogne ? Conclusion du groupe de travail
- Conclusion de Jean Barou Président du Syndicat Caprin Dordogne Périgord
- Conclusion de Pierre Desport, Président de l'Interprofession Caprine Dordogne - Périgord.

Annexes:

- Chronologie des événements de la filière caprine Dordogne
- Regards et prospective. Par Charles Drouot, conseiller caprin

Auteurs des articles : Jean BAROU, Jo BILLANT, Jacques CHEVRE, Pierre DESPORT, Charles DROUOT, Jean Yves DUMOULIN, Gérard HARTMANN, Daniel LAGOUTTE, Jean Luc MORNAND, Alexandro OLMOS, Roland VERICHON
Avec l'appui méthodologique et l'animation de Frantz JENOT, coordinateur de la FRCAP NA & V et du Cluster REXCAP

Avec la participation :

Société d'Ethnozootechnie — Groupe d'Ethno-Zootechnie Caprine — Chêne Vert Fromagerie — Chèvrefeuille — Picandine — Conseil Général de la Dordogne — Région Nouvelle-Aquitaine

INTRODUCTION

Alors que j'étais juste arrivé à la DDAF de Dordogne en 1981, la filière caprine venait d'être secouée par la crise nationale de 1980/1981 et les difficultés conséquentes des organismes de collecte.

J'ai bien saisi le contexte spécifique caractérisé par :

- les fluctuations du prix du lait,

- les différences de prix entre entreprises collectant sur le département

- et la vente d'une matière première.

Retraité de la DDAF en 2014, j'ai pu, pendant 33 ans, appréhender et mesurer, d'une part la dynamique collective autour d'un projet concerté et cohérent de la filière et d'autre part, la qualité, la cohésion et la pugnacité des hommes qui l'ont animée.

Si la filière a fait front face à de nombreuses crises, celle de 1995 a conduit Jacques CHEVRE, alors Président du Syndicat Caprin 24 à demander à mon directeur de l'époque, sa contribution à la réalisation d'un audit, précisément sur les résultats de la situation de la collecte départementale, après celui de la CARA et avant celui d'AND.

Le Syndicat Caprin 24 a toujours été le moteur, la mouche du coche pour initier, activer, relancer, aller jusqu' à la confrontation pour défendre les intérêts des producteurs et assurer la pérennité de la production en Dordogne. Néanmoins ses activités ont été menées :

- en partenariat avec EDE, ASSELDOR, COPELDOR, Contrôle Laitier, GCRC.

- avec accompagnement des institutions de proximité pour des aides départementales, régionales et européennes.

La dynamique du Syndicat que vous pourrez constater au fil des exposés qui vont suivre s'est attachée aux thèmes suivants :

- conservation d'un bassin de production actif en installant des jeunes pour maintenir ou développer la production.

- ténacité pour un prix payé au producteur rémunérateur

- sécurisation des variations du prix du lait par la transformation en un produit identifié par un signe de qualité reconnu Périgord.

- mise en place d'une plateforme de communication et de coordination entre toutes les entreprises de collecte et (ou) de transformation qui s'est révélée être le terreau de préparation de la mise en place d'une Interprofession.

Enfin, je voudrais témoigner de la pugnacité, de la combativité, de la cohésion d'un groupe d'hommes entièrement dévoués à la cause caprine périgourdine. Je peux attester de moments difficiles, pour le moins très tendus avec des échanges directs, vifs mais toujours fondés et loyaux.

Je crois que vous m'avez sollicité, jamais « lâché les basques » mais aussi je crois ne jamais avoir cessé d'accompagner vos projets justifiés et argumentés pour une bonne cause en vous accordant autant de temps que possible et de la disponibilité. Vous pouvez être fiers aujourd'hui du résultat de cet engagement professionnel très fort dans cette filière par les résultats obtenus, mais il convient à vos successeurs de rester vigilant pour s'adapter aux évolutions permanentes.

C'est pour tout cela que nous avons gardé des liens amicaux de reconnaissance réciproque indéfectibles.

Daniel LAGOUTTE, retraité de la DDAF 24

I - Histoire de la Production Caprine en Dordogne et Organisation de la Profession.
Intervention aux Journées GEC/SEZ du 20/21 octobre 2017 à Saint-Front-sur-Nizonne.

Le Syndicat Caprin de Dordogne a été créé dès la naissance des premiers troupeaux caprins dits Professionnels en 1963. Jean Eynard en fut le premier Président. Depuis, le SC 24 est toujours là, représentant et défenseur des intérêts des producteurs, acteur incontournable de la vie Caprine en Dordogne, moteur de l'organisation de la profession, même s'il ne fut pas le seul acteur. Notre ligne de conduite a toujours été de ne pas subir, de répondre efficacement aux nombreuses difficultés rencontrées en s'appuyant sur un projet pour les éleveurs caprins Dordogne.

A l'origine, tous les éleveurs caprins laitiers étaient adhérents quand les laiteries prélevaient automatiquement les cotisations. Le taux d'adhésion n'est ensuite jamais descendu au-dessous de 60%. Ce taux d'adhésion important nous a toujours donné une incontestable légitimité. Le SC24 a toujours été le représentant unanimement reconnu des producteurs tout au long de la passionnante histoire de la profession Caprine en 24 que nous allons vous faire découvrir au cours de cette matinée.

Les Présidents du Syndicat de 1963 à 2017:

-Jean Eynard: 1963/ 1978
-Emile Hartman: 1978/1986
-Jacques Chèvre: 1986/1997
-Roland Vérichon: 1997/2002
-Anne Gonzalvés, Jo Billant: 2002/2004
-Jo Billant: 2004/2012
-Stéphanie Kaminsky et Christophe Roux: 2012/2017
-Jean Barou: 2017...

En 1970 Jean-Luc Mornand est recruté comme technicien spécialisé de l'EDE puis de la Chambre d'Agriculture. Il a rempli la mission d'animateur du SC jusqu'en 2004. Charles Drouot, toujours présent aujourd'hui, lui a succédé.

Le Syndicat Caprin 24 a été actif dans tous les volets de la vie syndicale. Nous en retiendrons trois et, pour chacun d'eux, je citerai quelques actions exemplaires tant il est impossible dans le temps qui nous est imparti de faire un récit exhaustif. Les interventions qui vont suivre approfondiront plusieurs sujets, vous aurez enfin plus d'informations grâce à la frise historique chronologique que nous vous présentons, accompagnée de documents d'archives qui nous ont paru les plus représentatifs.

1-Accompagnement technique

Le SC 24 a mené en partenariat avec l'EDE et Copeldor de nombreuses actions techniques.

La conduite des troupeaux sur le plan alimentaire et sanitaire est aujourd'hui assez codifiée. Nous avons été des pionniers avant le relatif équilibre actuel. Passer de la chèvre, animal de basse-cour, à un élevage spécialisé a posé de nombreux problèmes de rations, de difficultés sanitaires, de génétique que nous avons tenté de résoudre plus ou moins vite et bien.

-Le Syndicat de contrôle laitier a été créé en 1965. Yann Grossin, embauché en 1972 sera le premier contrôleur spécialisé caprin.

En 1975, il y a la création du GCRC pour la vente de chevrettes et boucs reproducteurs. L'amélioration de la génétique des troupeaux, à travers la promotion de l'insémination artificielle, la qualité des chevrettes et des boucs proposées aux éleveurs, particulièrement à ceux qui s'installent, seront une préoccupation constante du Syndicat.

-La priorité est très vite donnée à l'accompagnement à l'installation. Un stage installation annuel, créé en 1994, accompagne les nouveaux venus.

-Une des particularités de la Dordogne, c'est que des aides financières relativement importantes ont été apportées aux éleveurs:

- Il y a bien sûr l'accompagnement pour obtenir les aides départementales, régionales, nationales et européennes.

Le GIE Aquitaine a été un allié fidèle du SC. Yves Coudin a apporté un soutien sans faille à toutes nos demandes. Le premier contrat de plan Etat-Région a été signé en 1985. Il sera toujours reconduit par la suite, hélas à la baisse.

En 2001 démarre le plan Caprin départemental créé par le Conseil Départemental, négocié en concertation avec le SC 24 en 1999/2000. Il fut le premier Plan départemental, il y en aura ensuite pour la vingtaine de filières identifiées en Dordogne. Il apporte une aide de fonctionnement au Syndicat et accompagne plusieurs actions techniques et soutient la promotion du Cabécou du Périgord.

2001, la dévolution Capridor. Après la dissolution de la Coopérative il restait du Capital Social. Cette somme a été gérée par ASSELDOR et le Syndicat Caprin et directement affectée à des actions de soutien aux producteurs sur une durée de cinq ans.

2-Accompagnement à la structuration économique

Le SC 24 a été moteur en liaison avec les acteurs économiques.

Très vite notre projet a pris forme: préserver le bassin de production Dordogne, garder des éleveurs nombreux et un prix du lait rémunérateur. Il nous est apparu que pour atteindre ces objectifs il nous fallait créer un signe de qualité Périgord.

C'est ainsi que nous avons créé le Cabécou du Périgord, fabriqué avec du lait produit et transformé en Dordogne. Grâce à ce petit fromage dont nous sommes très fiers, nous avons réussi à développer la production, sans doute moins à obtenir un prix du lait rémunérateur même si on a toujours eu un petit plus par rapport au gros de la collecte Nationale.

Notre réflexion a été accompagnée par le GIE Aquitaine, Yves Coudin, la DDAF, Daniel Lagoutte, le Conseil Régional et Départemental, Jean Pierre Saint Amand et son Directeur Christian Vallade. Ils ont tous été pour nous un soutien sans faille.

Plusieurs études ont accompagné notre démarche : celle de la CARA en 1990 financée par le GIE Aquitaine, celle de la DDA en 1995 à l'initiative de Daniel Lagoutte et du DDA de l'époque Monsieur Zonta. Le cabinet AND, Messieurs Bouquery et Joubert, enfin nous a beaucoup aidés avant la dissolution de la Coopérative Capridor.

Capridor a été créée en 1975. Nous reviendrons sur son histoire avec Gérard Hartmann et Jean-Luc Mornand.

Les relations du SC24 et de cette coopérative n'ont pas été « un long fleuve tranquille ». Capridor a été, à sa création en 1975 un acteur incontournable de la production en 24. La coopérative a permis un développement important de la production. Les problèmes sont arrivés ensuite. Le lait collecté en Dordogne et dans le Lot partait à Soignon. Nous avions des frais de collecte importants pour livrer notre lait au plus mal payant de France. Nous étions ainsi sûrement les plus mal payés de France dans les années 80/90.

Pendant ce temps des artisans fromagers se développaient en Dordogne et voyaient leur croissance entravée par le manque de lait. Gérard Hartmann vous racontera notre combat épique pour que le lait de Dordogne soit valorisé en Dordogne. Le SC a créé une cellule de crise en 1997 qui réunissait Capridor, artisans, SC, DDA. On s'est beaucoup affrontés sans aboutir à grand-chose. Finalement c'est la mobilisation des éleveurs qui ont organisé des réunions locales informelles, la première sur le secteur de Coulaures, qui a permis d'aboutir à la démission du CA de la Coop, à sa reprise en main par une équipe émanant du SC, présidée par Gérard Hartmann.

Syndicat Départemental Caprin de la Dordogne

Secrétariat :

4-6, place Francheville
24016 - PERIGUEUX CEDEX

Tél : 53.08.63.52
53.09.26.26

J.C/CF

COURRIER D'INFORMATION AUX ADHERENTS DE CAPRIDOR

Le Conseil d'Administration du SYNDICAT CAPRIN s'est réuni le 5 AVRIL 1990 à la CHAMBRE D'AGRICULTURE.

Après un long débat sur les prix payés par la Coopérative CAPRIDOR, le Syndicat a décidé d'envoyer une information à l'ensemble des éleveurs.

La situation est aujourd'hui intenable.

Face à cela, que propose le Syndicat :

Il a été demandeur d'une étude sur la collecte en DORDOGNE, étude réalisée par la CARA et financée par la région.

Le document définitif ne nous a pas encore été remis mais une présentation partielle a été faite à l'Assemblée Générale du Syndicat Caprin, un peu plus détaillée devant le Conseil d'Administration, par Monsieur ESCADAFAL.

En ce qui concerne CAPRIDOR, il en ressort que, en tant que structure de collecte, la coopérative aurait intérêt à diversifier ses acheteurs de lait tout en restant adhérente à SOIGNON.

Cette solution pourrait permettre d'obtenir un meilleur prix du lait tout en gardant une bonne stabilité.

Aujourd'hui, nous n'avons pas les informations sur la réorganisation de SOIGNON suite à l'échec du projet d'association avec LA MOTHE BOUGON, et encore moins sur la grille de prix proposée en 1990.

La conclusion de la CARA, si elle peut se réaliser, nous paraitrait apporter une solution valable à la situation des éleveurs de CAPRIDOR et au développement de la production caprine en général. Elle n'apporte malheureusement pas de réponse immédiate aux problèmes des éleveurs de CAPRIDOR.

.../...

Le Syndicat devrait appeler à une action de revendication, mais vu l'état évolutif de la situation et les incertitudes actuelles, nous ne voyons pas clairement, dans l'immédiat, vers qui diriger ce mouvement.

Il est par contre urgent d'assurer une meilleure information et concertation entre les éleveurs, la Coopérative, le Syndicat, l'Administration.

L'idée est que, à partir d'un projet commun, tous se mettent ensemble pour chercher les meilleures solutions.

Le Syndicat propose que soit constituée une **CELLULE DE CRISE** qui rassemblerait des représentants :

- de la CHAMBRE D'AGRICULTURE,
- de la DIRECTION DEPARTEMENTALE de l'AGRICULTURE et de la FORET, si nécessaire,
- du Conseil d'Administration de CAPRIDOR,
- du Conseil d'Administration du Syndicat Caprin,
- des éleveurs, par tournée de collecte de CAPRIDOR.

Cette **CELLULE** aurait pour mission de rassembler et étudier toutes les solutions permettant de sortir de la crise actuelle et d'assurer la meilleure information possible auprès de l'ensemble des adhérents.

Elle devra, pour cela, s'accorder au préalable sur ce projet commun.

Nous vous proposons de réunir les représentants de la CHAMBRE D'AGRICULTURE - du Conseil d'Administration de CAPRIDOR et du SYNDICAT CAPRIN pour mettre en place la méthode de travail de cette **CELLULE DE CRISE.**

Les représentants des éleveurs par tournée, seront nommés à la fin de l'ASSEMBLEE GENERALE de CAPRIDOR. **LA CELLULE DE CRISE** sera prête à fonctionner.

Nous reparlerons de cette initiative à l'ASSEMBLEE GENERALE de CAPRIDOR.

En attendant, tout adhérent du Syndicat qui pense pouvoir faire des propositions susceptibles d'apporter un mieux collectif à la situation actuelle sera le bienvenu en s'adressant à un membre du Conseil ou au siège du SYNDICAT.

Nous traversons une des crises les plus graves que la production ait connue en DORDOGNE, c'est souvent dans ces situations là que l'on débouche sur des solutions d'avenir.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Dissoudre une Coopérative est un acte grave. Nous étions tous des coopérateurs dans l'âme. Mais le fonctionnement de cette coopérative était devenu contraire à l'intérêt des producteurs et il n'y avait pas d'autres solutions possibles. Personnellement j'avais démissionné de ma fonction de président du SC pour pouvoir m'occuper avec les mains libres d'un des plus difficiles combats de ma «carrière» syndicale.

Les années 1992 à 2000 seront surtout marquées par la mise en place du Cabécou du Périgord et de l'Interprofession. Jo Billant va vous raconter la longue histoire de la création de notre « fameux » Cabécou du Périgord.

Un grand moment : 10 h du soir, appel téléphonique chez moi. C'est Monsieur Goffinet, le nouveau Directeur de l'entreprise Chèvrefeuille.

« *M. Chèvre quand on sait fabriquer un merveilleux petit fromage comme le Cabécou, qu'on est en Périgord, mondialement reconnu pour sa gastronomie, on l'appelle Cabécou du Périgord et on se fait des couilles en Or* ». Banco M Goffinet !

Le Syndicat Caprin, les fromagers fermiers, et les entreprises, Chèvrefeuille, Chêne Vert, et Picandine ont su travailler ensemble pour la réussite de ce beau projet. Le rachat en 1999 de l'entreprise Picandine créée par Philippe et Olivier Lacourt (Lucien Risser les a rejoints quelques temps plus tard), par l'entreprise Triballat, donne une nouvelle dimension Nationale au Cabécou du Périgord. Dominique Verneau Directeur de Production participera activement à la démarche Cabécou.

Pour accompagner ces mutations nous avons créé successivement :

1993, l'Association de défense du Cabécou du Périgord

1996, l'interprofession Laitière Caprine Dordogne (ILCD) avec pour principal objectif de favoriser une collaboration entre les artisans et la coopérative Capridor.

En 1999 des éleveurs et plusieurs de nos soutiens nous signalent que notre organisation est compliquée, trop lourde. L'ILCD et l'Association de Défense du Cabécou deviennent l'ICDP, Interprofession Caprine Dordogne Périgord. Une véritable Interprofession avec deux objectifs : veiller à ce que tous les éleveurs soient collectés et au même prix, gérer la marque collective Cabécou du Périgord.

Les premiers objectifs ont vite été abandonnés, chaque entreprise reprenant sa souveraineté, seule la promotion du Cabécou reste aujourd'hui dans ses missions.

Dans le même temps le Syndicat Caprin a actualisé ses statuts et pris le nom de Syndicat Caprin Dordogne Périgord en conformité avec une volonté unanime de mettre en avant l'image Périgord.

Les fromagers fermiers ont été très actifs et efficaces dans toute cette phase de mise en place du Cabécou. On pense surtout à Agnès Crabol et Monique Marsat.

3-Défense Syndicale

1981

PAGE 7

Assemblée générale du Syndicat départemental caprin

Face aux inquiétudes

De nombreux éleveurs étaient présents à la Chambre d'agriculture le 30 novembre, mais il en manquait beaucoup et c'est dommage, car cette assemblée générale a permis de faire un tour complet de la situation de l'élevage caprin, sur le plan départemental grâce aux représentants de la D.D.A., de la D.S.V., de l'E.D.E., du S.U.A.D., mais aussi au plan national grâce à la présence de MM. Vène, Président de la Fédération national des Eleveurs caprins et Le Jaouen de l'ITOVIC.

Inquiétudes

Cette situation, le Président Hartmann la résume d'un mot en ouvrant la séance : inquiétudes. Il est fini le temps où son prédécesseur, le Président Eynard, pouvait régulièrement annoncer « tout va bien », et ce n'est certainement pas par hasard que pas mal d'éleveurs de chèvres, comme l'indique M. Idelman de la D.D.A., figurent sur la liste de ceux qui ont été retenus pour bénéficier de l'aide aux agriculteurs en difficulté.

Inquiétudes quant au **prix du lait** : partant de la base 100 pour le lait de vache, il était de 191 en 79 pour le lait de chèvre, et seulement de 151 en 81 à la suite de deux années de baisse. Pour 81, les prix payés aux éleveurs ont diminué de 18 centimes chez Bongrain, 6 centimes pour Clais et Capridor.

Inquiétudes **pour la collecte** : elle a baissé de 15 % chez Bongrain, 4 % pour la Coopérative de Clais, 5 % pour Capridor.

M. Léauxuen devait le préciser, ces baisses ne sont pas particulières à la Dordogne. Il est évident que la baisse de prix (plus sensible semble-t-il chez nous) entraîne un découragement.

assurer que dans pareille éventualité la FOGEA de Dordogne serait aux côtés des éleveurs caprins. Seulement, le Président Vène le sait bien par expérience, il est très difficile de réunir les éleveurs de chèvres en nombre suffisant pour mener une action de poids.

La surproduction n'est pas la cause de l'engorgement. Il faut plutôt accuser une mauvaise organisation et l'anarchie qui règne dans le secteur de la transformation, de même que la vente de fromages de mauvaise qualité qui ont amené une diminution de la consommation après la période faste allant jusqu'à 1979. Les entreprises n'ont pas su secouer leurs anciennes habitudes commerciales et réagir comme il l'aurait fallu devant de nouvelles données économiques.

Ce qu'il faut faire

Pour le Président Vène, les 13 millions accordés pour l'assainissement du marché par la destruction (pas si facile que cela) des stocks de caillé congelé, ne résoudront pas tous les problèmes, pas plus que la reconduction d'aides aux producteurs en difficulté. On peut cependant espérer une augmentation de 20 centimes à la suite du déstockage et l'on

A la tribune, en renonvoll de gauche à droite : MM. Eynard, Idelman, Hartmann, Vène, Le Jaouen (Photo DIAZ)

-Nous avons toujours préféré la négociation même si elle fut parfois «rugueuse». Mais le SC 24 ne s'est pas interdit d'organiser ou de participer à plusieurs manifestations quand la situation l'imposait.

Un car bien rempli de producteurs a rejoint les Grandes Manifestations de Poitou Charente telles que Surgères en 1989, « Rendez-nous nos 10 centimes », toujours à Surgères en 1997, crise de la tremblante, à Poitiers en 2003, Soignon 2009...

Le SC 24 a aussi organisé quelques Manifestations en Dordogne quand la négociation avait échoué. Citons la Manifestation sur l'équarrissage devant la DDA 24, celle devant l'entreprise Picandine en Décembre 2002 sur le prix du lait bloqué depuis 4 ans. Etait-elle bien venue? Le débat est encore ouvert aujourd'hui mais on ne refait pas l'histoire.

-Nous avons reconduit pendant plusieurs années une manifestation plus pacifique, mais très attendue; la fête de la Chèvre qui a eu lieu plusieurs années à Saint Germain des Prés... le nôtre en Dordogne.

D.L. 21 DÉC. 2002

Les éleveurs demandent leur centime à Picandine

La petite centaine d'éleveurs de chèvres qui alimente la fromagerie Picandine de Saint-Astier demande en vain depuis longtemps l'augmentation du prix d'achat du lait. Hier, les éleveurs manifestaient aux portes de l'usine.

Le blocage du prix du lait pose la question de la réelle image haut de gamme de Picandine et de son «Cabécou du Périgord».

Une centaine d'éleveurs manifestait hier devant la fromagerie de Saint-Astier. Mais les décisions sont prises par un groupe basé dans le Cher. Photo DL

-Nous avons mené de nombreuses défenses individuelles quand des éleveurs en difficulté sollicitaient le syndicat. C'est ces luttes qui nous ont sans doute pris le plus de temps. C'est aussi celles qui ont donné un sens au SC 24 qui a toujours mis la défense des éleveurs, individuelle et collective, dans sa raison d'être.

-L'élevage Caprin n'a pas été épargné par les crises sanitaires. Avec la tremblante est arrivée la menace de l'abattage total des troupeaux. Nous nous sommes battus contre l'abattage total, pour l'abattage sélectif. Malheureusement plusieurs troupeaux ont été abattus, le premier en 2003, le dernier en 2009, un drame insupportable pour les éleveurs.

La lutte contre le CAEV nous a aussi beaucoup mobilisés. Les solutions proposées ne semblent pas avoir été satisfaisantes malgré les efforts engagés, thermisation du colostrum, précautions sanitaires diverses...

-Il nous faut revenir sur un épisode syndical mouvementé. La Dordogne a toujours eu un représentant à la FNEC, il y en avait 2 pour l'Aquitaine. D'abord indépendante des Syndicats Agricoles, la FNEC a décidé d'adhérer à la FNSEA le 10 mars 1988 après un débat passionné.

Les adhérents du SC 24 se partageaient entre la FDSEA/JA, la Confédération Paysanne et bien sûr les non syndiqués. Quand la FNEC a adhéré à la FNSEA un bon nombre de Syndicats départementaux ont vécu une scission ce qui leur a été le plus souvent fatal; je cite en exemple l'Aveyron car nous avons beaucoup échangé à l'époque. En Dordogne au cours d'une AG les adhérents ont choisi de rester ensemble en cotisant aux deux syndicats, nous cotisions à la seule FDSEA 24 auparavant, au prorata des résultats aux élections Chambre d'agriculture. La cotisation Nationale était aussi répartie entre la FNEC et une « Association Paysanne Caprine » en création à la Confédération Paysanne Nationale. Cette Association n'ayant finalement pas été constituée, la cotisation à la CP a été suspendue 3 ans plus tard. Contrairement à ce qu'on nous prédisait dans les deux syndicats, ça a marché. Cette décision très «politique» a permis de sauver la cohésion du SC 24 tout en gardant sa diversité et son indépendance de pensée et d'action. Je représentais la Dordogne à la FNEC au moment de l'adhésion à la FNSEA. Roland Vérichon m'a remplacé après ma démission.

-Nous avons aussi été toujours présents à l'interprofession nationale et à l'Office du lait. Nous avons fait du bon travail, je pense surtout aux accords interprofessionnels, celui sur la maîtrise de la production en particulier.

Rappelons toutefois que ces structures n'ont de sens que si les trois collèges sont respectés et entendus, je pense bien sûr au collège producteur qui est souvent le plus mal mené y compris sur le plan financier.

Conclusion

Nous ne pensions pas ressortir nos dossiers caprins qui prenaient la poussière dans nos greniers.

Le GEC/SEZ nous a donné une belle opportunité de nous remettre au travail. Merci à ses animateurs, Frantz Jénot en particulier qui a été notre interlocuteur le plus direct.

Nous avons pris beaucoup de plaisir à nous replonger dans ce passé collectif. Nous sommes aujourd'hui convaincus qu'il fallait raconter cette histoire de la production Caprine en Dordogne, pour nous qui l'avons vécue et devions la transmettre mais aussi pour ceux qui aujourd'hui en avaient entendu parler, pas obligatoirement dans le détail et l'exactitude des faits.

Nous pensons tous avec certaine fierté à ce que nous avons fait, avec une certaine nostalgie pour cette époque où les producteurs étaient sans aucun doute reconnus dans leur représentation, écoutés et respectés même si leur propositions n'ont pas toujours été suivies... loin s'en faut!

On nous a souvent dit, « Vous êtes petits mais efficaces ». Les Caprins ne sont plus une « petite » production en Dordogne souhaitons-leur de rester efficaces.

Jacques Chèvre

Chevrier retraité depuis 2008.

II - QUELQUES DONNEES CHIFFREES DE LA FILIERE CAPRINE

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE LAIT DE CHEVRE EN DORDOGNE

Année	1966	1970	1974	1979	1987	1993	1996	1997	2010	2015
Lait collecté (millions de L)	0,3	1,5	3,2	6	5	5,5	8	8,7	12,5	13,3

C'est à partir de 1966 (voir graphique page suivante) que la production de lait de chèvre, jusqu'alors de type basse-cour, s'est développée vers une production orientée en direction des marchés.

EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA COLLECTE DE LAIT DE DORDOGNE PAR LAITERIE

Année	1997	2010	2015
Picandine/Triballat	2.562.000	8.750.000	9.212.000
GLAC/Lescure	1.110.000	1.125.000	1.350.000
Chèvrefeuille	1.196.000	1.300.000	1.150.000
Chêne Vert	342.000	550.000	830.000
Verdier/Lactalis	170.000	700.000	680.000
Capridor	3.331.000		
La Lémance		130.000	170.000
Total collecte Dordogne (litres)	**8.711.000**	**12.555.000**	**13.392.000**

Source DDT pour 1997 et 2010 et Chambre d'Agriculture pour 2015

La collecte de lait de Dordogne a évolué entre les laiteries collectant sur le département.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVEURS ET EFFECTIFS DE CHEVRES

Année	1966	1970	1974	1979	1987	1993	1995	2000	2006	2015*	2017*
Chèvres	2.500	5.000	8.000	15.000	12.000	15.000	16.200	20.950	20.700	24.000	26.000
Nombre éleveurs				280			173	180	146	120	130

**élevages détenant plus de 20 chèvres (source DDT)*

Le pic du nombre d'élevages se situe en 1979 (environ 280), juste avant la crise de 1980/1981.
Ce nombre diminue ensuite pour se situer autour de 170 en 1996 et 130 en 2017.

EVOLUTION DU NOMBRED'ELEVEURS DE PLUS OU MOINS DE 50 CHEVRES

Année	2002	2010
Plus de 50 chèvres	128	93
Moins de50 chèvres	228*	201

Source DDT

*dont 137 avec moins de 5 chèvres
A noter que les moins de 5 chèvres représentent 60% des moins de 50 chèvres.

REPARTITION DES ELEVEURS DETENANT PLUS DE 20 CHEVRES, DES CHEVRES ET DES CHEPTELS MOYENS PAR TRANCHE D'AGE EN 2010

Age	Nombre d'éleveurs	Nombre de chèvres	Cheptel moyen
<25 ans	6	477	80
25-40 ans	38	7.307	192
40-50 ans	41	7.232	176
50-55 ans	27	3.153	117
55-60 ans	17	2.023	119
>60 ans	0	0	0
TOTAL	**129**	**20.192**	

Source DDT

Le cheptel moyen des moins de 25 ans est moitié du cheptel moyen des ainés de 25 à 50 ans.

EVOLUTION DES INSTALLATIONS (créations d'élevages) EN PRODUCTION CAPRINE (avec ou sans Dotation Jeune Agriculteur)

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'installations	6	7	9	3	1	0	5	7

Un renouvellement des éleveurs irrégulier paraît assuré. Source Chambre d'Agriculture

HISTORIQUE DES EFFECTIFS ET DE LA PRODUCTION LAITIERE CAPRINE EN DORDOGNE (Source DDA)

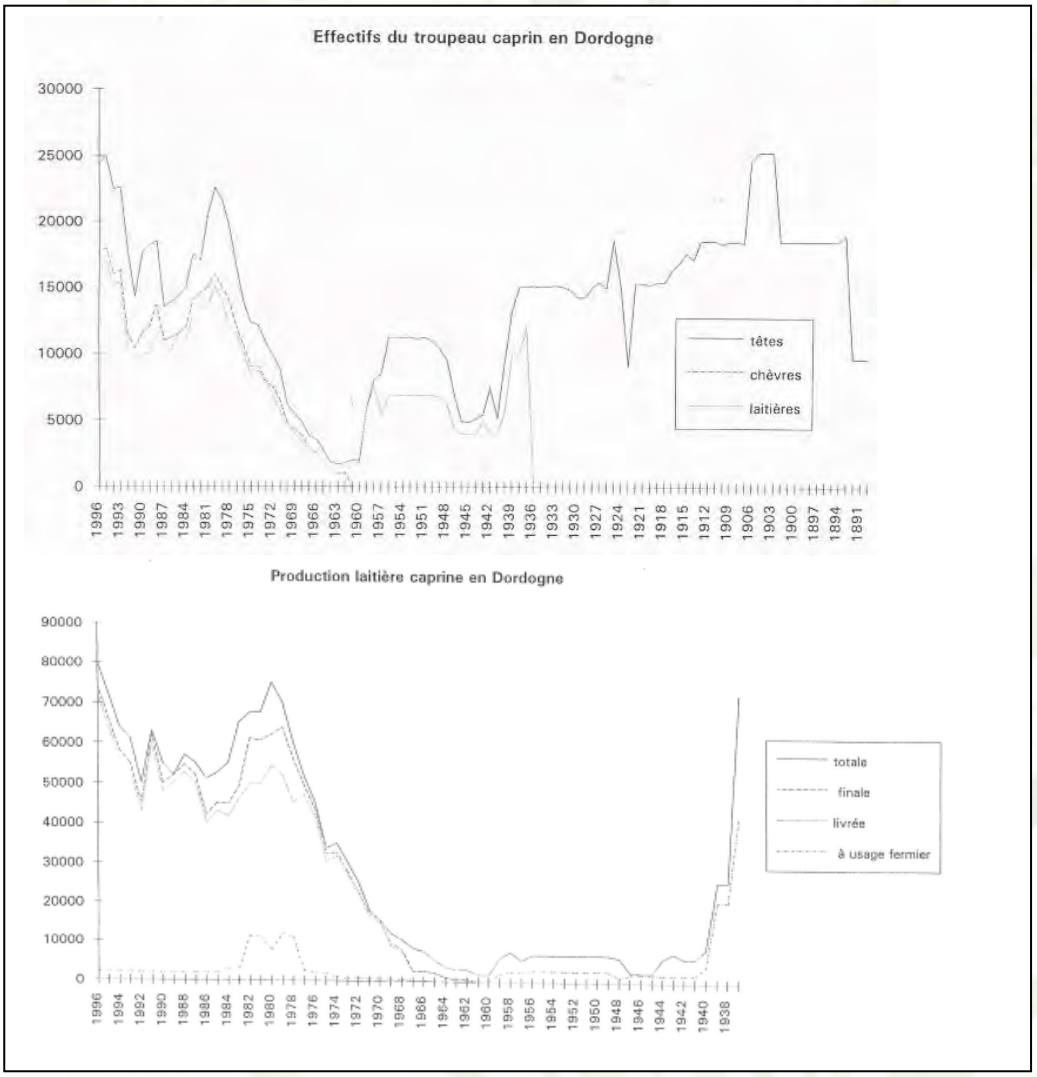

La production de lait de chèvre, pour être commercialisée, s'est développée à compter de 1966 de façon très rapide et régulièrement jusqu'à la première crise nationale du secteur en 1980/1981.

Depuis cette crise, la production a subi quelques autres crises mais continue, en moyenne, à augmenter pour atteindre près de 15 millions de litres collectés en 2017.

COMPARATIF : quelques chiffres clés de la filière bovins lait en Dordogne :

- Evolution du nombre d'élevages détenant des vaches laitières en Dordogne (source FRPL) :

Année	1981	1991	2001	2008	2017
Nombre d'élevages	5.672	1.962	1.130	674	357

Plus de 90% des élevages ont disparu sur la période

- Nombre de vaches laitières (source RGA et IPG après 2000) :

Année	1979	1988	2000	2008	2017
Nombre de vaches laitières	82.000	56.400	35.673	34.960	25.000

Le nombre total de vaches laitières en Dordogne a été divisé par 3,3 depuis 1979 soit sur une période de 38 ans.

- Effectif moyen de vaches laitières par élevage :

Année	1979	1988	2000	2008	2017
Nombre de vaches laitières	14	28	37	52	70

L'effectif moyen de vaches laitières a été multiplié par 5 sur cette dernière période de 38 ans.

-Evolution de la collecte laitière par campagne :

Année	1984	2000	2008	2017
Collecte en millions de litres	215	184	173	138

La baisse de la collecte de lait de vache en Dordogne atteint 36% depuis l'instauration des quotas, soit 33 ans.

En 2017 les 3 principaux collecteurs de lait de vache en Dordogne sont : Bongrain, Sodiaal, Terra Lacta.

Commentaire :

L'évolution comparée des deux filières laitières en Dordogne, vache et chèvre, apparaît très instructive. Elle révèle une profonde différence d'ancrage de ces deux productions agricoles sur un bassin laitier ici départementalisé mais correspondant à un bassin bien identifié en nord-Aquitaine. Cette évolution est à mettre à l'actif de plusieurs paramètres, dont la différence de marché national, des produits valorisés, des stratégies d'entreprise et de l'action de la profession ainsi que des instances publiques (Collectivités, Etat, Administration).

L'ancrage de la production caprine sur ce département a notamment été permis par l'intérêt porté au fromage « Cabécou du Périgord » qui valorisait le lait de chèvre issu de ce terroir. Cette stratégie a été permise par la vision et les choix réalisés par les producteurs réunis dans leur syndicat mais aussi les laiteries, TPE locales et PME nationale, qui ont investi dans ce secteur économique.

Daniel LAGOUTTE, retraité de la DDAF 24

III - Comment s'est organisée la collecte de lait de chèvre en DORDOGNE

Historiquement, en Périgord, région de « polyculture-élevage » diversifiée, très morcelée, il y avait de nombreuses petites métairies et fermes dans lesquelles on rencontrait, pour la production laitière, quelques chèvres communes en troupes plus ou moins importantes.

La chèvre avait souvent mauvaise réputation mais elle s'adaptait bien à la pauvreté des sols de causses et de landes. Elle était considérée comme un animal de basse-cour. La transformation du lait en petits fromages était assurée par les ménagères pour la consommation familiale, le surplus, en fromages ou viande de chevreaux, était commercialisé sur les marchés au même titre que les œufs ou les volailles.

Lorsque les premiers élevages de chèvres ont été créés, en 1963, il n'existait donc aucune structure de collecte et il a fallu trouver un débouché au lait.

La première zone concernée fut la région de Coulaures, terre de causse au Nord de Périgueux. Les éleveurs se sont adressés aux entreprises qui collectaient le lait de vache pour envisager, avec elles, un éventuel débouché.

Celles qui ont répondu furent BONGRAIN-FROMARSAC, à Marsac S/ l'Isle, et une coopérative située en Charente SERS-DIGNAC. Ces entreprises ont commencé à collecter dans les zones où elles avaient déjà un ramassage de lait de vache :

- BONGRAIN, dans la zone Sud, Sud-Est du département et dans la région Nord de Périgueux, transformait le lait en Charente-Maritime, à Réparsac.
- SERS-DIGNAC dans la zone Nord-Ouest du département et également dans la région Nord de Périgueux, transformait en Charente.
- Par la suite, la réorganisation en Charente avec la fusion de plusieurs petites coopératives au sein d'une même structure, a vu le groupe CLAIX reprendre à son compte la collecte de lait de chèvre dans sa zone d'influence lait de vache. La collecte était regroupée à AGONAC puis acheminée jusqu'en Charente. Avec les fusions successives des entreprises et la constitution de groupes laitiers de dimensions internationales, cette structure a perduré jusqu'à ce jour sous le nom de LESCURE-GLAC, aujourd'hui TERRALACTA.

Avec l'arrivée des fromageries artisanales, la collecte s'est diversifiée avec « TOURNIER », dans le Lot, qui souhaitait un approvisionnement dans le Sud-Est du département et DESPORT-CHEVREFEUILLE dans le Nontronnais.

Très rapidement, des modifications dans l'organisation du groupe BONGRAIN ont fait que cette entreprise a souhaité se décharger de la collecte du lait de chèvre dans le Sud et le Sud-Est du département et s'est tourné vers l'entreprise TOURNIER pour que celle-ci reprenne la collecte dans ce secteur. Sa collecte se poursuivait dans les autres zones.

DESPORT-CHEVREFEUILLE a favorisé l'installation de nouveaux éleveurs dans sa zone d'influence.

La cession de CHEVREFEUILLE à un groupe espagnol et la création, par François DESPORT, d'une nouvelle structure CHÈNE-VERT, à Saint Front sur Nizonne, a fait l'objet d'un nouveau besoin en lait par cette entreprise avec la nécessité de développer de nouvelles installations et de repenser l'organisation de la collecte de lait.

Par ailleurs, des problèmes financiers de l'entreprise TOURNIER l'ont empêché de payer le lait aux éleveurs.

La poursuite du travail avec l'entreprise TOURNIER devenue très aléatoire et, comme il s'agissait de sécuriser l'avenir des éleveurs concernés, suite à un accord avec le groupe ULDS-SOIGNON, la coopérative CAPRIDOR a été créée en 1976 pour organiser la collecte du lait en vue de son transport en Poitou. La coopérative a commencé à collecter dans le Sud et l'Est puis a agrandi sa zone en reprenant celle de BONGRAIN dans le Nord du département. Il fallait des locaux plus au centre de son activité, elle a acquis ceux de THENON.

(cf : présentation de la coopérative CAPRIDOR par G.HARTMANN)

Le développement de l'entreprise PICANDINE a généré de nouveaux besoins en lait, il y a eu des créations d'élevages ainsi que l'adhésion de certains éleveurs, déjà collectés par d'autres entreprises, pour répondre aux besoins de cette nouvelle structure qui a, elle aussi, organisé sa collecte.

Dès lors, il y avait cinq structures de collecte sur le département :

- Deux coopératives, CAPRIDOR et LESCURE,
- Trois entreprises privées : CHEVREFEUILLE, CHÈNE-VERT, PICANDINE.

Des crises successives, au plan national, ont pesé de façon importante sur le prix du lait payé par les coopératives aux éleveurs.

Dans le même temps, les entreprises privées qui valorisaient mieux leur lait avec des produits spécifiques dont le CABECOU DU PÉRIGORD, d'une part payaient mieux le lait aux producteurs, d'autres part voyaient leurs besoins augmenter et, pour certaines, souhaitaient racheter du lait « local » à d'autres structures, dont CAPRIDOR qui ne valorisait pas sur place et payait moins cher ses producteurs.

A la suite de désaccords sur la politique de CAPRIDOR, une nouvelle équipe d'administrateurs a décidé de répondre aux besoins locaux, d'autant plus que la rémunération était bien meilleure. Les contacts avec les entreprises concernées ont permis de répartir les producteurs suivant leurs zones géographiques, ces entreprises ont alors pris à leur compte la collecte du lait, la coopérative CAPRIDOR n'avait plus lieu d'exister, elle a été clôturée en 2001.

Dès lors, les entreprises qui collectent le lait de chèvre sur le département sont :

- Le groupe coopératif LESCURE-TERRALACTA.
- PICANDINE.
- CHÈNE-VERT.
- CHEVREFEUILLE.

Des éleveurs sont collectés par des structures extérieures, du Lot pour la zone ROCAMADOUR et, de façon anecdotique, (un éleveur concerné), du Lot et Garonne.

Jean-Luc MORNAND, conseiller caprin 24 retraité

IV - La coopérative CAPRIDOR de 1976 à 2001 : de sa création à sa dissolution

Sommaire :

- *POURQUOI CAPRIDOR A ÉTÉ CRÉÉE ?*
- *QUELLES SONT LES RAISONS QUI ONT AMENÉ SA DISSOLUTION ?*
- *LES ÉTAPES SUCCESSIVES DE CETTE DISSOLUTION*
- *LA DÉVOLUTION*
- *QUE SONT DEVENUS SES ADHÉRENTS APRÈS LA DISSOLUTION ?*

1 : LA CRÉATION DE LA COOPERATIVE CAPRIDOR

- La société BONGRAIN-FROMARSAC qui collectait du lait de vache et du lait de chèvre dans le Sud et l'Est du département, souhaitait se désengager et avait proposé à l'entreprise Tournier fromagerie située dans le Lot, de reprendre sa tournée.
- Suite à des difficultés financières l'entreprise TOURNIER avait des retards importants de règlement du lait aux éleveurs.
- Un rapprochement fugace entre TOURNIER et une société LEPETIT a permis aux éleveurs de récupérer une partie des impayés mais ce rapprochement ne s'est pas concrétisé.
- Des contacts multiples ont abouti à un accord avec un groupe laitier de Poitou-Charentes, l'ULDS-SOIGNON, pour un achat de lait.
- Il fallait cependant organiser la collecte, la coopérative CAPRIDOR a été créée dans ce but en 1976.
- Les premières collectes ont été réalisées chez des éleveurs du Sud du département, le lait était stocké en cuve chez un éleveur et repris pour être livré en Poitou.
- les éleveurs de la zone Est ont ensuite démissionné de chez BONGRAIN pour adhérer à CAPRIDOR, des éleveurs du Lot les ont rejoints, vinrent enfin ceux de la zone Nord de Périgueux (Coulaures).
- Il fallait un lieu de stockage plus central, des locaux ont été achetés à Thenon, les activités de la coopérative se sont diversifiées (services aux éleveurs sous forme de lessives pour machines à traire, poudre de lait pour chevreaux, minéraux, achats groupés …etc).
- L'activité de la coopérative s'est poursuivie au gré de périodes tranquilles et de crises successives.

2 : POURQUOI LA DISSOLUTION ?

- Le prix du lait payé par CAPRIDOR à ses adhérents n'était pas suffisamment rémunérateur.
- Il était mieux payé aux éleveurs par les entreprises locales car mieux valorisé.
- La société PICANDINE avait besoin de lait et sollicitait CAPRIDOR.
- Accord de livraison de lait à PICANDINE mais la nécessité d'avoir un lait de qualité n'était pas assez prise en compte par la coopérative (les analyses individuelles étaient convenables mais les laits de citernes présentaient des qualités bien inférieures).
- Grosses difficultés relationnelles entre les responsables de l'entreprise et ceux de la coopérative au sujet de la qualité du lait et de la nécessité, pour PICANDINE, d'en identifier les causes.
- Plusieurs tentatives de conciliation se sont soldées par des échecs.

3 : LES ÉTAPES SUCCESSIVES DE LA DISSOLUTION

- Un groupe d'éleveurs a manifesté son désaccord avec le comportement et la politique d'entreprise menés par les responsables de la coopérative.
- Des réunions par secteur ont été organisées par ce groupe pour consulter les adhérents.
- L'Assemblée Générale statutaire du 29 juin 1998 désapprouvait le bureau et élisait un nouveau conseil d'administration dont ne faisaient plus partie les anciens dirigeants.
- Le bureau qui a été élu ensuite décidait une consultation large des autorités agricoles départementales et régionales (DDAF, Chambre d'Agriculture, FRCA …etc.).

- Lors d'une réunion avec ces instances, la décision était prise d'engager un audit de la coopérative. Après plusieurs consultations le cabinet AND (Agriculture Nutrition Développement) a été retenu.
- Dans le même temps, le pays présentait un déficit en lait et plusieurs gros groupes laitiers auraient souhaité reprendre la collecte de CAPRIDOR.
- Le rapport final du cabinet d'audit proposait plusieurs solutions de reprise, soit par des groupes extérieurs au département, soit par des entreprises locales. Le C A de la coopérative a préféré privilégier une solution locale pour la valorisation du lait.
- Des contacts successifs ont permis de définir les besoins en lait de chacune des entreprises : celles du Lot étaient intéressées par la zone AOC ROCAMADOUR, celles de Dordogne devaient préciser leurs besoins en lait et définir leurs zones afin d'optimiser les coûts de collecte.
- L'avenir des adhérents ayant été sécurisé par des contrats de livraison et l'assurance de prix à peu près identiques et valorisants, la coopérative n'avait plus de raison d'exister.
- L'A.G extraordinaire du 16 juillet 1999 votait la dissolution de CAPRIDOR et désignait des liquidateurs pour vendre les biens et mener à bien la dévolution des actifs.

4 : LA DÉVOLUTION :

Une A.G de clôture se tenait le 27 décembre 2001 et votait la liquidation de la société, avec l'accord de la DDAF la dévolution de la coopérative devait répartir la somme de 1 283 373,11 francs.

- 1 009 357,76 Fr ont été attribués à COPELDOR qui devait consacrer cette somme, sur 5 ans, à des actions en faveur de la filière caprine en Dordogne.
- 154 435,35 Fr ont été attribués au syndicat des Producteurs de Rocamadour pour le Lot.

5 : QUE SONT DEVENUS LES ANCIENS ADHÉRENTS DE CAPRIDOR :

Ils se sont répartis de la façon suivante :

- 36 à Picandine,
- 8 à Chêne-Vert,
- 18 à Verdier (Lot),
- 3 aux Artisans Fromagers du Quercy (Lot).

CONCLUSION

Afin de sortir de cette crise «CAPRIDOR», il a fallu un effort sur soi pour prendre ses responsabilités. C'est là, quand les choses vont mal, que l'on trouve sa force dans un groupe soudé (éleveurs du syndicat caprin). Nous avons pris des risques mais nous avions des convictions. Il a fallu beaucoup de travail de concertation, de dialogue, de réflexion… Régler des affaires.

Malgré tout, nous avions confiance mais pas le droit à l'erreur. Nous avons même eu droit à un procès. Nous avons été d'une prudence extrême dans la gestion financière des sommes importantes en jeu, avec un seul objectif : l'intérêt des producteurs.

Il y avait aussi des salariés qui perdaient leur emploi, nous avons veillé au respect total de leurs droits légitimes.

Nous avons eu aussi notre part de chance et bénéficié d'un bon accompagnement. Toutes nos démarches se faisaient dans la transparence, les éleveurs en étaient informés.

Il y a eu quelques nuits d'insomnies. Beaucoup de travail et de temps passé.

Mais nous avons réussi.

Gérard HARTMANN, éleveur retraité

V – Le développement de la production de Cabécou du Périgord depuis sa création par des artisans jusqu'à aujourd'hui

Il existait depuis le Moyen Age et les invasions arabes une tradition de fabrication fromagère à base de lait de chèvre dans tout le sud de la France. En Dordogne, cette tradition est restée très vivace jusqu'aux environs de 1930.
Les fromages fabriqués étaient destinés à une consommation familiale et locale et les surplus écoulés sur les marchés. Le plus souvent appelés cabécous (petit chevre en occitan), mais aussi Cujassou à Cubjac ou Thiviers dans la ville du même nom, ils participaient à la réputation gastronomique du Périgord.

Lorsque l'élevage de chèvres a redémarré dans les années 60, il ne subsistait que quelques petits fromagers ici ou là. Le renouveau est venu d'éleveurs qui visaient une dimension suffisante pour vivre de la vente du lait, avec une demande croissante de la région Poitou Charentes.
Cependant, à partir de 1970 et les années qui ont suivi, quelques nouveaux éleveurs ont commencé à monter des élevages dans une optique de transformation fromagère, notamment pour améliorer leur marge. Une partie des fromages fabriqués s'inspirait souvent des cabécous traditionnels. Certains de ces nouveaux éleveurs visaient une clientèle locale avec des petits troupeaux, mais quelques-uns voyaient plus grand. On peut citer F. Desport et P. et O. Lacourt. Pour écouler leur production, ceux-ci élargissent leur clientèle à la région, avec Bordeaux entre autres, puis sur Paris en livrant aux grossistes et aux affineurs qui se fournissent sur le M.I.N. de Rungis. Là, ils se rendent compte que ces derniers sont très demandeurs de fromages de type cabécou (petits fromages ronds et plats de type lactique à affinage court). Ils y rencontrent aussi d'autres producteurs, notamment du Lot, qui font le même constat.

À partir de là, l'aventure du Cabécou du Périgord s'enclenche, et aussi celle du Rocamadour je pense. La technique du moulage à la plaque élaborée dans les années 60 est perfectionnée par F. Desport qui a créé son entreprise Chèvrefeuille à Nontron, et d'autres artisans dont Mrs Tournier et Marnac à Rocamadour. Les échanges fréquents entre eux plus quelques autres fromagers fermiers ont abouti à un cabécou très proche de celui que nous connaissons aujourd'hui. La demande étant croissante, ces élevages fromagers évoluent vers des entreprises artisanales qui commencent à collecter du lait chez des livreurs laitiers proches, voire à acheter du lait aux collecteurs privés ou coopératifs.
Au début des années 90, vu le succès du petit fromage et sa typicité, germe l'idée de protéger ce fromage et sa zone de production (étude CARA en Dordogne). Chez nos voisins du Lot, cela aboutira à la reconnaissance de l'A.O.C. Rocamadour. En Dordogne, l'Association pour la Défense du Cabécou du Périgord est officiellement créée en 1993 avec pour président M Goffinet, directeur de l'entreprise Chèvrefeuille, et pour objectif à terme d'aboutir à une À.O.C. Le nom « Cabécou du Périgord » et la marque sont déposés à l'INPI en 1992, le logo par la suite en 1993. Commence alors un long travail sur le cahier des charges (fabrication et élevage), les recherches historiques d'antériorité, les demandes de financement pour la promotion du produit et toutes les démarches pour faire avancer le dossier, tout en tenant compte des souhaits, parfois divergents, de chacun.
Le « Cabécou du Périgord » est alors défini comme un fromage de chèvre au lait entier, de fabrication fermière ou artisanale. Le caillé de type lactique est pré-égoutté avant moulage à la plaque.
L'affinage dure 7 jours minimum, donnant une légère croûte ivoire-jaune due au *géotricum*, et une pâte souple. Il a la forme d'un palet rond à angles vifs de 50 à 57 mm de diamètre, 14 à 14,5 mm de hauteur, et son poids peut varier de 35 à 40 g.

L'aire géographique de production du Cabécou du Périgord

Toute une dynamique se met en place, avec pour principaux acteurs le Syndicat Caprin, la Chambre d'agriculture, la DDAF, la Région, le Département, des fromagers fermiers, les entreprises artisanales à la recherche de lait (Chèvrefeuille, Picandine, Chêne Vert), et bien sûr des éleveurs motivés. Le succès et l'ambiance des « fêtes de la chevre » successives à St Germain des Prés et à Nontron en est le meilleur témoignage, dans un contexte de développement de l'élevage caprin.
Les actions de promotion se multiplient (salons locaux et nationaux, fiches recettes, etc…), le mot« Périgord » est vendeur et reconnu à l'export, bref notre Cabécou acquiert de plus en plus de notoriété et ses ventes progressent aussi bien localement que nationalement. De plus, la notion de terroir associée à notre bassin de production est de plus en plus reconnue par l'opinion et les consommateurs.

Mais des difficultés apparaissent qui vont ralentir et compliquer le parcours : télescopage entre les intérêts des artisans et celui des coopératives (surtout Capridor), difficultés relationnelles entre artisans, souhait de certains de demander un rattachement à la zone Rocamadour plutôt qu'une identification Périgord (ce qui sera refusé par l'I.N.A.O. sauf pour les cantons du causse proches du Lot), débat sur la démarche qualité souhaitée (IGP, LABEL, CCP, Marque collective ?), possibilité ou non d'autoriser dans le cahier des charges un moulage autre que le moulage à la plaque, contraintes liées à l' utilisation du terme Périgord dans le nom… Bref, la démarche patine un peu, d'autant plus que l'obtention de l'AOC par le Rocamadour en 1996 semble nous fermer la porte de ce signe officiel de qualité.

En 1996, l'Association pour la Défense du Cabécou du Périgord est complétée par une interprofession caprine départementale (ILCD), puis cette dernière se transforme en 2000 en Interprofession Caprine Dordogne Périgord (ICDP) suite à une réflexion globale sur l'organisation de la filière dans le département. Tout ce qui concerne le Cabécou y est intégré et l'ICDP devient propriétaire de la marque et responsable de sa promotion. Une nouvelle dynamique se met en place, toujours avec les mêmes participants qu'à l'origine.

En même temps que l'orientation de la majorité de la collecte se faisait vers les artisans locaux (dissolution de Capridor), le choix est fait d'explorer la voie de l'IGP avec CCP (certificat conformité produit) pour faire reconnaître et développer notre petit fromage. QUALISUD nous accompagne dans la démarche. La Chambre d'Agriculture aussi avec la mise à disposition d'un agent (M. Verdier) pour épauler J.L. Mornand dans cette tâche. Le cahier des charges est reconstruit, avec une dimension taille d'atelier et fourrages grossiers produits sur la zone pour éviter les « usines à lait ». La collecte doit être à 48 h (4 traites) maximum. Des commissions dégustations régulières sont instituées, ainsi qu'un contrôle tiers par VIGILENTIA. La zone de production est fixée à l'ensemble du département plus les cantons limitrophes. Tout cela sera validé par les entreprises et les producteurs au cours de nombreuses réunions. Les efforts de promotion de la part des transformateurs et de l'interprofession redoublent : salons, dont celui de l'agriculture à Paris, émissions de radio (principalement France Bleu Périgord), création d'un site internet etc.. Il serait trop long de citer ici la liste complète, elle figure dans les annexes. Reste en suspens la question du moulage à la plaque : seul autorisé ou pas ? La société Picandine, entre-temps rachetée par Triballat, groupe national, souhaite que le moulage par extrusion soit autorisé.

Nouvelle difficulté en 2001,2002, 2003 : l'INAO refuse que dans le cadre d'une IGP le mot Périgord puisse être utilisé pour d'autres fromages que le Cabécou. Il faudrait appeler notre fromage le « Périgueux » par exemple, ou le «Cujassou ».

Pour les entreprises, même si le Cabécou du Périgord est leur produit phare, il ne représente qu'une partie certes importante mais variable de leurs ventes, et elles ne veulent pas toutes se priver pour le reste de leur gamme de l'atout commercial que représente le mot Périgord, synonyme de gastronomie et mondialement connu..
Pour garder une cohérence à la filière et ne pas perdre tous les effets bénéfiques de la dynamique enclenchée depuis plus de 10 ans, il est alors décidé en interprofession de poursuivre avec la marque collective et de continuer à développer le produit, en espérant une évolution des positions des uns et des autres dans les années à venir.

Une modification du cahier des charges fabrication est validée, permettant à Picandine, plus gros fabricant, de réintégrer la démarche. On approche alors les 500 Tonnes de Cabécous du Périgord vendus par l'ensemble des fabricants, industriels, artisans et fermiers.

Dans les années qui ont suivi et jusqu'à la crise caprine nationale de 2010, 2011, 2012, les ventes de Cabécou du Périgord continuent à se développer. Diverses demandes d'aménagement du cahier des charges à la demande des entreprises vont être discutées au sein de l'interprofession, la plus emblématique concernant la taille des ateliers, en 2007. Afin d'ouvrir la possibilité d'élevages en association, un consensus, difficile, est trouvé sur un plafond de 150 000l par UMO (unité de main d'œuvre) et 5 UMO, en conservant la notion d'élevages à taille humaine et d'alimentation « traditionnelle ». Toujours en 2007, la laiterie Chêne Vert démarre une collecte en bio et produit des Cabécous du Périgord bio. 2008 voit la mise en place d'une cotisation ICDP pour la promotion de notre petit fromage : 1€/1000l, dont 0,6€ à charge de la laiterie et 0,4 € à charge du producteur. Entre temps, les 3 entreprises concernées avaient mis en place, en ordre dispersé, une « prime Cabécou » pour les livraisons de leurs producteurs.

Pendant les trois années de crise, même si le développement du Cabécou du Périgord s'est ralenti, ce petit fromage a permis à toute la filière de la Dordogne de « sauver les meubles ». La dynamique a été un peu érodée, mais pas cassée. Apres un lent redémarrage, la volonté originelle de préserver un bassin de production par le biais d'un signe de qualité et d'une valorisation du terroir est toujours là, voire renforcée par les attentes environnementales de la société. En 2016, de nouveaux contacts ont été pris avec l'INAO.

Pour essayer d'être complet dans cette rétrospective, je soulignerais enfin que la démarche a été compliquée et parfois ralentie du fait des relations difficiles entre les différents intervenants, principalement les entreprises, les intérêts des uns et des autres étant souvent divergents.

Conclusion

En conclusion, je dirais que l'aventure du Cabécou du Périgord n'a certainement pas été un « long fleuve tranquille ». Cela ressemble même plutôt à un parcours d'obstacles ! Mais par la volonté de tous les participants : soutiens directs et indirects, et la Région n'est pas le moindre, fermiers, laitiers et artisans, nous avons réussi à faire en sorte que ce petit fromage qui était une réalité en terme historique devienne aussi une réalité en terme économique et commercial, un produit reconnu par les consommateurs soucieux de qualité et de terroir. Lorsque nous avons démarré, nous avions pour objectif d'arriver à terme aux environs de 500 T/an, ce qui était alors la production moyenne de plusieurs AOC en chevre. Aujourd'hui, nous approchons les 1000 T ! Pour toutes ces raisons, il n'est pas interdit de penser qu'il peut prétendre à un signe officiel de qualité. Tous ceux qui sont à l'origine de ce fleuron du Périgord gastronomique souhaitent une évolution dans ce sens.

Le syndicat caprin a toujours eu à cœur de défendre le prix du lait. C'est normal, ça fait partie de son ADN. Aujourd'hui nous avons une situation caprine plutôt favorable et une partie des producteurs ont tendance à penser que c'est un acquis. L'existence même du Cabécou du Périgord n'y est pas pour rien en Dordogne. Mais un acquis n'est jamais définitif. C'est pourquoi je pense qu'il faut essayer de pérenniser cet acquis en l'améliorant. La défense du prix du lait passe aussi, et peut-être d'abord, par là. L'aventure continue !!!

Jo Billant, éleveur retraité

VI - LA PROMOTION DU CABÉCOU DU PÉRIGORD

Avoir une histoire, des hommes, un savoir-faire et un produit bien de son temps, c'est bien. Encore fallait-il le faire découvrir et apprécier par le plus grand nombre possible de consommateurs.

C'est pourquoi, avec des moyens humains limités, faisant en partie appel au bénévolat des éleveurs et des moyens financiers contraints, les structures professionnelles caprines départementales se sont engagées rapidement dans une démarche volontaire de promotion du Cabécou du Périgord en utilisant tous les moyens de diffusion possibles, notamment :

A SAINT-GERMAIN-DES-PRES

La chèvre et le cabécou

Hier, la 5e Fête de la chèvre de Saint-Germain-des-Prés, a été celle du Cabécou du Périgord, qui cherche ses lettres de noblesse

Alain Bernard

DES AMBASSADEURS

La chèvre, entre poésie et qualité

SUD OUEST, LUNDI 23 AOUT 1993

LUNDI 23 AOUT 1993

- Création d'un dépliant Cabécou du Périgord accompagné de fiches recettes.
- Édition d'une carte postale « l'esprit Périgord avec le Cabécou du Périgord » (opération inter filières) distribuée gratuitement dans les offices de tourisme.
- Participation au salon international du livre gourmand de Périgueux (dégustation, présentation, confection de recettes) tous les deux ans.
- Participation aux animations de la semaine du goût à Bordeaux.
- Durant la période estivale (juillet – août) entre Bergerac et Sarlat, participation à l'opération « AUTORAIL ESPÉRANCE » alliant tourisme et gastronomie.

FETE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES

L'objectif cabecou pour nos chevriers

L'ECHO

- En partenariat avec Radio-Périgord « France Bleu Périgord » :

. Émissions culinaires dédiées au cabécou du Périgord,

. Opération « paniers gourmands »,

. Participation à la Truffe d'Argent de Périgueux (publicité, sponsoring auprès des VIP, fournitures pour dégustation de produits du Périgord),

- Participation annuelle au « Festival d'élevage du Périgord » (organisation itinérante dans le département),
- Participation annuelle au Salon International de l'Agriculture, à Paris,

. Sur le stand dédié au Périgord (dégustations, présentation recettes),

. Sur le pôle national caprin « CHEVRERIE » (dégustation et vente promotionnelle de cabécou du Périgord sous marque collective).

- Articles de presse dans les revues le Fromager, la Chèvre …
- Création du site internet www.cabecou-perigord.com.
- Participation au village «le Périgord à Montmartre ».
- Publicité dans la presse locale, dans l'agenda du Périgord, « les chemins de Traverse ».
- Sans oublier la présence du Cabécou du Périgord dans : « le Monde des Fromages » de Sylvie Girard Editions HATIER 1994. «Pur Chèvre » (recettes) de Nathalie Valmary Editions Minerva 2006, présenté au SILG de 2006. « Au cœur de la France des 1000 fromages » Éditions Ouest France 2003

Roland VERICHON, éleveur retraité

Zoom sur les Fêtes de la Chevre en Dordogne

La première a eu lieu à St Germain des Prés à l'été 1989, dans le bassin historique de Coulaures, à l'initiative du Syndicat Caprin. C'était à la fois l'occasion de se retrouver entre éleveurs autour d'un bon repas (très important en Périgord), de montrer à destination de tout public une vitrine de nos élevages avec la présence de chèvres et de boucs y compris angoras, de discuter de technique et autres sujets, et bien sûr de faire la fête.

Bref, une façon sympathique de mettre du liant et de fédérer une petite filière en développement tout en se faisant connaître, y compris des élus locaux.

PÉRIGORD — Vendredi 9 avril 1993 DL

Cabécou du Périgord : c'est parti !

DE CHEVRE

Cabécou du Périgord

Un fromage de 50 à 57 mm de diamètre à la texture fine.

Le cabecou du Périgord est né, il ne reste plus qu'à le déguster. Le président Pierre Goffinet a le sourire. (Photo Jürgen Prast)

Hier à la Chambre d'Agriculture a été officiellement fêtée la naissance du Cabécou du Périgord.

Un label, une association un fromage de chèvre aux normes bien précises, le Cabécou du Périgord est né. Lors de la fête de Nontron, la filière s'était fixé un échéancier qui a été respecté. Hier, à l'issue d'une assemblée à la chambre d'Agriculture on avalisait la naissance du cabecou du Périgord. A ce jour 2 artisans représentant 60 emplois et 15 éleveurs indépendants se sont engagés à respecter un cahier des charges pour un produit qui a déjà sa carte d'identité, et même son étiquette, la même pour tous.

Les contrôles, les normes de récolte du lait, le malaxage et salage dans la masse, le moulage manuel à la plaque et à la cuillère, les durées d'affinage, autant de normes qui donnent un fromage de 50 à 57 mm de diamètre à la texture fine. L'association et son président Pierre Goffinet espèrent qu'un bon nombre des 200 éleveurs du département se joindra peu à peu à l'opération qualité qui pourrait tourner à la quantité grâce à une promotion commune sur les marchés.

Le budget global de l'opération est de 1.600.000 F avec l'appui des collectivités locales et de divers organismes agricoles. Toute la filière est représentée dans l'association, les syndicats, les éleveurs, les artisans fromagers. Un produit qui devrait participer à la valorisation des gourmandises Périgord, en même temps que conforter le travail de qualité. Dans le cahier des charges, il est question aussi bien de la forme et de l'apparence du fromage que du mode d'alimentation des chèvres, la gestion des fourrages, l'installation de traite, avec un contrôle qualité permanent par une commission adéquate.

Recherche
CHEF de MAGASIN
pour
superette alimentaire Périgueux
Expérience Fruits et Légumes indispensable
Écrire : Entrepôts du Centre
B.P. 528 - 19107 BRIVE Cedex

Il y en a eu 5 en suivant à St Germain des Prés, toujours en été, avec une affluence jamais démentie. Elles ont aussi coïncidé avec les débuts de la démarche Cabécou du Périgord et ont servi de caisse de résonance à celle-ci.

SO/16.08.94

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

La chèvre et le cabécou en fête

Entre comices agricoles et animations touristiques, la biquette a tenu salon, dimanche à Saint-Germain-des-Prés, lors de la sixième Journée départementale de la chèvre

Les chèvres angora de M. Guillou ont eu beaucoup de succès auprès de visiteurs (Photo Pierre Ouzeau)

Le brave M. Seguin n'aurait pas reconnu la sienne. A Saint-Germain-des-Prés, il y avait, dimanche, des chèvres de toutes sortes, de toutes origines, exposant leur toison, leurs mammelles et leur patrimoine génétique aux yeux des éleveurs et des badauds. Pour la sixième année consécutive, le petit village du Périgord vert vivait au rythme des caprinés. Les spécialistes, éleveurs, artisans fromagers, et coopératives, se sont réunis pour apprendre des généticiens les dernières trouvailles de la biologie en matière de croisement et de production laitière. Pendant ce temps, les touristes découvraient la chèvre angora, venue de Turquie, dont le poil donne le mohair, si doux et si chaud. Tout ce monde s'est retrouvé autour d'un repas dédié aux caprinés, organisé par le Comité des fêtes de Saint-Germain. Salade de cabécou chaud et chevreau au vin de Sigoulès ont convaincu l'assistance. « Il y a environ 200 éleveurs dans le département », explique le président du Syndicat caprin de la Dordogne.

Un homme au patronyme prédestiné : M. Chèvre. « La chèvre est un produit porteur en agriculture, ce qui est rare aujourd'hui », poursuit-il. M. Jolibois, éleveur périgourdin est du même avis. « L'an passé, la consommation de fromage de chèvre a augmenté de 4 %, alors que la plupart des autres fromages se sont moins vendus. Les gens mangent de plus en plus de fromage de chèvre parce que la qualité s'est améliorée et que la grande distribution s'est ouverte à nous ». Le fromage de chèvre n'est plus un produit régional intransportable. « Nous misons beaucoup sur le cabécou du Périgord », reprend M. Chèvre, « un de nos objectifs est d'obtenir une AOC comme il en existe une pour le Rocamadour. » En attendant, les convives ont planché, dimanche, sur l'élaboration d'un slogan vantant les mérites du cabécou périgourdin. Si sa formule fait mouche, le Pays de l'homme et du foie gras pourrait bien devenir aussi celui de la biquette.

GILLES DELBOS

B SABC

Il y en a eu aussi une le 18 juillet 1992 à Nontron, organisée par Pierre Castellan et Chèvrefeuille dans le cadre du Comice Agricole, qui a officialisé le lancement de la demande d'identification pour le Cabécou du Périgord, avec l'inauguration d'une **rue de la chevre** et la présence de nombreux politiques périgourdins.

En 1995, des éleveurs adhérents de différents syndicats de race veulent lancer un événement itinérant du même type qui fédérerait les éleveurs bovins lait et viande, ovins, caprins, chevaux de trait…L'association « Festival de l'Elevage » est née. Le syndicat caprin est partie prenante. Comme il est difficile d'organiser deux fêtes dans le même été, le bénévolat a ses limites !, il est décidé de mettre en sommeil la fête de la chevre et d'essayer de drainer un maximum d'éleveurs caprins au Festival de l'Elevage. Au fil des années, le résultat ne sera pas exactement à la hauteur des espérances. La filière caprine se retrouve un peu « noyée » dans la masse et nombre d'éleveurs regrettent que le côté festif et convivial de St Germain des Prés soit moins présent. Malgré tout, la présence des caprins au Festival de l'Elevage s'est pérennisée jusqu'à aujourd'hui.

En 2010 et 2011, un groupe d'éleveurs du sud Dordogne et nord Lot et Garonne ont tenté avec succès de retrouver l'esprit des fêtes de la chevre de St Germain des Prés. Autour du Cabécou du Périgord et de la viande de chevreau, ils ont organisé à Issigeac d'abord et Castillones ensuite deux manifestations estivales qui ont drainé un public d'éleveurs, de touristes et des élus locaux. Des difficultés d'organisation n'ont pas permis de renouveler le challenge les années suivantes.

En 2012, la municipalité de St Astier a mis en avant dans sa fête du 15 Août les produits agricoles de la vallée de l'Isle, dont le Cabécou du Périgord (l'usine de Picandine est située à St Astier). Devant le succès rencontré par ce petit fromage auprès d'un public majoritairement composé de touristes, l'édition 2013 de la fête de la vallée à St Astier a été entièrement centrée sur le Cabécou du Périgord (fermier et industriel) et la viande de chevreau. Là aussi avec succès. Cependant, la municipalité n'a pas souhaité renouveler l'expérience.

En conclusion, les différentes fêtes de la chevre organisées en Dordogne ont toujours été plébiscitées par un public d'éleveurs et de non éleveurs. Elles ont largement participé à la dynamique et à la promotion du Cabécou du Périgord. Mais il s'est révélé difficile d'en faire une tous les ans : c'est une organisation assez lourde qui mobilise principalement des bénévoles, et c'est bien connu, le bénévolat çà s'use et ça use !

Jo BILLANT, Chevrier retraité

Historique création et débuts de la laiterie fromagerie de PICANDINE

1979 : Installation des frères Lacourt et de leurs épouses au lieu-dit Picandine sur la commune de Lisle. Production de fromages de chevre, tabac et oies reproductrices.

1980 : développement de la production fromagère, abandon progressif des autres productions. Élaboration d'une gamme de fromages lactiques à forte valeur ajoutée (fromages apéritif, frais et affinés portion individuelle…). Livraisons importantes sur Bordeaux, puis sur le M.I.N. de Rungis.

1988 : première collecte extérieure d'un producteur à 10 km (un peu moins de 100 000l/an) avec un contrat annuel : base Poitou-Charentes plus 20cts de F/l.

1989 : Association sur une base commerciale avec Lucien Risser, fromager artisanal de l'ouest Dordogne collectant 2 ou 3 producteurs.

Années suivantes : Développement de la collecte par installation et création d'élevages dans un rayon de 30 km autour de la fromagerie artisanale.

1990 : Création de la SA PICANDINE. Réflexion sur un agrandissement de la fromagerie. Contacts pris avec la coopérative Capridor.

1991 : Installation de la société à St Astier avec une nouvelle fromagerie aux normes européennes pour développer l'export. Arrêt de la production de lait sur l'exploitation de Lisle.

1992 : Contrat de livraison de lait entre Capridor et Picandine.

Années suivantes : Développement de la production de Cabécou du Périgord en complément des « *Pico* », « *Picandou* », « *Picolin* »… et d'une gamme de fromages destinés à la restauration.

1995 : Location à Trélissac d'un local supplémentaire (affinage et chaîne de conditionnement). Plus de 3 millions de litres transformés, dont une partie livrée par la coopérative Capridor. Relations difficiles avec cette dernière (prix et qualité du lait)

1996-1997 : Entrée de Picandine dans l'Association de Défense du Cabécou du Périgord. Rupture des relations avec Capridor fin 1997. 54 producteurs livrent 3 Ml de lait (5700 chèvres) et Capridor livre plus de 2 Ml de lait. 5,5 M de litres transformés.

1998 : Avancée des réflexions sur la filière caprine départementale, le devenir de Capridor, l'implication des artisans fromagers dans cette filière et sa structuration. Divergence avec l'ADCP sur la technique de moulage du Cabécou du Périgord.

Début 1999 : négociations (secrètes) entre Picandine et le groupe TRIBALLAT.

Discussion avec les éleveurs et Agrobio Périgord sur une possible évolution vers le bio pour les élevages. Abandonné par la suite.

Février 1999 : Accord sur la reprise des producteurs de Capridor par les artisans fromagers de Dordogne et du Lot. 36 éleveurs rejoignent Picandine.

21 Mai 1999 : Annonce du rachat de la SA PICANDINE par TRIBALLAT-RIANS, groupe d'envergure nationale.(filiale à 100%)

Juin 1999 : confirmation par Triballat du maintien du contrat de 4 ans négocié entre les producteurs et la SA PICANDINE.

2000 : La fromagerie Picandine collecte 7 Ml de litres produits par 92 éleveurs. Elle emploie 80 salariés permanents pour une production de 1200 T de fromages, dont plus de 200 T de Cabécou du Périgord.

2000 et 2001 : départ en ordre dispersé des 3 associés à l'origine de la société.

Fin 2002 : Bras de fer entre les producteurs et la direction de TRIBALLAT pour la renégociation des contrats, le prix du lait et les conditions de mise en place d'une maîtrise de la production.

2003 : Instauration d'une prime Cabécou (6€/1000 l) effective à la fin de l'année.

2006 : 83 producteurs, 8,7 Ml collectés, 11 Ml transformés.

29% du lait collecté transformé en Cabécou du Périgord.

Jo BILLANT

Historique de Picandine

Juin 1999

- Rachat de la Fromagerie Picandine par Laiteries H. Triballat, spécialisées en fromages de chèvre de tradition
- Objectifs: du lait - une origine - un savoir-faire industriel

PICANDINE
Fromagerie en Périgord

rians
Fromagerie Picandine en Périgord

L'état des lieux

- Une collecte propre de quelques millions de litres, avec un contrat individuel
- Le rachat du lait de Capridor
- Des discussions en cours pour intégrer les producteurs Capridor dans la collecte ce qui s'est concrétisé en juillet 1999

Historique de Picandine

A l'origine, deux éleveurs de chèvres : M. LACOURT et. M. RISSER, exploitants en Dordogne, fabriquaient leurs fromages à la ferme et les vendaient sur les marchés locaux et le marché du MIN à RUNGIS où ils se rencontraient.

1990 **C**réation de la **SA PICANDINE** à **SAINT-ASTIER.**

1995 1er agrandissement pour développer l'activité des produits affinés.

1996 **C**réation d'un laboratoire d'analyses bactériologiques, physico-chimiques et de contrôles d'hygiène.

1997 **2ème** agrandissement pour accroître la capacité d'affinage.

Création d'un laboratoire de R&D

1998 **C**onstruction du bloc administratif & commercial

1999 **C**onstruction d'une station de prétraitement physico-chimique. **O**btention de la **Certification ISO 9002.**

1999 **V**ente de l'entreprise à « TRIBALLAT-RIANS »

2000 **3ème** agrandissement pour augmenter le volume de traitement du lait et développer de nouvelles technologies

2002 **E**volution du système de management et Certification ISO 9001 version 2000.

2003 **M**aîtrise totale de la collecte par l'achat de camions et l'embauche d'agents de collecte.

2004 **C**ertification **BRC** (Bristish Retail Consortium) **Higher Level** (frais et affinés).

2009 -2010 **O**btention Certifications **IFS** (International Food Standard) et **BRC**

2009 **S**écurisation du site et création d'un parking extérieur**.** **N**ouveaux matériels : robot, cartonneuses.

2010 **A**grandissement de l'outil de fabrication (extension hâloirs et chambre froide).

2012 **C**onstruction galerie de liaison entre usine et magasin emballages

2015 Mise en œuvre nouvelle ligne de moulage des affinés

Nos priorités

- Maintenir une production et un bassin de collecte en Périgord
- S'appuyer sur le Cabécou du Périgord
- Améliorer la valorisation de nos autres productions

Les hommes et les femmes qui font Picandine

- Effectif moyen 2016 : 87 personnes
- 42 personnes en production, 7 en collecte et 5 en maintenance – travaux neufs 5 en ordonnancement – expédition – magasin 4 administratifs, 3 qualité – laboratoire 1 recherche et développement
- 64% d'hommes et 36 % de femmes
- Moyenne d'âge : 44,5 ans
- Moyenne d'ancienneté : 13,3 ans
- Habitations à 15/20 min autour de l'usine
- Accord 35h dès 2000
- Formations technique, management, laitière, hygiène

Evolution de la collecte à Picandine

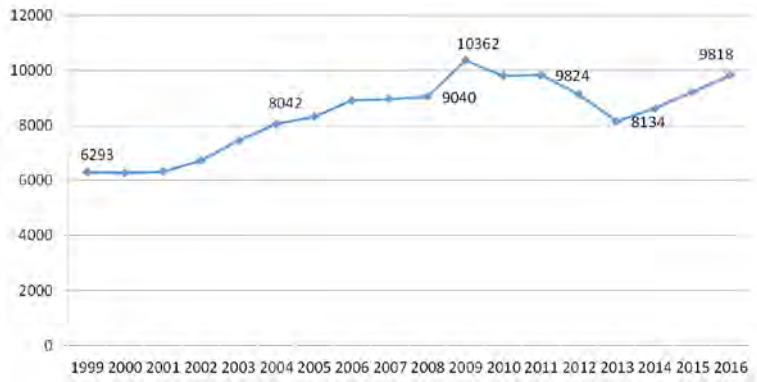

Les producteurs

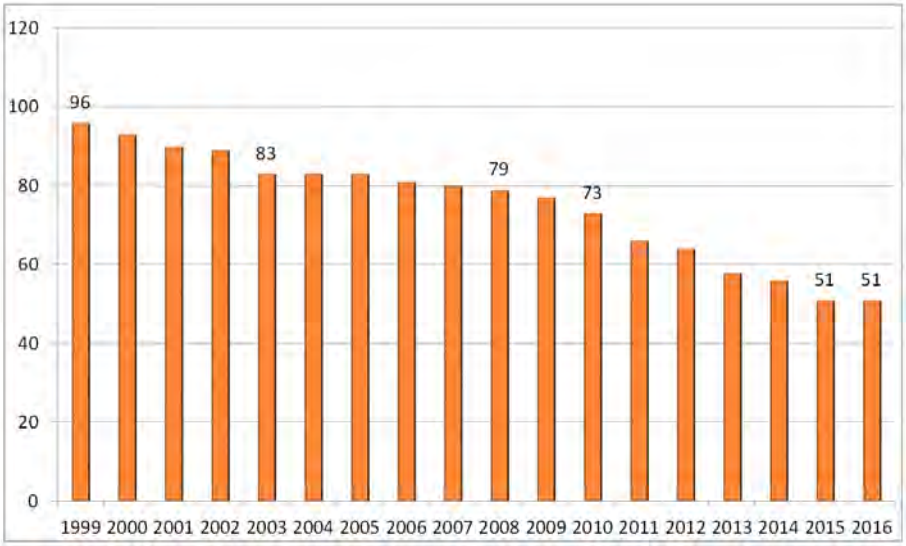

Les volumes transformés

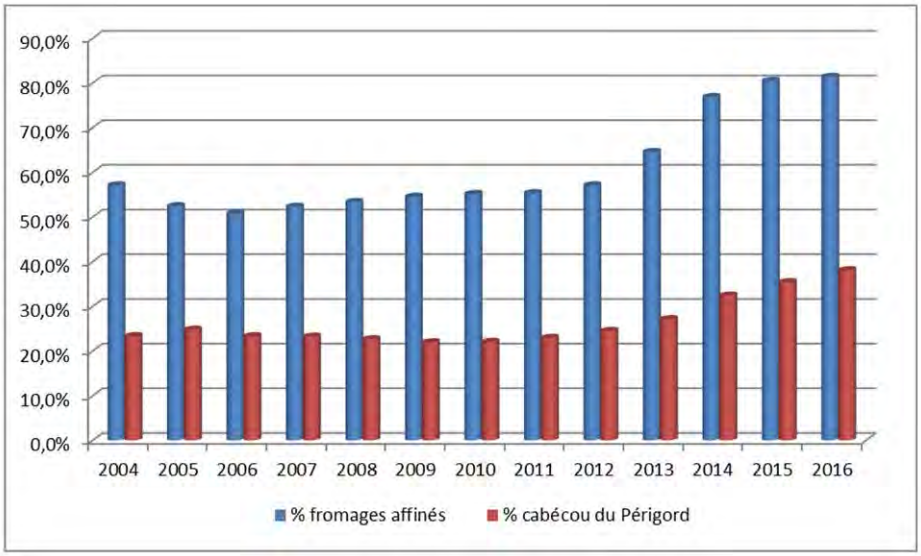

Le Cabécou du Périgord

Le Cabécou du Périgord Rians est un petit fromage de chèvre exclusivement produit et affiné en Périgord, il est élaboré à partir de lait de chèvre issu d'élevages locaux.

Sa texture fine et onctueuse, ainsi que sa saveur caprine subtile font de lui un fromage pour toute la famille.
Ce petit fromage de chèvre se déguste froid ou chaud et se prête sans limite à des recettes savoureuses et à des associations sucrées comme avec la figue ou la pomme par exemple.

Jean Yves DUMOULIN, Picandine

Historique création et débuts de la laiterie fromagerie de CHEVREFEUILLE

-**1974** : Francois Desport, fromager fermier (vache et chevre) crée la société Chèvrefeuille à St Front sur Nizonne,
-**1981** : Le développement de l'entreprise oblige à transférer les locaux à St Martial de Vallette, toujours près de Nontron. Mr Desport commence à collecter d'autres producteurs de chèvres et commercialise une partie de ses fromages sur le M.I.N. de Rungis. Il utilise la technique du moulage sur plaque qu'il a perfectionnée pour ses fabrications de Cabécou.
-**1990** : Suite à des difficultés financières récurrentes, Chèvrefeuille est racheté par le groupe espagnol ILAS, F. Desport reste directeur.
-**1991** : M. Desport quitte l'entreprise en fin d'année. Il va recréer en 1992 une autre fromagerie près du premier site, la société Chêne-Vert.
-**1992** : Arrivée de M. Goffinet, ancien directeur commercial chez Triballat – Rians, qui impulse le projet d'AOC pour le Cabécou du Périgord, fromage déjà largement développé par Chèvrefeuille.
-**1993** : L'entreprise compte 32 salariés (et ? producteurs)
-**1994** : En désaccord avec ILAS, M. Goffinet quitte Chèvrefeuille, remplacé par M. Otéro jusqu'en 1996.
-**1996** : M. Lastere devient directeur général
-**1998** : Chèvrefeuille collecte 27 producteurs situés dans la zone de production du Cabécou du Périgord, dont 20 en Dordogne, pour 2 Ml (la moitié transformé en Cabécou à partir de lait pasteurisé)
-**2013** : La société Chèvrefeuille se retire de la démarche Cabécou du Périgord. Faute d'un accord sur une demande de modification de cahier des charges (collecte à 3 jours au lieu de 2 en période hivernale)

Témoignage de M. Alexandro OLMOS :

Comme représentant de l'entreprise Chèvrefeuille, je voudrais rappeler quelques points ou Chèvrefeuille a joué un rôle important dans le parcours du « Cabécou du Périgord ». La laiterie fromagerie de Chèvrefeuille appartient au Groupe espagnol ILAS depuis 1991. A l'initiative de M. Goffinet, directeur de Chèvrefeuille se créé la marque collective « Cabécou du Périgord » et son cahier de charge. C'est le début d'un projet que nos réunit encore aujourd'hui dans le Périgord.
Ce cahier des charges a été modifié à la fin des années 90 pour permettre à l'entreprise Picandine de rentrer dans la démarche. Ainsi le premier fabricant de Cabécou fabriqué en Périgord rentre dans la marque collective. Le moulage à la boudineuse est désormais permis.
Chaque entreprise se développe de manière différente, en gardant une collaboration interprofessionnelle autour du Cabécou du Périgord.
La laiterie fromagerie de Chêne Vert est rentrée et sortie de la démarche avant de re-rentrer à nouveau malgré le fait que certains de ses producteurs étaient hors zone du Cabécou du Périgord, et ceci grâce à l'exception que le Conseil de L'ICDP a fait à la proposition de Chèvrefeuille.

Pour rappel, le projet de compte rendu du conseil administration du 25/04/2004 précise :
Chêne Vert : Suite à la réponse de Chêne Vert sur leur non-maintien dans la démarche Cabécou, le conseil émet une crainte sur le respect de la fabrication de « cabécou du Périgord » dans la démarche collective.
Aussi, il est convenu que Jacques Chèvre prenne des devants avec Chêne Vert en provoquant une rencontre avec les nouveaux partenaires de l'entreprise et le Conseil Général. Alexandro Olmos souhaite tout de même que Chêne Vert retourne dans la démarche collective.

Mais une marque collective doit être visible par les consommateurs, or, Rians ne communique pas sur le logo collectif. Ceci crée une discussion constructive au sein du conseil, et finalement Picandine décide de le mettre le logo collectif dans ses étiquettes en 2004.
Suite à la réunion technique du 23 Juin 2004 des choix d'étiquetage de la démarche collective ont été choisis :
Apparition sur l'étiquette Rians du logo actuel
Maintien de l'étiquette Chèvrefeuille.

Il arrive le temps pour parler d'IGP (Identification Géographique Protégée). Quel avantage ? Quel inconvénient ? A nouveaux un échange entre entreprise et producteurs très vive. Moi je défendais l'intégration à l'IGP pour encore communiquer d'une façon mutuelle. Ceci va de soi que Chèvrefeuille aurait bénéficié de cette communication. Le projet ne se faisant pas par manque d'unanimité dans le collège industriel.

Projet de compte rendu CA du 13/10/2004 :
Les entreprises sont questionnées à ce sujet :
Chèvrefeuille est favorable à la démarche IGP ; Picandine, par contre ne souhaite pas entrer dans une démarche IGP mais espère que sera maintenu le contrôle tiers.
A. Olmos demande que cette décision fasse l'objet d'un vote du Conseil. Le collège « producteurs » ne se satisfait pas de la décision de Picandine, les éleveurs souhaitaient la démarche IGP car elle permettrait de maintenir la production en Dordogne.
*En **2013** Chèvrefeuille quitte le « Cabécou du Périgord » suite à deux années très difficiles au sein de l'entreprise, dû au changement de direction couplé avec la pénurie du lait et la volatilité des prix.*
Ceci peut nous servir à tous pour conclure que rien n'est jamais acquis et que la roue peut à nouveau tourner.

Alexandro OLMOS, responsable de Chèvrefeuille

Historique de la Laiterie du Chêne Vert

1965 — Elevage familial

Achat du 1er troupeau de chèvre par François Desport
Sur les terres familiales

1973 — Fermier

Fabrication des 1er fromages Fermiers

1980 — Fabrication de fromage artisanal

Arrêt de l'élevage de chèvre, Démarrage de l'artisanat

sous la marque « *Chèvrefeuille* »

1992

Création de « Chêne Vert »

1995 — Fabrication de fromage artisanal

Reprise de la société Chêne Vert par le fils : Pierre DESPORT

2001

Pierre Desport est Maitre Artisan

2006

1er producteur de lait de chèvre biologique

2009 — Création d'un réseau approvisionnement lait bio

1er commercialisation fromages de chèvre biologique

2017 — Diversification de la gamme

Démarrage d'une gamme de fromage de chèvre au lait cru

CONCLUSION : « quel avenir pour la production Caprine Dordogne ? »

Ce travail de mémoire nous a permis, avec du recul, de porter un regard nouveau sur l'histoire de la production Caprine 24. Nous avons découvert comme une évidence que le développement de la production Caprine en Périgord reposait sur un équilibre entre trois pieds:

-Une représentation forte et reconnue des producteurs à travers le Syndicat Caprin et l'Interprofession Caprine Dordogne Périgord. Ces structures ont porté la volonté des producteurs et ont été force de proposition et de décision.

-La création d'un signe qualité, le Cabécou du Périgord, qui a permis la relocalisation de la production sur la Dordogne et protégé durablement le bassin de production interdisant toute nouvelle délocalisation; lait produit et transformé en Dordogne. Qui a permis un développement de la production, un maintien et un léger mieux du prix du lait. Qui a donné un sens aussi à notre métier d'éleveur caprin en revendiquant notre part dans la réussite de ce fameux Cabécou; fiers de notre terroir et de notre production.

-Des entreprises, artisanales à l'origine, qui ont cru à l'image Périgord, qui ont su mener un travail collectif entre elles et avec les producteurs et qui ont saisi ces opportunités pour se développer.

C'est ce trépied qui a permis d'avancer.

Quel est aujourd'hui l'état de santé de chacun de ces pieds, organisation des producteurs, Cabécou, entreprises ? C'est aux acteurs en place aujourd'hui d'en faire l'analyse. Peut-être notre récit les y aidera!

Quelques réflexions sur l'avenir:

-Le mode de production évolue. La tendance actuelle est d'encourager l'augmentation de la taille des ateliers, comme dans pratiquement toutes les productions. Le résultat est que le nombre des producteurs est en baisse constante alors que la production se maintient. Jusqu'à quand? Quelle sera la taille raisonnable des ateliers caprins à l'avenir?

-Le regard et les attentes des citoyens sur l'agriculture évoluent. La chèvre dispose d'une bonne image. Il faudra savoir la conserver et la valoriser; c'est un atout considérable.

-Les entreprises doivent mettre en place des organisations de producteurs, OP, conformément à la nouvelle loi depuis la fin des quotas laitiers vache. Comment seront elles construites? Par entreprise, au niveau Départemental ? Quel sera leur rôle? Est ce qu'elles auront la force de représentation et l'indépendance qu'a eue jusqu'à ce jour le Syndicat Caprin 24 dans la défense des intérêts des producteurs. Nous étions très attachés à ce que tous les producteurs du département soient traités de la même façon. Cette équité est essentielle pour maintenir une cohésion entre tous les producteurs unis par la recherche de l'intérêt commun.

Ce sont nos successeurs, avec tous les producteurs et leurs partenaires qui feront l'avenir de la production Caprine.

Ce qui existe n'est pas tombé du ciel. C'est le fruit de beaucoup d'efforts et de combats de tous les partenaires de la production Caprine.

Nous espérons que ce travail de mémoire pourra éclairer l'avenir.

Il est bon de savoir d'où l'on vient pour choisir où l'on va!

Le groupe de rédaction de la partie histoire

CONCLUSION GENERALE : Hier, aujourd'hui et demain, vers quel avenir de la filière caprine de Dordogne

Hier

Dans un premier temps, je voudrais remercier tous les contributeurs de ces exposés qui retracent bien la vie de la filière caprine en Dordogne. Je voudrais surtout les remercier pour le travail effectué quand ils étaient aux responsabilités, car si l'élevage de chèvres en Dordogne se porte plutôt bien, à ce jour, c'est grâce à eux. Encore merci.

Aujourd'hui

La réglementation nous demande de nous regrouper en **Organisation de Producteurs**. Cela pourrait être intéressant, mais pourrait créer de nouvelles contraintes administratives pour un résultat aléatoire. Nous nous sommes déjà réunis pour évoquer l'opportunité mais peu d'éleveurs semblaient intéressés. Pour ceux qui l'étaient, les attentes étaient très diverses. Cela allait de la création d'une OP transversale, type OP départementale qui gérerait tout, à une OP par laiterie qui formaliserait ce qui existe déjà. Affaire à suivre

Et demain, quel avenir ?

Déjà, pour l'avenir, au minimum, maintien des prix actuels, pour s'assurer de la bonne santé des élevages et d'en assurer le renouvellement pour garder une production dynamique.

Pour le Cabécou du Périgord, il serait bien que nous arrivions à obtenir une reconnaissance officielle sous forme de Signe Officiel de Qualité afin qu'il soit enfin reconnu comme produit de qualité, même si jusqu'à présent il a réussi a se développer sans.

Merci à tous de votre attention,

Le Président du Syndicat Caprin de Dordogne

Jean BAROU

Il est très important de continuer tout le travail accompli jusqu'à ce jour, autour du « Cabécou du Périgord ».

Si nous faisons un bref résumé de l'histoire caprine en Dordogne, nous pouvons constater qu'il y a plus de 20ans, les transformateurs, les producteurs, n'étaient pas organisés.

Nous étions dans un jeu de « qui mieux-mieux », pour quelques centimes, un producteur ou une laiterie pouvait aller de l'un à l'autre. Sans doute que les prix étaient trop faible !

Ensuite nous avons connu un syndicat fort, des mobilisations de bénévoles fortes. Là aussi soutenu par une demande grandissante des besoins de lait et de fromages de chèvres.

Aujourd'hui, les prix sont plutôt rémunérateurs et nous constatons un épuisement des soutiens, notamment autour du Cabécou. Avec cette démobilisation, les aides financières baissent aussi.

Donc nous devons nous remobiliser autour de ce produit « le Cabécou », pour assurer aux générations à venir un fer de lance et maintenir un revenu attractif.

Le Cabécou n'aura d'avenir que par une prochaine reconnaissance en IGP, ce sur quoi nous travaillons.

Une nouvelle fois merci aux rédacteurs et aux acteurs de cette journée.

Le Président de l'Interprofession Caprine

Pierre DESPORT

La production caprine en Dordogne

La production périgordine actuelle s'appuie sur une longue tradition de fabrication fromagère.
Depuis 1965, la production s'est structurée. Progressivement, des zones de collecte spécifiques se sont mises en place et la spécialisation des élevages s'est accrue.

La production laitière

Après une période de forte croissance jusqu'en 1997, la production périgordine continue sa progression jusqu'en 2010, début de la crise nationale du lait de chèvre. Depuis lors, une forte baisse du nombre d'exploitations se fait sentir, les départs à la retraite n'étant pas remplacés.

25 producteurs fromagers sont répartis sur le département, produisant environ 700 000 litres de lait.

Les structures des troupeaux sont très différentes selon les circuits (production de lait ou transformation fromagère). Depuis quelques années, les élevages mixtes (lait + fromage) sont en augmentation.

Les opérateurs économiques

Les entreprises de Dordogne transforment la totalité de la collecte Dordogne et complètent leur approvisionnement avec l'extérieur (environ 10 %).

Sur six entreprises qui collectent, cinq sont privées et de dimension moyenne ou petite, affiliées pour la plupart à des groupes privés (Triballat Rians, Ilas, Besnier, Lactalis). La 6e fait partie d'un grand groupe coopératif du centre ouest : Terra Lacta.

Trois entreprises transforment sur le département et proposent une gamme variée de fromages parmi lesquels le Cabécou du Périgord qui représente à lui seul 20 % des volumes de lait collectés pour les deux entreprises qui le fabriquent.

Deux entreprises, Chêne Vert et La Lémance, ont développé une collecte de lait issu de l'agriculture biologique : 15 producteurs pour 1 000 000 litres de lait produits et collectés.

Une entreprise située dans le département du Lot produit du Rocamadour AOP (Lactalis).

Une organisation tout à fait originale

L'interprofession caprine Dordogne-Périgord, seule interprofession départementale en France.

Une interprofession formalise les relations entre les producteurs et les entreprises de collecte et de transformation.

Y sont débattues les préoccupations essentielles pour l'avenir de la filière :

- Installations et développement de la production
- Charte des bonnes pratiques d'élevage (code mutuel) et démarche qualité du lait
- Promotion des produits, notamment du Cabécou du Périgord
- Prix du lait...

Le syndicat caprin, qui représente les éleveurs au sein de l'interprofession, fédère 60 % des producteurs.

Des organismes économiques permettent aux éleveurs d'écouler les autres produits de l'atelier : réforme, chevreaux, reproducteurs.

Une démarche "qualité de produit"

Le cabécou du Périgord

Le Cabécou du Périgord est le produit phare des fromages de chèvre du Périgord. Il a bénéficié d'un gros travail d'harmonisation pour sa fabrication et sa promotion.

Tous les acteurs de la filière sont engagés à différents niveaux dans cette démarche concrétisée par une marque collective. L'interprofession a mis en place des contrôles réalisés par un organisme tiers et des commissions de dégustation.

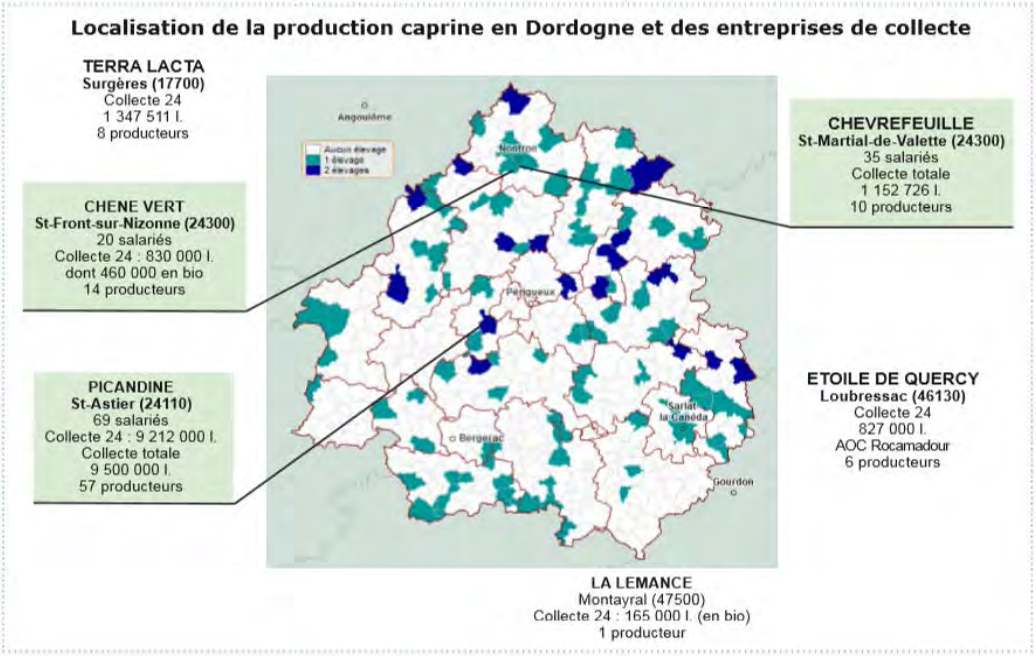

Les points forts de la filière

- Une filière organisée et structurée techniquement et professionnellement.
- Une image porteuse liée au département et à la mention " Périgord ".
- Une démarche qualité autour du "Cabécou du Périgord" qui dynamise les entreprises et maintient un bassin de production.
- Un environnement technique compétent qui permet un accompagnement efficace pour répondre aux objectifs de la filière.
- Une moyenne d'âge des éleveurs inférieure à celle du département.
- Des entreprises ancrées au terroir qui transforment localement.

Localisation des producteurs fermiers (en marron) et mixtes (fermiers – laitiers en bleu)

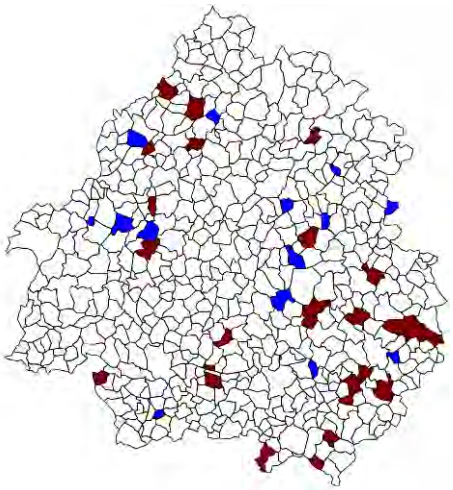

Les problématiques de la filière caprine aujourd'hui

- Maintenir un prix du lait suffisamment rémunérateur :
  - Pour pérenniser les exploitations,
  - afin d'éviter un glissement vers des élevages industriels, contraires à l'image recherchée.
- Pouvoir conserver la mention Périgord sur toute la gamme des fromages fabriqués à partir du lait de Dordogne.
- Faire progresser la démarche qualité pour le Cabécou du Périgord,
- Accroître la technicité des éleveurs en relation avec l'augmentation de taille des troupeaux et des nouvelles pratiques d'élevage.
- S'orienter vers une maîtrise des coûts alimentaires et une autonomie fourragère.

Charles DROUOT, Conseiller Caprin de Dordogne

TRAJECTOIRES : mutations productives et dynamiques territoriales de la filière caprine en Dordogne

Repérage des ruptures (risques et opportunités)

Familles Périodes d'acteurs	Années 60 « démarrage »	Années 70 « collecte hors zone »	Années 1980	Année 1990 « relocalisation - ancrage »	Depuis 2000 « ancrage »	Aujourd'hui
Laiteries et collecte (industriels et artisans)	3 collectes de laiteries hors département (2 en 16 et 1 dans le Lot)	**1976** : Création de la coop Capridor et livraison à Soignon (79)	Recherche de lait de chèvre	**1990 :** création de Picandine 1991 : création du Chêne Vert 1999 : Triballat rachète Picandine **1999** : dissolution de Capridor	**2007** : démarrage d'une collecte AB au Chêne Vert	14 millions de litres 5 entreprises dont 3 transforment dans le département
Exploitations fermières & artisans	**1968** : F. DESPORT créé une fromagerie	**1974** : F. DESPORT créé fromagerie Chevrefeuille				150 livreurs, 25 fermiers, 15 mixtes
Elevages laitiers	1963 : création de quelques élevages à vocation économique			*1ers épisodes de tremblante*		plus de 20 000 chèvres
Territoire et politiques publiques	Nb : Le cabécou existe depuis longtemps en Périgord	**1974 « création » du Cabécou du Périgord (marque collective)**	**1989** : 1ère Fête de la Chèvre 24	**1990 : étude de la CARA** **1993** : création de l'Asso de Défense du Cabécou du Périgord	**2000** : 1er Plan Caprin & soutien du Département 24 **2016** : réflexion sur 1 IGP pour le Cabécou	**2017** : journée GEC
Organisation profess. & interprofessionnelle	**1963** : création du syndicat caprin 24		**1985** : création FRCAP	**1996** : création de l'interprof laitière caprine du 24 - ILCD		Dynamisme ?
Recherche & Devlpt	Moniteur ITOVIC	**1970** : création poste technicien caprin EDE	**1983** : concours national caprin en 24		2016 : organisation Nouvelle-Aquitaine & rattachement FRCAP - REXCAP	
Autres évènements hors Dordogne en filière caprine ou dans le monde	***1961*** *: maîtrise du report de caillé par congélation*	***1973*** *: 1ère AOC en chèvre à Pouligny Saint Pierre*	***1981*** *: 2ère crise caprine de surproduction* ***1989*** *: 2nde crise*	***1990*** *AOC du Chabichou du Poit* ***1996*** *AOC Rocamadour*		

Etat du marché des fromages de chèvre (consommation)		**81**		**89**		**97**		**2011-14**		

I - CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS DE LA FILIERE CAPRINE EN DORDOGNE

OU CHRONIQUE FACTUELLE DES CHANGEMENTS A L'ŒUVRE SUR CE BASSIN CAPRIN DEPARTEMENTAL

- **Fin du Néolithique** : présence avec quasi-certitude de la chèvre en Périgord mais en nombre restreint.

Les références des sites où la présence de caprins est attestée (liste non exhaustive) sont:

- In défrichement de la période atlantique Isabelle Roux - Arlette Leroi-Gourhan - Néolithique ancien - Cuzoul de Gramat. (46) et Rouffignac (24) et Sauveterre la Lémance (47)

Protohistoire: présence de caprins attestée : in résultat dans l'ager nord-est du camp de César à la Curade commune de Coulouniex - Charmiers - Dordogne 24 (tène III)

Période Gallo-romaine : présence de caprins attestée :

- Bergerac (24): in Gallia, M Gautier, 1981, gallo-romain
- Site de Vésuna à Périgueux

- **Moyen Âge :** développement avec les invasions arabes et introduction de techniques fromagères. (Années 700 et suivantes). La chevre se maintient pendant les siècles suivants. C'était avec les ovins et les porcs les animaux les plus courants, mais considérée de peu de valeur marchande. Elle trouve sa place dans une économie de subsistance.
- **1569** : au cours du siège de Nontron par les Huguenots, les habitants de la ville utilisent des chèvres pour effrayer les assaillants, en leur attachant à la queue une étoupe enflammée à la nuit tombée.
- **1590** : dans le bail à cheptel d'une chèvre, il est fait mention que le preneur doit partager le produit à raison de 12 petits fromages par an avec le bailleur.
- **du 12ème siècle au 19eme siècle** : nombreuses citations de vente de fromages de chevre sur les marchés en Dordogne - Premier chiffre relaté par les archives : 3070 chèvres en Dordogne en 1804
- **1835 :** enquête Brard: 12.081 chèvres
- Jusqu'au début des années 1900 : croissance des effectifs régulière. Autour de 25000 chèvres en1905
- **En 1879**, un ouvrage d'enseignement agricole cite le Thiviers et le Cubjac (localités de Dordogne) comme des petits fromages de chevre réputés.

Ces fromages sont produits en faisselles de terre, de tailles et formes diverses, sans doute généralement plus gros que le Cabécou du Périgord actuel, et souvent vendus en frais ou peu affinés.

- **Apres la deuxième guerre mondiale**, baisse très importante des effectifs caprins en Dordogne. Une agriculture plus productive laisse peu de place aux petits élevages dits de subsistance.

1960 : on compte moins de 3.000 chèvres en Dordogne

1963 :

- Créations des premiers élevages de chèvres à vocation économique,
- Création du Syndicat Caprin sous la présidence de Jean EYNARD,
- Accompagnement technique par des moniteurs de l'ITOVIC (Institut Technique Ovins Caprins) jusqu'en 1970.
- **Organisation de la collecte autour de l'entreprise coopérative Claix-Sers (Charente), de l'entreprise privée Bongrain à Marsac sur L'Isle (Dordogne) et de la fromagerie Tournier (Lot).**

1965 : création du Contrôle Laitier Caprin. Durant toutes les années qui suivront, la profession va encourager les éleveurs à adhérer au contrôle laitier et à l'UPRA Caprine pour favoriser la sélection des meilleures souches et améliorer la productivité des troupeaux. Des contrôleurs laitiers spécialisés seront recrutés pour accompagner cette démarche.

1968 : François DESPORT, éleveur, crée un atelier de fabrication de fromage de vache.

1970 : Création d'un poste de technicien spécialisé à l'EDE puis Chambre Agriculture avec Jean-Luc MORNAND.

1972 : François DESPORT achète un cheptel de chèvres. **Il démarre la fabrication fermière de fromage de chèvre dont des Cabécous**

1974 : François DESPORT crée un atelier artisanal de fabrication de fromages de chèvre **« Chèvrefeuille »**

1975 : Création du GCRC Groupement pour la Commercialisation de Reproducteurs Caprins afin de fournir aux éleveurs qui s'installent des animaux génétiquement sélectionnés.

1976 : des stratégies diverses de la part de l'entreprise BONGRAIN sur le sud et l'est du département et les difficultés de l'entreprise TOURNIER aboutissent à la **création de la coopérative CAPRIDOR** qui concrétise un engagement de livraison de lait avec le groupe ULDS- SOIGNON situé en Poitou-Charentes.

Les besoins sont alors croissants en lait : réflexion sur l'accompagnement des installations

1978 : Emile HARTMANN succède à Jean EYNARD à la présidence du Syndicat Caprin.

1979 : Installation de Philippe et Olivier LACOURT en élevage et production fromagère au lieu-dit « Picandine » à Lisle.

1983 : à l'initiative du président du Syndicat Caprin, Emile HARTMANN, la Dordogne organise le concours national caprin à Périgueux.

1984 :

- CAPRIDOR fait part de ses besoins croissants en lait,
- Réflexion sur la mise en place de « Groupes lait », conseils techniques pour améliorer la productivité des troupeaux.

1985 :

- Mise en place des « groupes lait » par secteurs.
- Initialement rattachés au GIE Élevage Midi-Pyrénées qui gérait les financements, les Syndicats Caprins d'Aquitaine créent la Fédération Régionale Caprine d'Aquitaine qui demande son rattachement au GIE Élevage Aquitaine, son secrétariat est pris en charge par la Dordogne.
- A partir de ce moment-là, des actions d'appui technique, d'amélioration de la production et des équipements, en particulier pour les bâtiments d'élevage et de matériel de traite seront financées par des « contrats de plan ETAT-RÉGION » et gérées par le GIE ELEVAGE-AQUITAINE avec Yves COUDIN.
  Ces contrats de Plan seront toujours renouvelés.

1986 : Jacques CHÈVRE succède à Emile HARTMANN à la présidence du Syndicat Caprin.

1987 : Élaboration d'un dossier de conseils et d'appui à l'installation.

1989 : Association des frères LACOURT avec Lucien RISSER, fromager à Neuvic / l'Isle.

- Première FÊTE DE LA CHÈVRE à St Germain des près.

1990 :

- le 14 mai: création de la cellule de crise
- Création de la SA PICANDINE à Lisle. Entre les frères LACOURT et Lucien RISSER.
- **Une étude de la CARA (Compagnie d'Aménagement de la Région Aquitaine) préconise la valorisation des atouts du département par la création d'un signe de qualité mettant en avant le nom Périgord.**
  Mise en place d'une « cellule de crise » pour mettre en œuvre les recommandations de cette étude.
- Seconde FÊTE DE LA CHÈVRE.
- La société ILAS (espagnole) rachète CHEVREFEUILLE, F.DESPORT reste directeur.
- Besoins en lait exprimés par les entreprises Chèvrefeuille et Lacourt-Risser, contacts pris avec CAPRIDOR.

1991 :

- **Installation de la SA PICANDINE à Saint Astier.**
- Départ de François DESPORT de CHEVREFEUILLE, il crée une autre entreprise de fabrication fromagère : **« CHÊNE VERT ».**
- Troisième FÊTE DE LA CHÈVRE.
- Avancée sur un contrat de livraison de lait entre CAPRIDOR et PICANDINE.

1992 :

- Arrivée de Pierre-Etienne GOFFINET à la direction de CHEVREFEUILLE qui est à l'origine du projet d'identification du CABECOU, fromage déjà fabriqué par CHEVREFEUILLE et différents fromagers fermiers.
- 29 avril, rencontre avec Ch. d'Agriculture D.MORTEMOUSQUE et DDAF Mr ZONTA Daniel LAGOUTTE pour avancer sur démarche CABECOU en termes de moyens techniques et financiers. La forme associative est retenue pour la structure qui va gérer le dossier CABECOU.
- 18 juillet : importante « JOURNÉE DE LA CHÈVRE », à Nontron pour dynamiser l'image Périgord avec le dossier CABECOU,
  - Engagement dans une démarche d'identification de produit pour le CABECOU du PERIGORD
  - Promotion des installations d'élevages pour répondre aux besoins en lait,
  - Nécessité de définir un cahier des charges pour le « CABECOU DU PERIGORD ».
  * 9 août : QUATRIÈME FÊTE DE LA CHÈVRE.
  * Novembre : réunion pour élaborer un cahier des charges de fabrication du fromage.

1993 :

- Février : choix du graphisme de l'étiquette pour le CABECOU du Périgord.
- **8 avril Assemblée Générale de l'Association pour la Défense du Cabécou du Périgord, ADCP**, P.E GOFFINET président, adoption du cahier des charges et du règlement intérieur.
- Forte implication d'un groupe de producteurs fromagers fermiers dans la démarche CABECOU.

- 22 août : CINQUIÈME FÊTE DE LA CHÈVRE.
- Mise en place des commissions de dégustation.
- Décision de réaliser des fiches recettes à partir de CABECOU du PÉRIGORD.

1994 :

- Sortie de l'ouvrage « LE MONDE DES FROMAGES » dans lequel figure le Cabécou du Périgord, à l'initiative de P.E Goffinet.
- 26 avril, réunion du bureau de l'**ADCP**, annonce du départ de P. E. Goffinet
- Mise en place de stages d'installation pour les jeunes éleveurs.
- Novembre : Assemblée Générale de l'Association,
- Démission de P.E Goffinet, Jacques chèvre nouveau président.
- Recrutement d'un animateur pour la promotion du Cabécou, plusieurs animateurs se succéderont.

1995 :

- Février : engagement d'une réflexion sur la démarche qualité : IGP ? LABEL ? CCP ? MARQUE COLLECTIVE ?
  En lien avec le terme PÉRIGORD.
- Nouveau PDZR pour des aides aux éleveurs.
- Avril : Engagement de négociations entre CAPRIDOR et PICANDINE car désaccord sur prix et qualité du lait.
- Décembre : AG de l'Asso CABECOU,
- o Difficultés relationnelles entre les entreprises Picandine et Chèvrefeuille, menace de retrait de Chèvrefeuille.
- o Monique MARSAT élue présidente.

1996 :

- Demande croissante de lait par les entreprises.
- Avancée sur l'idée de créer une Interprofession caprine en Dordogne : travail sur les statuts, accord de chaque partie.
- **L'Interprofession est créée en juillet ; dénommée INTERPROFESSION LAITIÈRE CAPRINE DE DORDOGNE (ILCD).** Jacques CHEVRE élu président. Animateur Jean-Luc MORNAND.

Dépôt des statuts, ouverture d'un compte bancaire, élaboration d'un budget et nécessité de recruter un technicien « qualité ».

- Septembre : poursuite de la réflexion sur l'identité du produit avec l'appui de QUALISUD.
- Novembre : entrée de Picandine dans l'ADCP.
- Recrutement d'un technicien « qualité ».
- Décès de François DESPORT et reprise de l'entreprise par son fils Pierre.

1997 : Conflit entre CAPRIDOR & PICANDINE sur le respect du CDC dans le contrat entre les 2 entreprises.

* Octobre : conflit entre le Syndicat Caprin et CAPRIDOR sur la stratégie à adopter :

-maintien du contrat avec Picandine pour l'approvisionnement en lait,

- réflexion sur l'idée d'une transformation autonome par CAPRIDOR.

* Aggravation et rupture des relations entre Capridor et Picandine, (on n'est pas loin du procès).

* Novembre : réunion de l'ILCD avec la DDAF, le Conseil Général, la Ch. d'Agriculture pour trouver une solution à la crise.

* Décembre : Roland VÉRICHON élu président du Syndicat Caprin.

1998 :

- Janvier : divergence entre l'Association Cabécou et Picandine sur la stratégie à adopter.
- Relance de la démarche Qualité, orientation vers un Label-Rouge, CCP !
- Au niveau de l'Interprofession, interrogation de Picandine sur une évolution par rapport au moulage à la plaque, une fabrication plus mécanisée permettrait de baisser le coût de production. Sortie de Picandine de l'ADCP.
- Dépouillement de l'enquête « observatoire » par Yves COUDIN, analyse difficile à réaliser.
- Mars : Intervention de Mr JAUPITRE (QUALISUD) sur la démarche qualité et décision de s'orienter vers une IGP avec CCP.
- Appel à Martine VERDIER pour bénéficier de son savoir-faire avec la démarche Canard gras.
- 29 juin : **A.G de CAPRIDOR,** divergences fortes entre le conseil et les éleveurs, démission de tout le conseil dont son président Claude VILATTE. Nécessité de constituer une nouvelle équipe.
- Septembre : Réunion des éleveurs de CAPRIDOR,
  Nouvelle équipe dont Gérard HARTMANN est président.
  Création d'un comité de Pilotage,

Engagement dans un AUDIT avec le cabinet AND (Agriculture Nutrition Développement) Mrs BOUQUERY et JOUBERT.

- Décembre : AG de l'Asso CABECOU. Poursuite de la démarche Qualité. Remise en question de la décision précédente de sortie de Picandine en raison de son procédé de moulage.
- Pierre DESPORT est candidat à la présidence de l'Association.
- Picandine étudie une démarche agro biologique pour des élevages. Projet abandonné par la suite.

1999 :

- Restructuration de la filière entre les entreprises et les professionnels au niveau de l'ILCD.
- **21 mai : rachat de PICANDINE par la société TRIBALLAT à RIANS.** Dominique VERNEAU est le nouvel interlocuteur.
- Triballat souhaite avoir des interlocuteurs professionnels.
- Le cabinet AND note la complication des structures caprines sur le département.
- Juillet : le président de CAPRIDOR, Gérard HARTMANN annonce la dissolution de la coopérative et la répartition de ses adhérents sur quatre artisans fromagers, deux en Dordogne, Chène-Vert et Picandine, et deux dans le Lot, Verdier et AFQ (Association des Fermiers du Quercy).
- **Il est envisagé la dévolution des avoirs de Capridor.**
- D. Verneau précise l'attachement de Picandine à la démarche Cabécou du Périgord mais s'interroge sur les possibilités de l'obtention d'une IGP.
- La structure ADCP doit-elle demeurer en l'état ?
- Novembre : formalisation de la constitution de deux collèges au sein de l'interprofession : Un collège producteurs et un collège transformateurs,
- Avec création de trois commissions : installations, développement, promotion.
- Projet de faire de l 'ADCP une commission de l'Interprofession.

2000 :

- Ce projet se réalise, à l'Assemblée Générale l'ILCD (Interprofession Laitière Caprine de Dordogne) change de nom et devient l'ICDP (Interprofession Caprine Dordogne Périgord), tout ce qui concerne le Cabécou y est intégré, les statuts sont modifiés et déposés en préfecture. Jacques CHÈVRE reste le président.
- Avril : travail sur l'élaboration d'un Plan Caprin, pour financer les actions de la filière par le Conseil Général. 3 axes de financement sont retenus : un volet production - un volet entreprises - un volet promotion. **Ce plan prévoit un accompagnement fort dans l'installation et la compétence des nouveaux éleveurs.**
- Réunion de l'Interprofession, pour le Cabécou du Périgord, décision finale de s'engager dans une démarche d'IGP avec une Certification de Conformité du Produit. Le choix de Qualisud est fait.
- Les premières réunions de la Commission Installation se mettent en place.
- En décembre : Signature du Plan Caprin avec le Conseil Général. Premier plan de FILIÈRE D'ÉLEVAGE signé en Dordogne.

2001 :

- Actualisation des moyens de communication et des supports publicitaires pour le Cabécou,
- Relance des commissions de dégustation,
- La technique de moulage à la plaque disparait du cahier des charges de production du Cabécou,
- 27 décembre : A G de clôture et liquidation de CAPRIDOR,
- La troisième résolution valide la répartition des avoir sur des actions très ciblées en Dordogne et dans le Lot

2002 :

- Engagement d'un travail sur un cahier des charges de production laitière pour le Cabécou.
- Anne GONCALVES et Jo BILLANT sont élus co-présidents du Syndicat Caprin.
- Février : mise en place d'un comité de pilotage pour le Plan Caprin.
- Blocage entreprises-INAO sur l'utilisation exclusive du mot "Périgord" pour le Cabécou.
- Décision de poursuivre avec la marque collective et de continuer à développer le produit (cahier des charges reconstruit, commissions dégustation régulières, contrôle tiers Vigilentia)
- Harmonisation sur le process de fabrication du Cabécou du Périgord avec l'ENIL de Surgères
- Difficultés financières Chêne Vert, dépôt de bilan et plan de redressement
- Manif devant Picandine : prix du lait bloqué depuis 1999. (16/12)
- Premier cas de tremblante en Dordogne. Troupeau abattu en 2003.
- Décembre : Élaboration du second Plan Caprin avec le Conseil Général.

2003 :

- 18 mars- réunion des producteurs pour valider le nouveau cahier des charges du Cabécou du Périgord
- Confirmation de la position ferme de l'INAO sur l'impossibilité d'utiliser le mot Périgord pour les fromages de chèvre autres que le Cabécou dans une IGP.
- Mise en place de la prime Cabécou pour les livreurs laitiers : 6€/1000 L
- Syndicat Caprin prend en charge la cotisation des producteurs dans l'ICDP
- Première série de contrôles tiers Vigilentia
- Première année (sur 5 au total) de versement de la dévolution de Capridor sous forme d'actions techniques pour les éleveurs de Dordogne

2004 :

- Départ en retraite de Jean Luc Mornand
- Picandine reprend les éleveurs Chêne Vert du secteur de Coulaures suite aux difficultés de cette dernière (trop de lait et de stocks)
- Signature du plan froid (contrôle des tanks) financé par la dévolution Capridor
- A. Goncalvez arrête la co-présidence du SC suite à un changement d'activité. J. Billant reprend seul la présidence.

2005 :

- Chêne Vert : collecte hors zone (Charentes) non acceptée par l'ICDP. L'entreprise sort de la démarche Cabécou du Périgord.
- Nouveau cas de tremblante. Biopsies avant abattage
- G. Barat arrive à Picandine comme responsable producteurs et collecte.
- Création du site internet Cabécou du Périgord (opérationnel en 2006)
- National : toutes les chèvres abattues ou équarrissage sont testées pour la tremblante.
- Premières adhésions d'éleveurs au Code Mutuel des Bonnes Pratiques d'Elevage (lancé au niveau national en 2004)

2006 :

- Dordogne : 117 livreurs laitiers (12,2 Ml collectés). 28 fromagers fermiers. 79 adhérents au Syndicat Caprin.
- Picandine : demande de modification du cahier des charges Cabécou du Périgord (durée d'affinage de 7 à 5j, taux de sel maxi de 1,2 à 1,4%)
- Embauche d'un animateur 1j/semaine promotion du Cabécou
- Adaptation du CC du Cabécou du Périgord pour intégrer le Code Mutuel

2007 :

- Janvier : Troisième plan caprin du Conseil Général 24
- Forte tension sur le prix du lait entre producteurs et entreprises à cause d'une augmentation des charges très importante (+50 à 70€/1000l)
- ICDP : fin des commissions installation. 2 entreprises ne veulent plus y participer (secret des affaires ?)
- Chêne Vert: démarrage d'une collecte bio et retour dans la démarche Cabécou du Périgord (accord sur les élevages hors zone par dérogations nominatives)
- Octobre : Gros débat sur la taille des ateliers dans le cahier des charges : faut-il autoriser des très gros troupeaux ? Accord sur 150 000l par UMO avec un plafond de 5 UMO.
- G. Barat remplace J. Chèvre à la présidence de l'ICDP. (Collège transformateurs)

2008 :

- Difficultés de la filière chevreau en Dordogne : prix bas, manque d'engraisseurs.
- Fin de la dévolution Capridor. De ce fait, fin de la participation du SC par ce biais dans la cotisation ICDP pour le compte des producteurs (4 à 5000€/an).
- Décision de mise en place d'un nouveau mode de financement de l'ICDP basé sur les litrages collectés : 1€/1000l, dont 0,6€ payé par le collecteur et 0,4€ par le producteur. Effectif à partir de juillet 2009.
- En parallèle, baisse de la part proportionnelle de la cotisation au SC de 1,5€/1000l à 1,25€/1000l
- Nouvelle animatrice promotion Cabécou du Périgord : M.N. Freyssignet, éleveuse.
- National : adaptation du Code Mutuel aux nouvelles règlementations (V2)

2009 :

- Revalorisation prix du lait (15 à 20€/1000l) pour 2009
- Mise en place de la CVO équarrissage
- Sept. : premiers signes de crise sur le marché des fromages
- <u>16 oct</u> : participation à la manif régionale à Soignon
- 1ère journée technique à Montbazillac, couplée avec Monteils (12), les J2M
- Premiers versements de la prime à la chevre (aides PAC)

- Sept. : signature du 4e plan départemental caprin avec le CG24
- Déménagement de la CA24 à Créavallée Nord à Coulounieix Chamiers

2010 :
- Nouveau cas de tremblante classique en Dordogne. Mobilisation pour obtenir un abattage sélectif. Sans résultat. Abattage total.
- 2ème journée technique à Montbazillac (J2M)
- Juillet : 1ère Fête de la Chèvre à Issigeac mise en place par des éleveurs du sud 24 et nord 47 pour promouvoir le Cabécou du Périgord et les produits associés dont la viande de chevreau
- Relance de la maîtrise par certaines entreprises en Dordogne, avec pénalités en cas de dépassement
- Mise en place de l'identification électronique pour les animaux
- Mise en place de la CVO nationale pour la promotion générique des fromages de chèvre.

2011 :
- Toujours la crise : baisse conséquente du prix du lait (30 à 40€), gel des installations, baisse des références producteur, nouvelle grille cellules très pénalisante, quelques cas de non collecte des litrages en dépassement en Dordogne à partir du second semestre.
- Sécheresse sévère
- Juillet : 2e fête de la chèvre à Castillonnès
- 13 décembre : participation importante à la manif FNEC à Surgères

2012 :
- 1 février : de nouveau à Surgères, participation manif
- Stéphanie Kaminski et Christophe Roux deviennent co-présidents du SC
- Juin : H. Freyssignet et Jo Billant co-présidents de l'ICDP (collège Producteurs)
- Journée technique J2M à Montbazillac (26 oct)
- 20/10 : action communication prix du lait et fromages dans 3 supermarchés en Dordogne. Dégustation de Cabécou du Périgord, distribution de tracts et rencontre avec les dirigeants.

2013 :
- Participation aux manifs prix du lait : 4/01 Angoulême, 29/05 Niort
- Mars : prorogation du 4e plan départemental caprin
- Journée technique caprine à Mensignac (J2M)
- Août : Fête du Cabécou du Périgord axée sur la chèvre et ses produits à Saint Astier : dégustation de Cabécou du Périgord et de chevreau grillé. Cette fête se fait sur proposition de la municipalité de Saint Astier
- Octobre : sortie de Chèvrefeuille de la démarche Cabécou du Périgord suite à un manque de lait sur sa zone et le refus de l'ICDP d'accorder une dérogation temporaire pour une collecte à 3 jours.
- Début de la participation aux travaux de la Fresyca
- Médiation de l'Etat prix du lait : +50€/1000l

2014 :
- Mai : prorogation du 4e plan départemental caprin
- Arrêt de la cotisation à la FNEC par le SC24

2015 :
- Janvier : prorogation du 4e plan départemental caprin
- Mise en place de la 3e version du Code Mutuel Caprin intégrant le bien-être animal et les nouvelles réglementations environnementales notamment
- Août : quelques éleveurs du 47 participent aux travaux du CA du SC24
- Novembre : P. Desport devient président de l'ICDP (collège Transformateurs)

2016 :
- Relance de la réflexion sur l'intérêt de l'IGP. Reprise de contact avec l'INAO et recherche de soutiens (Région, Chambre d'Agriculture....)
- Juillet : Mise en place des Orientations Agricoles du Plan Départemental par le Conseil Départemental 24 jusqu'en 2020
- Participation aux travaux du CA de la nouvelle organisation régionale de la Nouvelle Aquitaine = les Chevriers de Nouvelle Aquitaine

2017 :
- Avril : Jean Barou devient président du Syndicat Caprin 24
- 20 et 21 octobre : Journée GEC – SEZ à Saint Front sur Nizonne près de Nontron

CONTACTS :

Mrs Pierre DESPORT & Jean BAROU
Présidents de l'Interprofession Caprine Dordogne Périgord
Et du Syndicat Caprin 24
Boulevard des Saveurs – Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX CHAMIERS 24660 – PERIGUEUX Cedex 9
☎ : 05. 53. 35. 88. 99 - 🗎 : 05. 53. 45. 15. 05
Mails : pierre@chene-vert.fr; jean.barou614@orange.fr
Site internet : www.cabecou-perigord.com

Souvenirs de la journée GEC – SEZ à Saint Front Sur Nizonne (24) des 20 et 21 octobre 2017

(Crédit photographique : Damien HARDY et Frantz JÉNOT)

Coordonnées et contacts de la Région Nouvelle-Aquitaine

- **Site de Bordeaux :**

  Contact : M. Thierry MAZET, Directeur du Service Agriculture
  Adresse postale : 14, Rue François de Sourdis - 33077 BORDEAUX Cedex
  Tél : 05 57 57 80 00
  -

- **Site de Limoges :**

  Contact:
  Noémie GRANDSIRE : 05 87 21 20 28
  Stéphanie LUCAS : 05 55 45 17 84
  Fabrice ESCURE (FEADER) : 05 55 45 00 49

  Adresse postale : 27 boulevard de la Corderie - CS 3116- 87031 LIMOGES Cedex 1

Coordonnées et contacts du Cluster Réseau REXCAP

- **Frantz JÉNOT, Cluster REXCAP** - 12 Bis, Rue Saint Pierre - 79500 MELLE
  Tél : 05.49.07.74.60. Port : 06.30.32.30.13. Mail : rexcap@terredeschevres.fr
- **Géraldine VERDIER, BRILAC –** Tél : 05.49.44.74.80 **-** Mail **:** geraldine.verdier@alpc.chambagri.fr
- **Geneviève FREUND, CRDC –** Tél : 05 46 27 69 87 – Mail : g.freund@actalia.eu